

# Mahomet

Muḥammad

**Mahomet** (en arabe : مُحَمَّدٌ, retranscrit en *Muḥammad*), également dit **Muhammad** ou **Mohammed**, de son nom complet Abū al-Qāsim Muḥammad ibn ‘Abd Allāh ibn ‘Abd al-Muṭṭalib ibn Hāshim, est un chef religieux, politique et militaire arabe issu de la tribu de Quraych. Fondateur de l’islam, il en est considéré comme le prophète majeur. Selon la tradition islamique, il est né à La Mecque vers 570 et mort à Médine en 632.

Les musulmans le considèrent comme un prophète, le dernier de la religion abrahamique, au sens où il termine et scelle la révélation monothéique faite à Abraham. Ses biographies religieuses rapportent qu’il enseignait à ses premiers compagnons (*sahabas*) les versets du Coran, qu’il présentait comme la parole même de Dieu (*Allah* en arabe), transmise à lui par l’archange Gabriel. Le Coran aurait été compilé par ses disciples après la mort de Mahomet, à partir de transcriptions sur des supports divers. Par ailleurs, ses actions et ses paroles forment la *sunna*, qui est la seconde source du droit musulman, après le Coran.

L’islam et l’importance de la culture islamique ont influencé différentes civilisations, faisant de Mahomet une figure de premier plan de l’histoire. Néanmoins, son historicité est débattue par les historiens modernes, qui invoquent la rareté des sources historiques et les biais des sources religieuses traditionnelles, rendant toute biographie historique impossible. En outre, les informations présentes dans ces sources ont évolué au cours du temps, présentant des visions différentes de la figure de Mahomet.

## Approche historique

La figure traditionnelle de Mahomet et le récit de sa vie transmis par les traditions religieuses ont commencé à être réinterrogés à partir du xx<sup>e</sup> siècle moyennant la méthode historico-critique qui met en lumière plusieurs « zones grises » dans la biographie de Mahomet<sup>1</sup>. À l’inverse, selon Michel Orcel, « pour l’islam officiel, il n’est pas question de douter de ces sources, authentifiées aux yeux du croyant par la tradition orale et la moralité des transmetteurs »<sup>2</sup>.

En 2019, le constat de l’absence de certitudes sur la vie de Mahomet pouvait encore être fait : comme le souligne Stephen Shoemaker, « Nos chances d’en savoir plus sur la figure historique de Muhammad avec un quelconque degré de fiabilité demeurent […] très faibles »<sup>3</sup>. Les sources islamiques écrites sont bien postérieures aux faits relatés et aucune description de la vie de Mahomet, excepté celles du Coran, qui ne donne que très peu d’information biographique, ne date du premier siècle de l’islam. En contradiction avec certaines traditions musulmanes, il existe un consensus, relève Shoemaker, sur l’absence de transmission écrite, autre que le Coran, avant le ii<sup>e</sup> siècle. Avec d’autres chercheurs, il considère la tradition orale comme « rarement fiable au-delà d’une ou deux générations », d’autant plus dans le cas de changements sociaux, politiques et religieux importants<sup>3</sup>.

## Historiographie de Mahomet

Les premières études consacrées à Mahomet au xix<sup>e</sup> et au xx<sup>e</sup> siècle étaient « optimistes » quant à la fiabilité des sources islamiques. Les auteurs pensaient qu’il était possible de connaître en détail la vie de celui-ci. Ainsi, Ernest Renan considérait que l’islam était né « à la pleine lumière de l’histoire ». Cette vision est « maintenant injustifiée »<sup>4</sup>. Au même moment, Weil puis Theodor Nöldeke commençaient à avoir une approche plus critique<sup>4</sup>.

Les recherches d’Ignaz Goldziher permirent de remettre en cause cette confiance et d’interroger la fiabilité des sources musulmanes. Shoemaker constate que depuis ces auteurs, il est « largement admis dans les études occidentales sur les origines de l’islam que quasiment rien de ce qui est rapporté par les sources musulmanes anciennes ne peut être considéré comme authentique et que la plupart des éléments au sujet de Muhammad et de ses Compagnons contenus dans ces récits doivent être considérés avec beaucoup de méfiance »<sup>4</sup>. Bien que cette idée soit largement acceptée en Occident, plusieurs auteurs, comme William Watt, ont continué à utiliser les données traditionnelles dans le cadre de biographies. La méthodologie de telles biographies, même récentes, est généralement critiquée<sup>4</sup>.

En 1926, Arthur Jeffery publie un article sur la « Quête du Muhammad historique ». Dans celui-ci, il décrit plusieurs types de biographies, encore valables pour les ouvrages plus récents. Certaines mettent l’accent sur l’aspect politique, d’autres sur l’aspect apologétique. L’approche politico-économique est conditionnée par la méconnaissance du contexte de l’Arabie préislamique et la dépendance à la vision musulmane de celle-ci. Les biographies apologétiques présentant Mahomet sous un angle mélioratif sont en hausse depuis le début du xxi<sup>e</sup> siècle. Elles sont écrites aussi bien par des musulmans que par des non-musulmans et cherchent principalement à dédouaner Mahomet de faits violents. Apologétiques, elles sont caractérisées par l’absence de critique des sources<sup>4</sup>.

## Sources historiques sur Mahomet

### Mahomet



Mahomet représenté sur une illustration ottomane datant du xvii<sup>e</sup> siècle, issue de la copie d’un manuscrit ikhanide du xiv<sup>e</sup> siècle du *Kitāb al-Āthār al-bāqiyah* (*Trace des siècles passés*) du savant Al-Biruni, lequel fut rédigé au début du xi<sup>e</sup> siècle.

### Biographie

<b>Naissance</b>	Vers 570 (selon la tradition musulmane) La Mecque
<b>Décès</b>	Vers 632 (selon la tradition musulmane) Vers 634-635 (selon certains chercheurs) Médine (selon la tradition musulmane)
<b>Sépulture</b>	Mosquée du Prophète
<b>Nom de naissance</b>	أَبُو الْقَاسِمِ مُحَمَّدُ بْنُ عَبْدِ اللَّهِ بْنِ عَبْدِ الْمُطَّلِبِ بْنِ هَاشِمٍ (Abū al-Qāsim Muḥammad ibn ‘Abd Allāh ibn ‘Abd al-Muṭṭalib ibn Hāshim)
<b>Noms courts</b>	محمد, Muḥammad, Mohammadu
<b>Domiciles</b>	La Mecque (570-622), Médine (622-632)
<b>Activité</b>	Prophète de l’islam, marchand, prédicateur, homme politique, chef militaire
<b>Famille</b>	Banu Hachim
<b>Père</b>	‘Abdullah ibn ‘Abdil-Mouṭtalib
<b>Mère</b>	Amina bint Wahb
<b>Conjoint</b>	13 femmes
<b>Enfants</b>	Ruqayya bint Muhammad Qasim ibn Mouhammed (en) Zaynab bint Mouhammed Oumm Koullthoum bint Mouhammed Fatima Abd-Allah ibn Muhammad Ibrahim ibn Muhammad
<b>Statut</b>	Propriétaire d’esclaves (en)

### Autres informations

La vie de Mahomet est fixée à partir de trois principaux ensembles de sources musulmanes : le Coran, les sīra et les hadīths. Pour les historiens modernes, une approche historique doit inclure aussi des sources non musulmanes comme, par exemple, la Doctrina Jacobi<sup>2</sup>.

## Le Coran

Le Coran est le plus ancien document qui mentionne Mahomet, mais il est d'une « pertinence très limitée » pour cette recherche car il se veut an-historique<sup>5</sup> et n'apporte donc que peu d'éléments biographiques et contextuels concernant Mahomet<sup>6,7,8</sup>. Ce dernier n'y est cité que quatre fois alors qu'un personnage comme Īsā (Jésus) l'est une douzaine de fois, accompagné de titres plus prestigieux que ceux attribués à Mahomet, tels que « Messie » ou « Esprit de Dieu » (sourates 4 et 91)<sup>9</sup>. Bien que les mentions spécifiques de Mahomet soient rares dans ce texte sacré, les théologiens musulmans lisent dans certains versets des références à sa vie<sup>10</sup>.



Coran datant du I<sup>er</sup> siècle de l'hégire éclairé en lumière ultra-violette et révélant un palimpseste (provenance de Sanaa).

L'orientaliste Jacques Langhade relève toutefois que Mahomet est omniprésent dans le Coran, du fait qu'il y est maintes fois interpellé. C'est en particulier le cas des injonctions qu'il reçoit de prendre la parole: on retrouve trois cent trente-deux fois l'impératif *qul* !, « dis ! »<sup>Note 1</sup>. D'autre part, si l'on considère les sourates 1 à 70, qui représentent plus des neuf dixièmes du Coran, « il n'y a que la sourate 55 (Le Miséricordieux) où il ne se trouve aucun verset renvoyant explicitement ou implicitement à Muḥammad »<sup>11</sup>. Pour Guillaume Dye, selon une approche diachronique, cette formule est un « ajout relevant du travail éditorial et rédactionnel des scribes »<sup>12</sup>.

Selon Michael Cook, si l'on ne s'appuyait que sur le Coran, « on pourrait déduire que le protagoniste du Coran est Muhammad, qu'il a vécu en Arabie occidentale et qu'il en voulait amèrement à ses contemporains qui récusait ses prétentions à la prophétie.

Mais on ne pourrait pas dire que le sanctuaire se trouvait à La Mecque, ni que Muhammad lui-même venait de là, et on ne pourrait que supposer qu'il s'était établi à Yathrib »<sup>13</sup>. Dye considère Cook comme un optimiste puisque, par exemple, rien ne prouve que le locuteur anonyme de certains passages coraniques soit Mahomet<sup>14</sup>.

Ainsi, pour Langhade, « tout ce qui précède [à savoir les mentions explicites de Mahomet dans le Coran] ne nous dit rien de précis sur l'homme Muḥammad, mais ne nous le présente que dans ses fonctions au service de la révélation, de la Parole divine »<sup>15</sup>. Pour les historiens tenants de la recherche historico-critique — « à contre-courant des récits traditionnels sur les origines de l'islam » —, cette méthode appliquée au Coran permettrait de mieux comprendre, non pas la vie, mais au moins la source de l'enseignement de Muhammad, même s'il faut prendre en compte les altérations, additions et fluctuations jusqu'au règne d'Abd al-Malik<sup>5</sup>. Pour Benkheira, « ce qui est étrange, c'est que parfois les tenants de l'hypercriticisme méprisent la tradition, qui n'est que forgeries à leurs yeux, mais ont de l'estime pour le Coran. Pourtant ce dernier souffre souvent des mêmes handicaps du point de vue historiographique »<sup>16</sup>.

## Biographies anciennes

Les sources principales de la vie de Mahomet résident dans des textes d'hagiographes et d'historiens musulmans, de rédaction relativement tardive (IX<sup>e</sup> et X<sup>e</sup> siècles). La première biographie de Mahomet a été écrite par Ibn Ishaq au VIII<sup>e</sup> siècle. Cet auteur s'appuie sur des auteurs plus anciens comme al-Zuhri. Perdue, elle nous est principalement connue par des recensions du IX<sup>e</sup> et du X<sup>e</sup> siècle. Ces dernières ont néanmoins abrégé et modifié le texte d'Ibn Ishaq<sup>17</sup>. Il s'agit essentiellement d'Ibn Ishām<sup>Note 2</sup>, d'Ibn S'ad<sup>Note 3</sup> et de Tabari<sup>Note 4</sup>, qui proposent une histoire aspirant à répondre aux questionnements religieux, politiques, juridiques ou sociaux de leur époque, offrant par conséquent une image dogmatique et décalée<sup>18</sup> dont l'historicité est sujette à caution<sup>6</sup>.

La précision de ces biographies (sīra) — mais aussi des hadīths — est pour Olivier Hanne « d'autant plus suspecte que leur mise à l'écrit fut tardive (VIII<sup>e</sup> et IX<sup>e</sup> siècles) »<sup>1</sup>. La vie de Mahomet y est reconstituée d'après la tradition orale mise par écrit 140 ans après sa mort grâce aux témoignages indirects de ceux qui avaient connu ses premiers compagnons ; « c'est dire combien l'imagination a pu travailler pendant ce laps de temps », explique l'historien Maxime Rodinson<sup>19</sup>. Les plus anciennes traces écrites, sur papyrus, de ces vies proviennent de la région de la Mer Morte. Il est probable que leurs auteurs, qui ne sont pas arabes ou qui sont des convertis, ont subi l'influence de leur propre culture. Cela pourrait expliquer les traits christiques de Mahomet ou les réminiscences bibliques du récit<sup>1</sup>. Pour Olivier Hanne, « les références au christianisme de langue syriaque et arabe sont frappantes dans [...] la *Sira* et les *Hadīths* »<sup>1</sup>.

Les biographes musulmans de Mahomet ont ainsi créé des récits qui s'appuient sur des autorités de sources ou des « chaînes de transmission » (*isnād*), arguments considérés comme « notoirement douteux » par la plupart des historiens modernes. Les isnads et les hadīths qu'ils veulent légitimer sont considérés par eux comme des éléments « massivement forgés dans l'islam des premiers temps ainsi que dans l'islam médiéval »<sup>20</sup>. Ainsi, selon eux, les « traditions biographiques et autres hadīths ne sont donc pas des sources d'informations fiables sur les débuts de l'islam ». Goldziher avait avancé des preuves comme quoi même les plus anciennes sources correspondaient davantage à la pensée des musulmans du VIII<sup>e</sup> siècle qu'à une approche historique<sup>20</sup>.

Des biographies de Mahomet auraient déjà été écrites par des descendants de ses compagnons. La première biographie aurait été celle d'Urwah ibn al-Zubayr (mort en 713), petit-fils d'Abu Bakr, fils d'Asmaa bint Abu Bakr et de Zubayr ibn al-Awwam, deux compagnons de Mahomet. Il aurait rédigé cette biographie en se basant sur les témoignages de plusieurs autres compagnons. Son ouvrage, aujourd'hui disparu, aurait inspiré les biographes tels que Tabari, Al-Waqīdī et Ibn Ishaq<sup>21</sup>.

Ainsi, comme le souligne Shoemaker, les chercheurs sont face à un dilemme : soit ils acceptent le cœur des traditions musulmanes, soit ils le refusent, ne disposant alors plus de sources d'informations suffisantes<sup>17</sup>.

## Les hadīths

Des enseignements de Mahomet, ainsi que certains de ses faits et gestes, ou ses attitudes lors de telle ou telle bataille, auraient été mis par écrit très tôt. Néanmoins, plusieurs chercheurs — un des premiers étant I. Goldziher — ont démontré que certains hadīths sont composés d'éléments plus récents qui lui ont été attribués postérieurement<sup>22</sup>. Ainsi, les hadīths, bien qu'ils transmettent des informations sur les deux premiers siècles de l'islam, ne constituent pas une source historique suffisamment fiable pour étudier la vie de Mahomet<sup>22</sup>.

Selon les traditions musulmanes, des recueils de hadīths ont été rédigés du vivant de Mahomet par des compagnons : Abu Bakr, premier calife, aurait compilé 500 hadīths qu'il aurait détruits par crainte d'insérer des fautes<sup>Note 6 [réf. nécessaire]</sup>. Amr bin Hazm, gouverneur du Yémen du temps de Mahomet, aurait compilé tout un opuscule qui nous est parvenu intégralement<sup>Note 7</sup>. Jabir ibn Abdullah al-Ansari a rédigé plusieurs ouvrages<sup>Note 8 [réf. nécessaire]</sup>. Samurah bin Jundab

<b>Religion</b>	Hanifisme (570-610), islam (610-632)
<b>Unité</b>	Batailles de Mahomet (d)
<b>Grade militaire</b>	Commandant (d)
<b>Conflits</b>	Bataille de Badr Bataille de Khaybar Bataille de Hunayn Bataille de la Tranchée Bataille de Uhud Bataille de Tabouk
	
Monogramme	
<b>Œuvres principales</b>	
<u>Coran</u>	

composa également un grand volume de hadiths<sup>Note 9</sup>. Sa'd ibn Ubadah (en), lui aussi, rédigea un important ouvrage de hadiths que sa descendance conserva<sup>Note 10</sup>. Abdullah ibn Abbas, fils de l'oncle de Mahomet, a laissé de nombreux livres de hadiths à sa mort. Abu Huraira rédigea la *Sahifah as-Sahihah* avec son disciple Hammam ibn Munabbih (en). Il avait mis par écrit de nombreux rouleaux remplissant un grand coffre en bois qu'il consultait fréquemment<sup>Note 11</sup>. Salmân al-Fârisî (Salman le Perse, mort en 644) a rédigé des hadiths qu'il communiqua à Abu Darda<sup>Note 12</sup>. Abu Ayyub al-Ansari rédigea un manuscrit contenant 122 hadiths qu'il transmit à ses enfants<sup>23</sup>. Des ouvrages consacrés en entier à la collection des hadiths ont été compilés des générations après sa mort par des individus notables tel Mouhammad al-Boukhârî, Muslim ibn al-Hajjaj, Muhammad ibn Isa Al-Timidhî, Abd ar-Rahman An-Nasa'i, Abou Dawoud, Ibn Majah, Mâlik ibn Anas, al-Daraqutni, etc.<sup>24</sup>.



Le jeune Mahomet et le moine Bahira<sup>Note 5</sup>, miniature illustrant du *Jami' al-Tawarikh* de Rashid al-Din, Perse, 1307, Bibliothèque de l'Université d'Édimbourg, en Écosse.

Pour l'islamologue Michel Orcel, « pour sérieux qu'ils puissent paraître, ces critères [de fiabilité des hadiths déterminés par les penseurs musulmans] sont insuffisants au regard de la science occidentale puisqu'ils ne concernent pas la vraisemblance des faits et des témoins, mais essentiellement la liaison de la chaîne de transmission, la fiabilité morale et la mémoire des transmetteurs, et la non-contradiction avec des transmetteurs jugés plus solides »<sup>2</sup>. Aujourd'hui prévaut chez les islamologues occidentaux une vision très critique des hadiths dont certains, selon eux, ont été forgés pour des raisons politiques ou religieuses<sup>2</sup>. Pour Orcel, « si l'on écarte les innombrables hadiths visiblement forgés et tout ce qui relève de la pure hagiographie, on en vient peu à peu à cerner le noyau d'une très possible réalité historique », même s'il reconnaît que ce critère est assez subjectif et changeant<sup>2</sup>.

Quelques chercheurs ont essayé de mener une critique historique de ces récits à travers celle de la chaîne de transmission. Ces recherches sont complexes, les isnad ayant fait l'objet de nombreuses modifications, inventions et forgeries. C'est en particulier le cas lorsque les isnad contiennent des transmetteurs anciens. C'est une manière d'assurer une légitimité a posteriori à ces traditions, une « illusion de l'ancienneté ». Ainsi, les traces de traditions anciennes sont « très probablement artificielles et mythifiées »<sup>17</sup>. Ces recherches cherchent donc le premier chaînon historique des traditions. Cette méthode a permis de dater des traditions du II<sup>e</sup> siècle de l'islam ou de la fin du I<sup>er</sup> siècle. C'est le cas, par exemple, de traditions concernant une accusation d'adultère contre Aïsha qui date d'avant l'obtention du statut particulier qu'elle a dans l'islam sunnite<sup>17</sup>.

## Historicité

Si l'existence historique de Mahomet fait globalement consensus, le degré d'authenticité historique de ses biographies est discuté par les historiens et exégètes contemporains : certains comme les historiens Mathieu Tillier et Thierry Bianquis considèrent que les sources traditionnelles musulmanes sont trop contradictoires pour être réconciliées dans une biographie satisfaisante ; d'autres vont jusqu'à les rejeter au profit de sources non musulmanes plus anciennes<sup>18</sup>. Cette représentation conditionne les élaborations doctrinales qui se développent notamment au sein des madhahib, les écoles juridiques<sup>18</sup>. Pour Olivier Hanne, « Pour les spécialistes, la biographie de Mahomet est impossible. Non que le personnage n'ait pas existé, mais qu'aucun des documents qui en retracent le parcours ne répond aux exigences de l'histoire »<sup>1</sup>.



Codex arabicus, palimpseste avec une couche inférieure (datée vers 500) en syriaque encore un peu visible et une couche supérieure (datée vers 900) en arabe, Sainte Catherine du Sinaï.

Selon les termes d'Harald Motzki (en), traduisant la difficulté à atteindre l'historicité du fondateur de l'islam<sup>25</sup> sous la forme d'une biographie classique, « d'un côté, il n'est pas possible d'écrire une biographie historique du Prophète sans être accusé de faire un usage non critique des sources ; tandis que, d'un autre côté, lorsqu'on fait un usage critique des sources, il est simplement impossible d'écrire une telle biographie »<sup>26</sup>. Parmi d'autres biographes, Alfred-Louis de Prémare cite ces propos afin de souligner la difficulté à laquelle sont confrontés les historiens qui tentent d'établir la biographie de Mahomet : il existe à son sujet peu de sources fiables du point de vue de l'historien, ce qui fait, selon lui, que « toute biographie du prophète de l'islam n'a de valeur que celle d'un roman que l'on espère historique »<sup>27</sup>.

La biographie traditionnelle doit être, pour de nombreux chercheurs, nuancée. En effet, de nombreux éléments sont en contradiction avec certaines recherches actuelles. La Mecque n'est mentionnée dans aucun document avant les textes islamiques, ce qui, ajouté à l'absence de traces archéologiques, conduit certains critiques à douter de son existence à cette époque<sup>28</sup> [réf. incomplète]. Pour d'autres, l'islam porte davantage des influences du Nord de l'Arabie<sup>29,30</sup>. De même, le Coran décrit le milieu de Mahomet comme étant principalement polythéiste.

Une meilleure connaissance du contexte historique permet de mettre en lumière l'importance du judaïsme et du christianisme, en particulier syriaque, lors de la mise en place de l'islam<sup>1</sup>. Pour Claude Gilliot, « Faire naître l'islam dans un milieu païen, plutôt qu'en contact étroit avec le monothéisme (et dans un cadre polémique inter-monothéiste) devait contribuer à renforcer l'idée de l'origine « purement divine » de la nouvelle révélation. »<sup>31</sup>.

Un ensemble de textes juifs, chrétiens et samaritains indépendants et datant du VII<sup>e</sup> siècle, indiquent que Mahomet est encore vivant lors de la conquête musulmane du Proche-Orient. Pour cette raison, Stephen J. Shoemaker propose de réviser la date de sa mort plutôt vers 634 ou 635, en contradiction avec les traditions musulmanes<sup>32,33</sup>. Il est ainsi possible, d'après Shoemaker, que la tradition musulmane ait fixé sa mort en 632 pour s'inspirer de celle de son modèle Moïse qui meurt avant d'entrer en Terre promise, laissant son successeur Josué mener la conquête du pays de Canaan, à l'instar du successeur de Mahomet, Abou Bakr, qui lance ses troupes à la conquête des pays du Cham (Syrie et Palestine)<sup>32</sup>.

L'évolution qui aboutit à la Sîra (biographie sacrée du prophète) s'est faite sur un certain nombre de critères qui ne sont pas seulement littéraires, mais aussi doctrinaux et idéologiques. Pour Uri Rubin, la vie de Moïse décrite dans la Bible et qui se découpe en trois parties de quarante ans (valeurs mythiques, le nombre 120 étant symbole de perfection) aurait servi de modèle à la vie de Mahomet (vocation à 40 ans pour Mahomet, à 80 ans pour Moïse, durée de vie de 60 ans pour Mahomet, le double pour Moïse, toutes ces valeurs étant symboliques)<sup>34</sup>. De même, « les ouvrages islamiques, pour une large part, bâtissent cette biographie [de Mahomet] en vue d'expliquer différents passages du Coran »<sup>30</sup>.

## Mise en place de la figure de Mahomet

Mahomet est une figure historique qui prend forme et acquiert ses caractéristiques actuelles entre les VII<sup>e</sup> et XI<sup>e</sup> siècles. Sa vie, transmise par la sîra et les hadiths, est canonisée entre le IX<sup>e</sup> et le XI<sup>e</sup> siècle par des biographes<sup>35,36</sup> dont certains ont reconstruit des chaînes de transmission fictives. La fiabilité de ces sources est donc réinterrogée par les historiens<sup>37</sup>. Ces vies de Mahomet présentent une vision tardive de cette figure et participent donc à la mise en place d'une figure de prophète qui s'inscrit dans la continuité des prophètes plus anciens, comme Moïse<sup>38</sup> ou Jésus<sup>39</sup>.

La recherche sur les origines de l'islam s'est penchée sur la question de l'apparition du nom de Mahomet. Dans *L'Islam en débats*<sup>40</sup>, Françoise Micheau précise qu'« Il faut attendre la fin du VII<sup>e</sup> siècle pour trouver le nom de *Muhammed* ». Au début du XXI<sup>e</sup> siècle, des fouilles en Arabie saoudite<sup>Note 13</sup> ont mis au jour des graffiti islamiques — probablement contemporains de la révélation coranique — gravés sur des « murs du pardon », dans des sites de type sanctuaires oratoires ou sur des objets épigraphiques porteurs de professions de foi et de demandes de pardon ne mentionnant pas le nom de Mahomet. Pour Frédéric Imbert, la plus

ancienne mention de Mahomet en Arabie, dans un graffiti daté, remonte à 692-693. Si les premiers graffitis, d'origine essentiellement religieuse, proposent la première partie de la profession de foi islamique (« Il n'est de dieu que Dieu »), elle ignore cependant la seconde partie qui mentionne *Mahomet* qui apparaît « beaucoup plus tardivement »<sup>41</sup>. *A contrario*, la mention d'un proche de Mahomet selon la tradition, *Omar ibn al-Khattâb*, figure dans cette série de graffitis, associée à des dates plus anciennes mais sans titre particulier bien que la tradition en fasse un *calife*<sup>41</sup>.



Intérieur du dôme du Rocher, Jérusalem.

Les plus anciennes données matérielles qui mentionnent « *Muhammad* » remontent à une cinquantaine d'années après la mort de Mahomet<sup>42</sup> : en 685 (an 66 de l'hégire) sur une *drachme arabo-sassanide*, en 691 (71 AH) sur une pierre tombale égyptienne et en 692 (72 AH) sur une inscription figurant sur le *dôme du Rocher de Jérusalem*<sup>43</sup>. Selon Volker Popp, en comparaison d'autres pièces similaires portant ces lettres et des représentations chrétiennes, le terme *Mhmd* de la pièce de monnaie arabo-sassanide ne désigne pas Mahomet mais se traduit par « le béni », terme utilisé pour désigner Jésus<sup>44</sup>. Cette thèse est reprise par Karl-Heinz Ohlig<sup>45</sup>, Note 14. De même, certaines inscriptions du dôme du Rocher seraient issues de la phrase biblique : « Béni soit celui qui vient au nom du Seigneur », le béni signifiant Jésus<sup>46</sup>.

L'extrême rareté de ces mentions pose question : certains chercheurs ont adopté une démarche de révisionnisme historique remettant largement en cause la vision historiographique classique, tels Yehuda Nevo qui parle d'un islam pré-muhammadien<sup>42</sup>. Pour cet archéologue et historien israélien, qui exploite des centaines de graffitis du Néguev, le nom de Mahomet apparaît tardivement lorsque les autorités décidèrent à la fin du VII<sup>e</sup> siècle de « créer un prophète arabe pour assoier leur pouvoir »<sup>47</sup>. Cette thèse trouve deux recensions du même auteur, Mehdi Azaiez, dont l'une très critique<sup>48</sup> et l'autre plus descriptive<sup>49</sup>. Frédéric Imbert, qui exploite les mêmes sources, est plus réservé sur cette question ; il considère que cette apparition tardive témoigne d'une évolution dans l'expression de la foi<sup>50</sup>. Le nom de Mahomet commence à être utilisé seulement à partir du califat omeyyade de Marwân I<sup>er</sup> (qui débute en 65 de l'hégire) et ne sera vraiment intégré que peu à peu<sup>42</sup>.

Dans une interview intitulée « Mahomet, le prophète posthume », l'historienne Jacqueline Chabbi explique cette mise en place ainsi : « Parmi les convertis, dans les villes, la masse de la population veut un modèle pratique. La tradition prophétique s'invente à ce moment-là, à travers ce qu'on appelle les *hadiths*, c'est-à-dire les paroles et les actes prêtés au prophète sur lesquels on veut calquer sa conduite. Mais c'est une figure complètement reconstruite »<sup>51</sup>. Pour Olivier Hanne, « Les quatorze siècles de l'islam ont construit autour de lui une doctrine cohérente que l'historien perce difficilement »<sup>1</sup> ; la vie de Mahomet racontée par les traditions est donc « une image idéalisée du Prophète à travers le regard des musulmans des VIII<sup>e</sup> – X<sup>e</sup> siècles »<sup>1</sup>.

C'est ainsi, par exemple, que se met en place la doctrine de « l'impeccabilité de Mahomet et des prophètes », absente des premières générations de musulmans et contraire, pour ceux-ci, à la formule coranique disant que Mahomet est un « homme comme les autres ». Les écrits plus anciens associant à certains prophètes des « fautes graves ». Cette doctrine est énoncée, pour la première fois clairement, par Ibn Hanbal (855)<sup>52</sup>. Cette notion aurait été importée dans l'islam par le biais de l'islam chiite, à partir de l'influence des croyances orientales et a connu dans la pensée sunnite des évolutions et une mise en place longue<sup>53</sup>.

La définition de ce dogme pour l'islam sunnite se construit en réaction à la doctrine de l'impeccabilité appliquée par les chiites aux *imams* et, probablement aussi, par comparaison avec le statut de Jésus chez les chrétiens. Cette mise en place a impliqué de « négliger les textes liturgiques » et de s'estimer « libre dans l'interprétation ». Hormis certaines positions modernes, c'est l'avis d'Ibn Taymiyya (1328) qui est, aujourd'hui, le plus suivi<sup>52</sup>.

## Biographie selon les sources musulmanes

Avant de commencer le récit de la biographie de Mahomet par ces mots « Selon la tradition », l'ouvrage *Les débuts du Monde musulman VII<sup>e</sup> – X<sup>e</sup> siècle* (Presses Universitaires de France) propose cette introduction de Thierry Bianquis et Mathieu Tillier<sup>54</sup> :

« Les débuts de l'islam sont surtout connus par les récits que les historiens musulmans rédigèrent aux IX<sup>e</sup> et X<sup>e</sup> siècles [...]. Mis en forme deux siècles après les événements qu'elle relate, cette histoire offre une image dogmatique et décalée, avant tout destinée à répondre aux interrogations religieuses, politiques, juridiques ou sociales de son temps. C'est pourquoi son authenticité est souvent mise en doute par les historiens du XX<sup>e</sup> siècle [...]. Néanmoins, ces remises en cause (elles-mêmes objets de débats [...]) n'affectent pas l'importance historique de cette vision des débuts : à travers celle-ci transparaissent les représentations que les musulmans des III<sup>e</sup> et IV<sup>e</sup> siècles de l'hégire avaient de leur passé. C'est sur cette représentation du temps écoulé depuis la révélation prophétique muhammadienne que se fondent les élaborations doctrinales se cristallisant alors, en particulier à travers les écoles juridiques (*madhahib*). Faute de certitudes sur l'histoire des premiers siècles de l'hégire, son reflet aux yeux des musulmans des siècles suivants jusqu'à nos jours doit être connu et étudié pour lui-même. »

## Naissance et enfance

Mahomet, selon la tradition musulmane, est né à la fin du VI<sup>e</sup> siècle à La Mecque<sup>55</sup>, cité *caravanière* vivant du commerce de marchandises, traversée de routes allant vers la Syrie, la Mésopotamie, le Yémen<sup>56</sup>.

« Pour tout ce qui concerne l'ascendance et la jeunesse de Mohammed, on ne peut que s'en tenir à la tradition, faute de données historiques probantes »<sup>57</sup>. La tradition musulmane calcule la date de naissance de Mahomet à partir de la date de sa mort<sup>57</sup>, Note 15, Note 16. Selon les sources, l'année pourrait être 569, 570 ou 571<sup>57</sup>. Pour des traditions, il serait né un lundi soir, le 12 ou le 13 du mois de Rabî'a al Awal<sup>Note 17</sup>, troisième mois lunaire du calendrier arabe<sup>Note 18, 58</sup>.

La date de 570 est fondée sur la datation traditionnelle de la campagne militaire d'Abraha, général chrétien éthiopien et vice-roi du Yémen, contre La Mecque<sup>57</sup>. L'année de naissance de Mahomet est appelée par l'islam « l'année de l'éléphant », en référence à cette attaque de La Mecque avec l'aide d'un ou plusieurs éléphants. Le développement de l'étude des inscriptions permet actuellement de dater une expédition d'Abraha vers l'Arabie en 553 et non vers 570. « La chronologie des événements, telle que l'ont établie les historiens du Yémen préislamique, ne permet donc pas de maintenir l'interprétation des commentateurs musulmans traditionnels »<sup>59</sup>. Selon l'historien britannique Bernard Lewis, cet événement s'est produit en l'an 507 après Jésus-Christ<sup>60</sup>. Selon Christian J. Robin, une expédition de l'armée d'Abraha vers l'Arabie centrale peut être « raisonnablement assurée » en 552, soit environ 20 ans avant la date donnée par la tradition musulmane<sup>61</sup>. Le règne d'Abraha est situé entre 535 et 565<sup>62</sup>.

Mahomet est né du mariage de `Abdullâh ibn `Abd al-Muttalib et d'Amina bint Wahb. `Abdullah était le fils d'`Abd Al-Muttalib, chargé de la source Zemzem et de la distribution de l'eau pendant le pèlerinage de La Mecque<sup>57</sup>. La tribu de Quraych (ou Koreish) est une ancienne tribu arabe qui descend de Ghâlib, fils de Fihri, surnommé Quraych, guerrier puissant et redouté. Amina était la fille de Whab ibn `Abd Al-Manaf, chef du clan médois des Banu Zuhrah. La famille de Mahomet est hachémite par référence à son arrière-grand-père Hâchim ibn `Abd Manaf. Son clan a cependant perdu de



Naissance de Mahomet représentée dans *Jami' al-tawarikh*, œuvre encyclopédique de Rashid al-Dîn, 1315



Tombe attribuée traditionnellement à Amina bint Wahb, mère de Mahomet. Détruite en 1998 par l'État Saoudien.

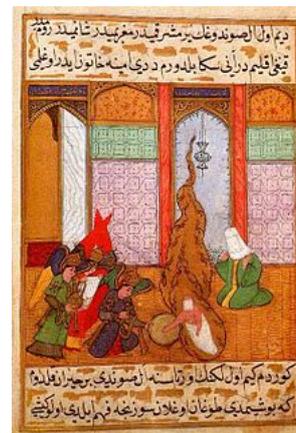
sa splendeur et c'est la tribu des Banu Umayyah (« le clan d'Umayyah ibn 'Abd Šams », grand-oncle de Mahomet) qui contrôle La Mecque<sup>65</sup>. Les Quraychites ont la garde de la Ka'ba, sanctuaire qu'auraient reconstruit Abraham et son fils Ismaël, selon la tradition musulmane<sup>64</sup>.

La mort de son père `Abdullāh survient probablement avant l'émigration de Mahomet à Yathrib (qui prendra plus tard le nom de Médine)<sup>57</sup>. Son nom, qui était totalement inconnu à l'époque, lui est donné à la suite d'un songe de sa mère<sup>65</sup>. Amina accoucha à La Mecque dans la maison de son oncle paternel Abū Tālib, du clan des Banū Hāchīm et frère d'Abdullāh. Son accoucheuse fut Ach-Chifā', la mère de `Abd Ar-Rahmān ibn `Awf<sup>66</sup><sup>[source insuffisante]</sup>.

Se trouvant dans une situation précaire<sup>6</sup>, sa mère Amina le confie à une nourrice, d'abord à Thuwaybah, servante d'Abu Lahab, un autre de ses oncles, puis à Halimah bint Abi Dhuayb as-Sa'diyyah<sup>Note 19</sup> (de la tribu des Sa'dites, Banū Sa'd), et dont le mari était Harith, fils d'Abd al-`Ouzza, fils de Rifa. Tous deux faisaient partie du clan des Banu Sa'd et étaient pauvres<sup>67</sup>. À cette époque, la coutume des familles nobles de Quraych voulait que les enfants soient élevés à la campagne<sup>68</sup>. Celle-ci emporte le nourrisson dans le désert où son mari vit avec la tribu des Sa'dites à l'écart du reste de la population. La vie dans le désert, au milieu des Bédouins réputés pour la pureté de leur langue, était censée prodiguer aux enfants santé et force d'expression<sup>[réf. nécessaire]</sup>.

La tradition islamique raconte qu'alors que Mahomet et l'un de ses frères de lait avaient la garde de quelques bêtes à proximité des habitations, Halīma et son mari Abū Kabchah (surnom donné à son mari) furent alertés par leur fils de lait<sup>Note 20</sup> qu'il aurait vu deux hommes vêtus de blanc coucher Mahomet sur le sol et lui ouvrir la poitrine<sup>Note 21</sup>. Accourant sur les lieux, Halīma et son mari trouvèrent Mahomet debout mais tout pâle. Il leur aurait donné la même version que celle du fils de lait. Les deux hommes vêtus de blanc auraient été deux anges, envoyés pour purifier le cœur de l'enfant, destiné à être prophète de l'islam, et pour apposer le sceau de la prophétie entre ses épaules<sup>Note 22, 69</sup>.

Craignant pour la santé de l'enfant, Halīma se serait empressée de rendre l'enfant à sa mère Amina mais celle-ci meurt trois ans plus tard<sup>70</sup>. Mahomet n'a alors que six ans. Son grand-père paternel `Abd Al-Muttalib le prend alors dans sa maison. Deux ans après, sur son lit de mort, `Abd al-Muttalib charge Abū Tālib, l'aîné de ses enfants, de prendre soin de Mahomet. Il l'élève comme ses propres enfants<sup>Note 23, 71</sup>.



La naissance de Mahomet, représentée dans une peinture du *Siyar-i Nabi*, Istanbul, vers 1595.

## Jeunesse et vie adulte

Alors que Mahomet a douze ans, Abu Talib décide de tenter sa chance dans le commerce caravanier avec la Syrie et Mahomet, son neveu, insiste pour l'accompagner. La tradition veut que, lors d'un voyage, un moine reconnaisse sur lui le signe de la vocation prophétique<sup>72</sup>. Des historiens se sont à « juste titre étonné qu'il n'en ait pas gardé plus de souvenirs et que ses allusions au christianisme soient si éloignées de ce qu'il aurait pu voir ou comprendre de cette religion. Cela conduit même à penser que l'hypothèse des voyages en Syrie est assez douteuse »<sup>71</sup>.

À La Mecque, d'après les deux biographies (*sīra*) d'Ibn Hichām et d'Ibn Kathir, Mahomet se serait distingué des gens de son âge. Une tradition, avec ses exagérations selon l'historien Maxime Rodinson, « en fait dès cette époque un modèle de perfection physique, intellectuelle et morale »<sup>73</sup> : il aurait été fort, judicieux dans ses propos, énergique dans ses expressions, fidèle à ses amis et plus encore à ses promesses. Il aurait évité avec un soin extrême tout ce qui peut faire soupçonner en lui quelque goût pour le vice<sup>73</sup>.

Vers 590, les Quraychites ayant déclaré la guerre (connue sous le nom d'*al-Fijār*<sup>Note 24</sup> — l'impie) aux tribus de Kénan et de Hawazan<sup>Note 25</sup>, ils marchèrent contre elles commandés par Abu Talib. Mahomet, âgé de vingt ans (ou de quatorze ans<sup>74</sup>) se serait distingué par son intrépidité. Les deux tribus ont été battues et dispersées<sup>[réf. nécessaire]</sup>.

Quelque temps plus tard, les fondations de la Kaaba sont gravement touchées par des pluies torrentielles<sup>Note 26</sup>. Menaçant de s'effondrer, le sanctuaire doit être démolit et reconstruit par les Quraychites. Quand il s'agit d'y reloger la Pierre noire, une météorite qui serait vénérée par les Arabes depuis le temps d'Abraham, les tribus ne s'accordent pas sur le choix de celui qui aura l'honneur de replacer la pietre sacrée. Elles conviennent qu'il reviendra au premier qui se présentera le lendemain à la porte du temple. Selon cette tradition, ce fut Mahomet. Pour ménager les susceptibilités, il aurait enlevé sa cape et y aurait placé la pierre noire, qu'il aurait fait élever ensuite par deux Arabes de chaque tribu, et la prenant alors, il l'aurait reléguée lui-même sous le regard approbateur des habitants de La Mecque, enchantés par la noblesse de cette action qui visait à démêler l'orgueil qui en avait été le motif<sup>75</sup><sup>[source insuffisante]</sup>. Quelques mois après la guerre du Fijar, un marchand yéménite est dérobé de ses biens<sup>[style à revoir]</sup> par Al-As ibn Wa'il al-Sahmi. À l'instigation de l'oncle de Mahomet, Al-Zubayr ibn Abd al-Muttalib, une coalition de plusieurs clans est formée, le Hilf al-Fudul, visant à défendre les étrangers et les personnes sans protection clanique. Mahomet y participe et reconnaît son utilité et sa justesse par la suite.

Il entre au service d'une riche veuve du nom de Khadija qui lui confie ses affaires et qui l'épouse bientôt. Selon la tradition musulmane, cela le met à l'abri des soucis matériels et lui confère une certaine reconnaissance sociale à La Mecque mais il est raisonnable de penser que Mahomet, orphelin qui a contracté un mariage inégalitaire, a dû subir une certaine stigmatisation sociale, les individus isolés n'ayant à cette époque d'autre recours que la voie de l'affiliation à l'un des clans dominants<sup>76</sup>. De cette union, il a plusieurs enfants dont seules survivent quatre filles, Zeynab, Umm Kulthūm, Fātima et Ruqayya<sup>72</sup>.

Son mariage et sa participation au Hilf al-Fudul sont les derniers événements historiques connus avant le prêche de l'islam. Il a alors 20 ans. Les 20 années suivantes de sa vie sont peu documentées et l'on ignore les influences extérieures qui ont pu s'exercer sur lui durant cette période. Robinson suggère de s'intéresser à ses proches au tout début de la révélation pour avoir une meilleure idée de sa personne. Il semble qu'il ait continué à participer à des caravanes pour Khadija, et la tradition présente lors de ces voyages plusieurs rencontres avec des moines et ascètes chrétiens ; cependant, leur insistance sur des prophéties annonçant Mahomet comme prophète à venir donne à ces histoires un aspect légendaire. D'après Leone Caetani, il est peu riche au début de la révélation, car il ne pourra racheter qu'un seul esclave lors des persécutions<sup>6, 19, 77</sup>.

## Naissance d'une nouvelle religion

### Premiers pas de l'islam

Mahomet effectue de nombreuses retraites spirituelles (appelées *tahannuth*<sup>78</sup>), à l'instar de ce que font les hunafā, des ascètes de tendance monothéiste qui annoncent la fin des temps<sup>72</sup>. Il y vit alors une expérience spirituelle forte<sup>6</sup>.

La tradition musulmane affirme que c'est en juillet ou août 610<sup>79</sup>, la « Nuit du destin » (Laylat al-Qadr), que, pour la première fois, l'archange Gabriel (*Jibril*) lui est apparu dans la grotte de Hira où Mahomet avait coutume de se recueillir et a commencé à lui transmettre la révélation, la parole de Dieu.

Mahomet, qui a alors 40 ans, commence à transmettre des versets qu'il déclare être révélés par *Allah* et dictés en arabe par Gabriel<sup>71</sup> ; cette dictée aurait duré vingt-trois ans. Selon le dogme musulman, c'est là l'origine du Coran, que Mahomet aurait pris soin d'enseigner oralement dès le début<sup>[réf. nécessaire]</sup>.



Mahomet recevant le Coran de Gabriel. Tiré du *Jami' al-Tawarikh* (*Histoire du Monde*) de Rashid al-Din, Tabriz, Perse, 1307.



La caverne de Hira, l'endroit où Mahomet aurait reçu le premier verset du Coran.

Mahomet, craignant avoir perdu la raison, ne s'ouvre de son expérience qu'après de son épouse, qui l'engage à accomplir son destin prophétique, puis auprès d'un petit cercle comprenant son cousin 'Alī et son affranchi et fils adoptif Zayd<sup>72,80</sup>. Selon l'historien musulman médiéval Tabarī, Khadija, aurait été la première à se convertir à l'islam et Waraqa serait donc la deuxième. Il aurait été le premier homme à suivre Mahomet ; il savait que certains Juifs et certains judéo-chrétiens attendaient la naissance d'un prophète et de deux messies<sup>81,82</sup>. Après sa femme Khadija et Waraqa, les premiers convertis à l'islam seraient par ordre chronologique : Abou-Bakr ; puis Zayd ibn Harithah (esclave de Khadija et donné à Mahomet pour l'affranchir et même le considérer comme son fils), Bilal ibn Rabah (esclave de Omayyah Ibn Khalaf qui l'a torturé pour s'être converti à l'islam puis racheté par le plus riche des compagnons de Mahomet, Abou Bakr, pour être affranchi). Par la suite, plusieurs se convertiront à l'islam<sup>83</sup>.

Au départ, les compagnons de Mahomet (*sahaba*) auraient été au nombre de trente-sept qui gardaient secret leur confession<sup>84</sup>. Bien que ses contemporains acceptaient difficilement d'abandonner leurs croyances et leurs pratiques ancestrales<sup>Note 27</sup> et voyaient d'un mauvais œil le monothéisme prêché par Mahomet ainsi que ses attaques contre les divinités traditionnelles<sup>6</sup>, il réussit à s'entourer en trois ans d'une petite cinquantaine de disciples qui croyaient en sa mission. Ils étaient une centaine au bout de cinq ans. Protégé par sa femme et son oncle, Mahomet dérange les autorités

établies car ses croyances risquent de saper la prospérité économique de la cité, liée aux foires et aux pèlerinages, tandis que le rejet des cultes ancestraux risque de fragiliser le statut social des grandes familles<sup>85</sup>.

La mort en 619 de son oncle Abū Tālib et de sa femme Khadija lui fait perdre tous ses appuis. Il est exclu du clan par le nouveau chef, son oncle Abū Lahab, ce qui signifie que n'importe qui peut le tuer sans avoir à payer le prix du sang<sup>86</sup>. Il est contraint de chercher des soutiens hors d'une ville qui le rejette, non sans avoir converti quelques notables comme Abū Bakr et 'Umar<sup>87</sup>. Mahomet cherche vainement à toucher la population de la ville voisine de Tā'if, avant de trouver un accord avec la ville plus septentrionale de Yathrib où, en 621, plusieurs de ses disciples se sont déjà installés<sup>86</sup>. Selon la *sunna*, les habitants lui demandent de trancher un conflit entre les deux tribus principales. Le succès de cette médiation gagne à sa cause une partie des habitants de la ville qui reconnaissent son autorité, renoncent aux idoles et lui promettent lors d'une rencontre à Aqaba de l'accueillir et de le protéger<sup>85</sup>. De retour à La Mecque, le chef du petit clan des Banu Nawfal (en), Mut'im ibn 'Ādī, finit par lui accorder une « protection temporaire »<sup>88</sup>.

## L'Hégire

La croissance du groupe inquiète les Mecquois et les persécutions contre Mahomet<sup>89</sup> et les siens se font de plus en plus vives après la mort de Khadija et d'Abū Tālib. Une première vague d'émigration emmène une partie des musulmans en Éthiopie où ils vivent quelque temps sous la protection du négus. Olivier Hanne remarque que cette émigration est placée sous la direction d'un ascète. Pour l'auteur, il pourrait s'agir d'une manière pour Mahomet d'exiler un groupe plus intégriste<sup>1</sup>.

Mahomet profite de la saison du pèlerinage, qui voyait affluer vers La Mecque les Arabes de toutes les régions de la péninsule d'Arabie, pour prêcher le message de l'islam. Il conclut un pacte avec un groupe de Médiinois qui acceptent son message. L'année suivante, la communauté musulmane médiinoise est plus nombreuse. 70 hommes se rendent en pèlerinage à La Mecque pour prêter allégeance à Mahomet et lui proposer leur protection s'il s'installait à Médine<sup>90,85</sup>. L'ordre est donné aux musulmans mecquois d'émigrer (hégire) à Yathrib (future Médine) en 622<sup>91</sup>, an 0 du calendrier musulman. Cette date fait l'objet d'un consensus parmi les musulmans. « Une tradition, appuyée sur une interprétation incertaine d'un verset du Coran, fixe d'autre part à quarante ans l'âge de Mahomet quand il commença sa prédication. »<sup>92</sup>. Bannis de leur cité<sup>93</sup>, Mahomet et Abū Bakr sont les derniers à partir ; selon la tradition musulmane, il s'agit du 24 septembre 622, date que retiendra plus tard 'Umar pour marquer le début du calendrier musulman<sup>85</sup>.

Selon René Marchand, Mahomet et ses disciples, privés de ressources, montent en secret plusieurs expéditions qui échouent contre les caravanes faisant le cabotage entre les oasis, jusqu'à l'attaque en mars 624 de la grande caravane à Badr, connue sous le nom de bataille de Badr où ils sont vainqueurs<sup>94</sup>. Le butin est considérable et fait de lui l'homme le plus riche et le plus puissant de Médine<sup>86</sup>.

De nombreux miracles sont attribués à Mahomet par le Coran ou les hadiths. Ainsi, lorsque les gens de La Mecque auraient demandé à Mahomet de faire un miracle, la lune se serait scindée en deux sous les yeux des mecquois<sup>Note 28</sup>. Pour Hanne, ce miracle est une réinterprétation du VIII<sup>e</sup>-X<sup>e</sup> siècles d'un verset coranique<sup>Note 29</sup> qui était originellement une annonce du Jugement Dernier<sup>1</sup>. De même, la pluie serait tombée par l'invocation de Mahomet à plusieurs reprises<sup>Note 30</sup>. Un épisode célèbre relate le tissage d'une toile d'araignée et l'installation d'un nid de pigeons devant l'entrée de la caverne dans laquelle Mahomet et ses compagnons s'étaient cachés des troupes mecquoises<sup>[réf. nécessaire]</sup>.

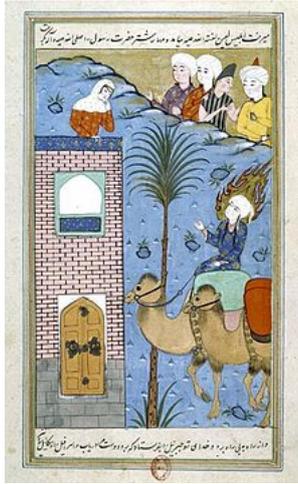
## Chef de guerre et fondateur politique de l'Oumma

Fort de son nouveau pouvoir, Mahomet réorganise Yathrib, où il est en même temps chef religieux, politique et militaire. Il s'appuie à la fois sur les deux tribus arabes et les trois tribus juives qui y vivent<sup>[réf. nécessaire]</sup>.

Là, Mahomet se mue en chef unificateur d'un État théocratique monothéiste qui dépasse les divisions tribales traditionnelles, commençant par former une communauté unique entre les *Muhājirūn* — les « Émigrants » mecquois — et les *Ansār* — les « Auxiliaires » [du Prophète] convertis de Médine<sup>5</sup>. Cette communauté supra-tribale réunie sous l'autorité de Mahomet se concrétise à travers un ensemble de documents, connu sous le nom de « Constitution de Médine » (en fait huit documents rédigés à des dates différentes), qui précise les droits et devoirs des différents groupes médiinois, musulmans, juifs et polythéistes. Cette nouvelle communauté de nature religieuse — l'*Oumma* — est ouverte à chacun par la conversion, indépendamment de son origine tribale ou ethnique. L'Oumma initiale devait ainsi probablement inclure les trois tribus juives médiinoises qui devaient participer à la défense de la ville<sup>95</sup>.

Quelques Juifs, par conviction, reconnaissant en Mahomet le prophète tant attendu à l'instar du rabbin 'Abdullah ibn Salam de la tribu des Banu Qaynuqa<sup>96</sup>, ou par opportunisme, embrassent l'islam<sup>97,98</sup>. Si Mahomet semble avoir voulu gagner la reconnaissance, voire l'adhésion des tribus juives de Yathrib par l'adoption ou l'adaptation de certaines de leurs pratiques — jeûne, prière de midi, institution de l'Achoura, à l'imitation du Yom Kippour... —, les réticences de ces dernières poussent Mahomet à prendre ses distances avec le judaïsme<sup>6</sup>. La rupture se marque, selon la tradition, vers 623, à la suite d'une vision de Mahomet qui invite les

fidèles à ne plus prier vers Jérusalem mais désormais tournés vers La Mecque (changement de *Qibla*), marquant l'« arabisation » de l'islam. Le sanctuaire mecquois dont la fondation est attribuée à Abraham devient le centre spirituel de la nouvelle religion<sup>95</sup> tandis que le *Coran* s'affirme comme la seule révélation authentique, le judaïsme et le christianisme n'ayant su, selon lui, conserver l'intégrité des Écritures<sup>99</sup>.



L'arrivée de Mahomet à la Mecque - miniature persane du XVI<sup>e</sup> siècle.

Pour René Marchand, cette prise en main de la communauté médinoise se traduit par une discipline sévère, des rituels (prières, ramadan) que tous les membres doivent respecter. Deux poètes qui se sont moqués de ses partisans sont assassinés<sup>86</sup>. Ceux qui ne s'accordent pas avec les projets de Mahomet se retrouvent écartés et l'opposition interne à Médine, qui inquiète Mahomet, est matée : deux tribus juives sont chassées de la ville en 624 puis 625 et la troisième est décimée en avril 627<sup>100</sup>.

Après la bataille de Badr, Mahomet définit une véritable doctrine de la guerre, du *djihad*. Il fixe notamment les règles pour la répartition du butin<sup>86</sup>. Le mois de jeûne, *Ramadan*, est par la suite fixé au mois anniversaire où aurait commencé la révélation du *Coran* ou, selon une autre version, pour commémorer la bataille de Badr [réf. nécessaire].

Mahomet aurait participé à de nombreuses batailles après l'Hégire<sup>101</sup>. Selon Hichem Djait, l'un des motifs essentiels du combat de Mahomet contre les *Quraychites* était qu'ils fermaient l'accès de la ville sainte aux musulmans<sup>102</sup>. Une des autres raisons avancées par l'historien est que pour faire triompher l'islam du vivant de Mahomet, il fallait user de la force guerrière, seule option valable pour réformer et convertir les Arabes qui ne comprenaient que les rapports de force à l'époque<sup>103</sup>. En effet, la violence y était extrêmement forte à l'époque de l'Arabie préislamique étant donné qu'il n'y avait pas d'organisation étatique, à l'exception du Yémen<sup>104</sup>. Par ailleurs, seuls les *Muhajirun* (en émigrant à Médine, ils avaient perdu tous leurs biens à la Mecque) participaient aux expéditions contre les caravanes avant Badr<sup>105</sup>. Pour Hilali, les batailles de Mahomet s'inscrivent dans la continuité des razzias préislamiques, expéditions menées pour piller les adversaires pour « des raisons matérielles ou d'autorité tribale » avant de prendre une tournure religieuse<sup>106</sup>.



Mahomet à la bataille de Badr, *Siyer-i Nebi*, XIV<sup>e</sup> siècle.

Les Mecquois prennent leur revanche lors de la bataille de Uhud, en l'an 625. Supportant mal la mainmise des musulmans sur Médine, certains notables juifs, à l'instar de Salam ibn Abi Al-Haqiq, auraient profité de cette défaite pour se rendre à la Mecque et inciter les Mecquois à revenir à la charge. Afin d'en finir avec la menace que constituait à leurs yeux ce nouvel état, les Mecquois forment une coalition regroupant plusieurs tribus arabes dont Gatafan, *Banu Sulaym*, *Banu Asad*, Fazarah et Ashja.

En l'an 627, lors de la bataille de la Tranchée, une armée de dix mille soldats marche sur Médine ; les défenseurs se retranchent derrière un fossé creusé sur la proposition du compagnon de Mahomet le Persan Salman Al-Farisi. La ville ne doit son salut qu'à ce fossé creusé pour en défendre une partie non protégée, ouvrage qui donne son nom à l'épisode<sup>99</sup>. Le siège de la ville s'installe dans la durée. Quelques escarmouches opposent les deux parties. Selon la tradition, la diplomatie mecquoise a tenté secrètement et a réussi à soudoyer la tribu juive des *Banu Qurayza* qui avait la charge d'une partie du front. Mahomet envoie quatre émissaires aux *Banu Qurayza* pour s'assurer de la réalité de leur soutien, mais les émissaires sont mal reçus et constatent la défection des *Banu Qurayza*. Exténués par le siège et les intempéries, les coalisés décident de lever le siège laissant les *Banu Qurayza* à leur sort. Après un siège de 25 jours, ces derniers sont soumis au jugement de leur allié de jadis, Sa'd ibn Mu'adh : Mahomet fait exécuter devant la population convoquée tous les mâles (entre 600 et 900 individus) de la tribu juive, leurs biens confisqués et leurs femmes et enfants sont vendus comme esclaves<sup>86</sup>. Pour Hichem Djait, ce nombre serait d'une centaine (estimation du nombre total des combattants pour 500 à 600 habitants au total) et non 600 à 900 tués. Par ailleurs, seuls les noms des chefs sont cités. Concernant les exécutés, non seulement la *Sira* se contredit mais certaines traditions rapportent que seuls Ali et Zubayr exécutèrent les condamnés, ce qui est peu vraisemblable<sup>107</sup>. L'opposition des *munāfiqun* — « hypocrites » —, les convertis qui marquent une certaine distance critique avec Mahomet, est elle aussi momentanément jugulée<sup>99</sup>. Ce dernier peut alors se consacrer à la préparation de son retour à La Mecque. [réf. nécessaire]

En 628, Mahomet part en pèlerinage à La Mecque à la tête d'un convoi de 1 400 pèlerins et multiplie les signes de ses intentions pacifiques. Les Mecquois leur refusent l'accès au sanctuaire, mais concluent avec les musulmans la trêve dite d'Al-Hudaybiyya. Cette islamisation du rite païen garantit la perpétuation des pèlerinages et leurs retombées économiques à La Mecque, levant les préventions des élites mecquoises des *Quraysh*, dont plusieurs notables comme Khâlid ibn al-Walid ou 'Amr ibn al-'As se rallient à Mahomet<sup>108</sup>. Prévue pour durer dix ans, elle permet dans les deux premières années de plus que doubler le nombre de musulmans<sup>109</sup>.

En l'an 630 (8 de l'hégire), la trêve est rompue lorsqu'une tribu alliée de La Mecque agresse une tribu alliée de Médine. Mahomet marche secrètement sur La Mecque à la tête de dix mille soldats. Aux portes de la ville, il garantit la sécurité de toute personne non combattante et déclare une amnistie générale. La Mecque se rend alors sans opposition. La plupart des habitants se convertissent à l'islam et la Kaaba, débarrassée de ses idoles, conserve sa place éminente dans la culture arabe en voie d'islamisation<sup>108</sup>.

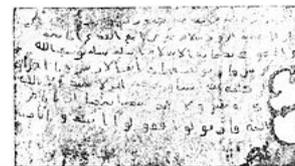
Mahomet a accompli trois fois le rituel du pèlerinage. Deux fois avant sa fuite et une fois lorsqu'il était à Médine. Le dernier pèlerinage s'appelle *Hadjetou el Wada* (« le pèlerinage de l'adieu » ou « de la perfection »). Mahomet a fait quatre fois la visite de l'Accomplissement [pas clair]<sup>101</sup>.

Établi à Médine, Mahomet poursuit l'élaboration de son réseau d'influence : plusieurs expéditions assurent la domination au nord de la Péninsule, notamment à Khaybar, dans l'actuelle Arabie saoudite, une riche cité juive. Il assure la « protection » des habitants exigeant de leur part une taxe au profit des musulmans. Ainsi naît notamment la *djizya*, l'impôt annuel collecté sur les hommes pubères non musulmans (*dhimmi*)<sup>86</sup>. Les autres villes juives d'Arabie tombent rapidement et sont soumises au même statut<sup>86</sup>. Mahomet, qui domine alors une bonne partie de l'Arabie, semble s'engager dans des relations diplomatiques avec les souverains des empires voisins de l'Arabie mais également dans des entreprises à visées expansionnistes, ainsi que paraît en attester une expédition avortée contre la Syrie byzantine<sup>110</sup>. La raison donnée pour cette expédition était le meurtre d'un émissaire de Mahomet par les Ghassanides<sup>111</sup>.

À partir de l'hégire, il aura fallu neuf ans pour que de nombreuses tribus se rallient à Mahomet (sans pour autant toutes se convertir)<sup>71</sup>. Mahomet ordonne l'arrêt des razzias entre tribus arabes déclarant lors de son *Sermon d'Adieu*, seul grand pèlerinage qu'il fit, en l'an 632 : « Le musulman est intégralement sacré pour le musulman, son sang est sacré, ses biens sont sacrés, son honneur est sacré. ». L'unification de la péninsule arabe sous la bannière de l'islam n'est pas de nature à laisser ses puissants voisins indifférents. Mahomet décide donc d'envoyer ses ambassadeurs en Égypte, en Perse et à Byzance, entre autres destinations, pour transmettre son message [réf. nécessaire].

Selon la tradition transmise par les historiens musulmans, Mahomet aurait envoyé huit ambassadeurs vers huit rois ou gouverneurs, pour les appeler à l'islam<sup>112</sup>. Cette tradition est aujourd'hui remise en cause par des chercheurs<sup>113</sup>. Il s'agirait du gouverneur des Coptes en Égypte, Muqawqas<sup>Note 31</sup>, du gouverneur de Syrie, Harith, du prince d'Oman, Djafar ben Djolonda, du prince du Yémen, Haussa, du gouverneur de Bahreïn, Al Ala ben al Hadhrami, du Négus ou roi d'Abyssinie<sup>Note 32</sup>, de l'empereur byzantin, Héraclius, du roi de Perse, Khosro II. La lettre de Mahomet remise par les ambassadeurs aurait contenu : « Au nom

d'Allah clément et miséricordieux. Dis : Ô humain, je suis l'apôtre d'Allah, envoyé vers vous tous, de celui qui possède les cieux et la terre. Il n'y a pas de dieu en dehors de Lui, qui donne la vie et fait mourir [...] »<sup>Note 33</sup> La lettre finissait par « Salut à celui qui suit la droite voie. Mets-toi à l'abri du châtement de Dieu si tu ne le fais pas, eh bien, moi je t'ai fait parvenir ce message ! »<sup>112</sup>.



Prétendue lettre envoyée à Héraclius, l'empereur byzantin.

## Mort de Mahomet

À la fin de sa vie, Mahomet connaît une période d'abattement psychologique à la suite, en partie, de plusieurs défaites, de tentatives d'assassinat et de la mort de son fils<sup>114</sup>. Après avoir réorganisé l'administration et assis l'influence de l'islam à La Mecque, il retourne à Médine, où il meurt après une courte maladie le 8 juin 632 âgé de soixante-trois ans selon la tradition musulmane<sup>115</sup>. D'autres traditions parlent du 28 mai<sup>116</sup>. Selon une tradition chiite, il serait mort pendant qu'il respirait une pomme donnée par Azraël, l'ange de la mort, sur le modèle des légendes juives liées à la mort de Moïse<sup>117</sup>. Selon la tradition musulmane, il est enterré à Médine dans sa maison-mosquée qui devient un lieu de pèlerinage où sont aussi enterrés ses deux successeurs Abû Bakr et 'Umar ibn al-Khattâb<sup>110</sup>.

Les recherches menées par Hela Ouardi mettent en lumière la multiplicité des traditions musulmanes liées à la mort de Mahomet. Selon certaines, il serait mort d'une courte maladie, peut-être une pleurésie, pour d'autres, il serait mort empoisonné par une juive de Khaybar<sup>115</sup>. Néanmoins, elle explique que « son histoire a été « écrite » pour les besoins d'une légitimation du pouvoir » et certaines sources permettent de supposer une mort dans la région de Gaza après 634<sup>115</sup>. Son corps aurait alors été abandonné trois jours montrant ainsi le refus de sa mort — certains croyant une fin du monde imminente — et pour des raisons politiques, afin de permettre la prise du pouvoir par Abû Bakr<sup>115</sup>.

Avec la prise de Khaïbar en 628, le prophète Mahomet était devenu l'homme le plus riche du Hijaz<sup>118</sup> et pourtant à sa mort, il ne laisse rien comme héritage<sup>Note 34</sup> ; il ne possédait au moment de sa mort qu'une tunique, un pagne de tissu grossier<sup>Note 35</sup> et avait gagé son armure contre un gallon d'orge chez un Juif<sup>Note 36 [réf. nécessaire]</sup>. Il ne donna aucune instruction concernant sa succession<sup>119</sup> et selon certaines sources sunnites et chiïtes, il en aurait été volontairement empêché entre autres par Abû Bakr et 'Umar<sup>114, 115</sup>. Selon la tradition chiite, il aurait, avant de mourir, désigné Ali comme héritier et premier calife<sup>117</sup>. Par la suite, ses disciples continueront de se transmettre oralement et sous forme d'écrits les sourates, avant qu'elles ne soient rassemblées définitivement, selon la tradition, en un seul livre, le Coran, par le troisième calife Uthman moins de vingt ans après la disparition de Mahomet<sup>120</sup>.



Mort de Mahomet, peinture de Siyar-i Nabi, Istanbul, 1595.

Au départ de la péninsule arabique et en moins d'un siècle, l'action politique de Mahomet conjuguée à la mission prophétique dont il s'est senti investi va affecter une grande partie du monde connu, de l'Atlantique aux confins de l'Asie, et modifier durablement les équilibres religieux, culturels et politiques de l'humanité<sup>121</sup>.

## Vie maritale et familiale

La famille de Mahomet possède un statut particulier pour les musulmans et en particulier pour les chiïtes<sup>122</sup>. Ce respect possède des origines coraniques puisque le Coran ordonne, à plusieurs reprises, la justice ou la bonté envers ceux qu'unissent les liens du sang. (Coran 16.90 ; 17.26...). Déjà, les familles des prophètes bibliques tiennent une place importante, généralement de protecteurs ou d'héritiers spirituels, dans les récits coraniques. Selon Amir-Moezzi, « Cette place éminente accordée aux proches parents des prophètes antérieurs à l'islam ne pouvait rester sans parallèle avec la famille proche de Mahomet. Pourtant, contrairement aux autres prophètes les références à la famille du Prophète restent allusives, vagues, parfois même ambiguës »<sup>122</sup>. Les commentateurs utilisent la sourate 3 (v.61) pour distinguer certains membres de la famille (en particulier sa fille Fatima, son gendre Ali et les deux fils d'Ali). La sourate 33 présente la pureté de la famille de Mahomet, nommée « famille de la demeure », expression qui évoque la *Beth David*, maison de David, ou la Sainte famille chrétienne. Toutefois, certains chercheurs (Wilfred Madelung, Tilman Nagel...) pensent que cette expression coranique ne désigne pas la famille de Mahomet<sup>122</sup>.

De nombreux récits se sont développés sur la famille de Mahomet. Pour Dye, « Il me semble à peu près impossible de retrouver la réalité historique derrière tous ces récits, mais l'idée traditionnelle selon laquelle le Prophète aurait eu sept enfants (un chiffre qui n'est pas anodin dans la culture biblique) ne paraît pas être une information historique. » Par exemple, pour l'auteur, Maria la Copte/Maria al-Qibtiyya est une fiction littéraire<sup>123</sup>.

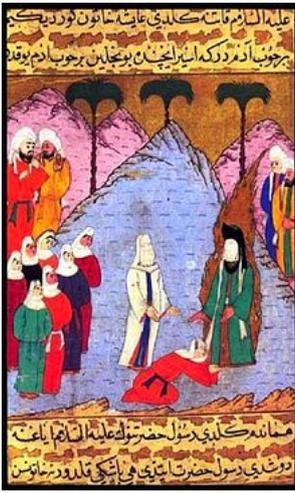
## Les épouses de Mahomet

Mahomet aurait eu onze, treize ou quinze femmes<sup>124</sup>. Les sunnites les appellent les *mères des croyants* (en arabe : *Ummahât al-Mu'minîn*), en signe de précellence sur les autres femmes musulmanes<sup>125</sup>, d'après le verset du Coran suivant (33:6) : « Le Prophète a plus de droit sur les croyants qu'ils n'en ont sur eux-mêmes ; et ses épouses sont leurs mères »<sup>Note 37</sup>. Elles servent de modèles aux musulmanes. Elles sont Khadija bint Khuwaylid, Zaynab bint Khouzayma, Aïcha bint Abi Bakr, Hafsa bint Omar, Umm Salama, Juwayriya bint al-Harith, Zaynab bint Jahsh, Umm Habiba, Maymouna bint al-Harith, Safiya bint Houyay, Rayhana bint Zayd, Maria al-Qibtiyya<sup>125</sup>... La sourate 33 semble mettre en place une hiérarchie entre ces épouses même si les commentateurs ne sont pas unanimes sur sa compréhension<sup>125</sup>.

Khadija est la première femme de Mahomet. Riche veuve possédant un commerce, elle épouse Mahomet, alors son employé. Ils ont sept enfants. Elle est connue par la tradition comme étant la première à croire aux révélations faites à Mahomet. Elle meurt trois ans avant l'Hégire<sup>125</sup>. Peu de temps après la mort de Khadija (619), il épouse Sawda bint Zama (555-644) déjà âgée de 65 ans et donc de quinze ans son aînée.<sup>[réf. nécessaire]</sup>

Pratique conforme aux normes et aux valeurs de l'Arabie de l'époque<sup>126, Note 38</sup>, âgé d'environ 50 ans, il épouse la jeune Aïcha (605/610-678) fille d'Abu Bakr. L'âge d'Aïcha lors de son mariage est depuis plusieurs années sujet à débat. Ainsi le consensus traditionnel indiquant l'âge du mariage d'Aïcha à 6 ans<sup>127</sup> suivi de sa consommation à 9 ans<sup>Note 39</sup> est aujourd'hui controversé pour des raisons d'incohérences chronologiques multiples, sachant qu'aux VI<sup>e</sup> et VII<sup>e</sup> siècles, les habitants de la péninsule arabique n'avaient pas l'usage d'un calendrier qui pût fournir des dates clairement référencées<sup>128, 129</sup>. Il existait cependant un calendrier luni-solaire qui comportait des mois lunaires synchronisés avec le cycle solaire par l'intercalation d'un treizième mois, nommé nasi<sup>130</sup>, le *différé*. Plusieurs hadiths, considérés authentiques par nombre d'oulémas et rapporté tant par Muslim que par Boukhari<sup>Note 40</sup> appuient la thèse d'un mariage à 6 ans. L'historien Maxime Rodinson fait partie de ceux qui émettent une certaine réserve au sujet de ces hadiths<sup>131</sup>.

À partir de 625 et conséquemment aux batailles menées contre les Mecquois, Mahomet conclut une série de mariages auprès de plusieurs femmes devenues veuves sinon proposées en gage d'alliance inter-tribale. Ainsi en est-il de Hafsa bint Omar (602-667) en 625, de Zaynab bint Khouzayma (597-627), de Hind bint Abi Umayya (580-680) en 627, de Rayhana bint Zayd (?-632) issue de la tribu juive des Banu Nadir en 627, de Zaynab bint Jahsh (597-641) en 627, de Juwayriya bint al-Harith (608-673) en 628, et de Safiyya bint Huyeyi Ibn Akhtab (610-670) également issue de la tribu juive des Banu Nadir, en 629. Le traité de paix enfin contracté entre Mecquois et Médinois (628) contiendra encore une nouvelle promesse de mariage pour Mahomet en la personne de Ramla bint Abi Sufyan (589-



Mahomet et sa femme Aïcha libérant la fille d'un chef de tribu, *Siyer-i Nebi*, xiv<sup>e</sup> siècle.

666). Dans la même logique d'alliance politique, il acceptera d'épouser Maria bint Sham'ûn (?-637) en 629, une chrétienne d'Égypte que le gouverneur byzantin Al-Muqawqis (en) lui présenta et que l'on surnommait plus tard Maria la Copte. La même année, il se lie à Safiya bint Houyay (610-670), également issue de la tribu juive des Banu Nadir, avant d'accepter la demande en mariage de Maymouna bint al-Harith (594-674), en dernières noces (630), soit vers 60 ans <sup>[réf. nécessaire]</sup>.

Le mariage avec Zaynab bint Jahsh est particulièrement évoqué par le texte coranique, épouse divorcée du fils adoptif de Mahomet, soit sa bru. Une révélation coranique permet à Mahomet d'acter la séparation avec son époux puis de l'épouser. À la suite de cet épisode, le droit lié aux adoptions évolue et les adoptés doivent porter le nom de leur père naturel. Pour les commentateurs, cela permet de souligner que des fils adoptifs ne sont pas des vrais fils <sup>125</sup>.

À la fin de sa vie, Mahomet aurait eu neuf femmes <sup>Note 41</sup>. Selon le Coran <sup>Note 42, Note 43</sup>, ce statut spécial de Mahomet lui autorisant d'avoir plus de quatre épouses lui aurait été révélé par l'archange Gabriel : « Ô prophète ! il t'est permis d'épouser les femmes que tu auras dotées, les captives que Dieu a fait tomber entre tes mains, les filles de tes oncles et de tes tantes maternels et paternels qui ont pris la fuite avec toi, et toute femme fidèle qui aura donné son âme au prophète, si le prophète veut l'épouser. C'est une prérogative que nous t'accordons sur les autres croyants ». « Nous connaissons les lois du mariage que nous avons établies pour les croyants. Ne crains point de te rendre coupable en usant de tes droits. Dieu est indulgent et miséricordieux. » (sourate al Ahzab, versets 49-51).

La plupart de ses unions avaient un caractère politique et accompagnaient le ralliement de tel notable ou tel clan <sup>132</sup>. Au Moyen Âge, la polygamie est fréquente en Arabie, Mahomet la limite à quatre épouses <sup>Note 44 [réf. nécessaire]</sup>. À part Aïcha, toutes les autres épouses de Mahomet étaient veuves, pour certaines plusieurs fois. Les mariages sont tous liés à un intérêt diplomatique comme le veut la tradition arabe de l'époque. Chaque mariage établissait un lien de sympathie avec la tribu de la mariée <sup>133, 134 [réf. nécessaire]</sup>.

## Res descendants

Après la mort de Mahomet, de nombreux musulmans se réclament de sa descendance. Cette appartenance possède une importante dimension politique. Les Ommeyyades prirent le titre de « famille de la demeure ». Les abbassides se rattachèrent à Mahomet par son oncle, en contradiction avec les exégèses anciennes <sup>122</sup>. Les Alidés, devenus plus tard les chiïtes, insistèrent sur le lien entre Mahomet et son gendre Ali. Considérant la proximité du Coran sur les familles des prophètes, ils considéraient qu'il était impossible que le Coran n'évoque pas davantage la famille de Mahomet. Sur ce constat repose l'accusation de falsification portée par les chiïtes contre la version officielle du Coran. Les sources chiïtes anciennes contiennent de nombreuses citations de ce Coran chiïte et absentes de la version officielle. Elles évoquent Ali, Fatima et la famille de Mahomet <sup>122</sup>.

Les descendants de Mahomet sont qualifiés de chérif, littéralement « noble » ou sayyid « seigneur ». Leur lignée remonterait à Mahomet par l'intermédiaire d'al-Hasan ou d'Al-Husayn, les enfants de Ali ibn Abi Talib et de Fatima Az-Zahra, la fille de Mahomet <sup>[réf. nécessaire]</sup>. Ces considérations généalogiques peuvent revêtir, aujourd'hui encore, une dimension politique importante lorsque certaines familles régnaient la font valoir pour asseoir leur légitimité, à l'instar des Hachémides en Jordanie et de la famille royale du Maroc, les Alaouites <sup>[réf. nécessaire]</sup>. En Occident, être ou se réclamer de la descendance de Mahomet est plus anecdotique. Néanmoins, à la suite de la conquête de l'Espagne au viii<sup>e</sup> siècle, plusieurs dynasties espagnoles comptent Mahomet dans leur ascendance <sup>[réf. nécessaire]</sup>.

## Aspects de la psychologie de Mahomet



Portrait de Mahomet, tiré de *l'Histoire générale de la religion des Turcs* de Michel Baudier. Paris (1625).

Des spécialistes de disciplines variées se sont penchés sur la psychologie de Mahomet. Deux éléments sont souvent retenus pour la caractériser. Des sources indiquent qu'il aurait été orphelin à six ans <sup>135</sup>. Par ailleurs, à 25 ans il épouse Khadija sans avoir d'autre femme. Ce n'est que deux ans après la mort de Khadija qu'il se remarie, cette fois en ayant plusieurs épouses.

L'historien Maxime Rodinson écrit que « Mahomet donne l'impression d'un homme sage, équilibré » <sup>136</sup>. Il constate que malgré cela, Mahomet a un tempérament inquiet, nerveux, causé selon lui par son incapacité à obtenir une descendance mâle, source d'infamie à l'époque. Cette inquiétude est peut-être nourrie aussi par sa grande ambition. Il interprète l'épisode où, à 6 ans, Mahomet a, selon la tradition, le cœur ouvert par des anges, comme le signe d'une constitution pathologique qu'il rapproche des poètes arabes préislamiques, les kohânn, qui pouvaient avoir des visions et expliquaient les songes. Maxime Rodinson rapproche la figure de Mahomet de celle des grands mystiques.

Malek Bennabi réfute la thèse de la schizophrénie <sup>137</sup>. Il compare le prophétisme de Mahomet à celui de Jonas ou de Jérémie, à l'aide de la phénoménologie. La description des moments où Mahomet recevait une révélation a amené de nombreux commentateurs à évoquer l'épilepsie. Cependant, Bennabi affirme que toutes les caractéristiques de l'épilepsie ne se retrouvent pas, et que par ailleurs, Mahomet conservait l'usage de sa mémoire, ce qui va à l'encontre de ce diagnostic.

## Noms et titres de Mahomet

### En arabe

#### Muhammad, entre nom et surnom

Mahomet porte le nom arabe : مُحَمَّد (Muḥammad), que l'on peut traduire par « digne de louanges » <sup>Note 45</sup>. Il n'est que très peu nommé dans le Coran <sup>138</sup>. Son nom مُحَمَّد (Muḥammad) ne compte que quatre occurrences dans le corpus coranique <sup>138, 140</sup> [3:144, 33:40, 47:2 et 48:29], uniquement dans des passages dits médinois <sup>39</sup>. Il serait désigné une cinquième fois sous le nom حَمْد (Aḥmad) <sup>141</sup> [61:6]. Toutefois, initialement compris comme un adjectif, Aḥmad interprété comme nom propre n'apparaît qu'au ii<sup>e</sup> siècle de l'hégire <sup>142</sup>.

Pour Gilliot, « Le nom de Muhammad était très rare avant l'islam. On pourrait même être tenté de douter de son existence ». L'auteur remarque et voit dans la volonté d'auteurs musulmans anciens d'en trouver des occurrences « presque désespérément », qui se limitent selon eux à quatre ou sept, un argument pour dire que *Muhammad* n'était pas le nom originel de Mahomet <sup>143</sup>. Le temps passant, les auteurs musulmans en ont rajouté (quatorze pour Shams al-Dīn al-Saḥāwī -

xv<sup>e</sup> siècle). Pour certains, Allah aurait empêché de donner ce nom pour le réserver à Mahomet<sup>39</sup>. S'appuyant sur ces listes, Buhl et Welche, à l'inverse, considèrent que le nom existait avant Mahomet et que *Muhammad* doit être son vrai nom<sup>144</sup>.

Participe passif du verbe « louer », ce terme n'est pas un prénom et ne put être donné comme tel. Il s'agit probablement d'un surnom — peut-être posthume, à l'instar du « Bien-aimé » donné à Jésus dans les textes chrétiens (Mt.17.6, l'Épître aux Éphésiens ou l'Ascension d'Isaïe). Pour Ohlig, le terme *Muhammad* est un prédicat chrétienne syro-arabe avant d'être repris pour désigner un prophète sous les Omeyyades<sup>145</sup>.

Selon l'islamologue Hichem Djait, « les sources de l'islam, elles, ont occulté le premier nom du Prophète ». À partir de sources anciennes — ce nom apparaît chez Ibn Saad du ix<sup>e</sup> siècle<sup>45</sup> —, l'auteur suppose que le nom original de Mahomet est « Qutham ». Selon la coutume en vigueur, il porte le nom de « Qatham Ibn Al-Mutalib », son oncle décédé. L'apparition et le changement du nom en Muhammad, « le loué » seraient liés à la prédication<sup>146</sup>. Le nom *Muhammad* est un nom qui lui aurait été donné plus tardivement à la suite de la vision en rêve d'un ange<sup>45</sup>. Gilliot remarque qu'*al-Qutam* fait partie des listes de noms<sup>39</sup>. Le verbe a plusieurs significations : « rassembler des biens et des richesses », ou « quelqu'un à salir avec de la terre et du fumier »<sup>39</sup>.

## Autres noms et titres de Mahomet

Il est surnommé encore *Abou l-Qâsim*, soit « père de *Qasim* » (correspond toujours au fils aîné comme le veut la tradition arabe)<sup>[réf. nécessaire]</sup> et avec le lignage complet « Abû Ibrâhîm Muhammad ibn `Abd Allâh ibn `Abd al-Mouttalib ibn Hâshim » (أَبُو الْقَاسِمِ مُحَمَّدُ بْنُ عَبْدِ اللَّهِ بْنِ عَبْدِ الْمُطَّلِبِ بْنِ هَاشِمِ) soit « père d'Ibrahim Muhammad, fils de `Abdallah, fils de `Abd al-Mouttalib, fils de Hachim »<sup>147</sup>. Selon certaines traditions, Mahomet aurait été appelé pendant sa jeunesse Amin, forme masculine du nom de sa mère<sup>125</sup>.

Des auteurs anciens donnent des listes de noms à Mahomet, 1000 pour Abou Bakr Ibn al-Arabî (xii<sup>e</sup> siècle), 300 pour n Diḥya al-Kalbî al-Nasabayn al-Andalusî al-Balansî, (xiii<sup>e</sup> siècle) 860 pour Yûsuf al-Nabhâni (xix<sup>e</sup> – xx<sup>e</sup> siècle). Certains les limitent à 99 pour ne pas dépasser le nombre des noms divins<sup>39</sup>. Certains de ces noms ou titres sont communs à Allah et à Mahomet<sup>39</sup>.

Dans sa période mecquoise, le Coran qualifie Mahomet de contributeur (*ṣāḥibukum*) des siens, c'est-à-dire appartenant à la même tribu que ses proches<sup>148</sup>. Puis, en période mecquoise tardive et en période médinoise, ainsi que dans les hadiths, de « messenger de Dieu » (*rasoul*) (الرَّسُول). Il est également désigné par l'expression (*Nabi*) (النَّبِيُّ, *an-nabiy*, traduit « le Prophète »). Ces deux appellations renvoient à une distinction faite en islam entre deux catégories de personnes investies d'une mission divine : d'une part les « messagers de Dieu » ou « envoyés de Dieu » — au nombre de trois cent treize — qui ont reçu la révélation de lois abrogeant les lois des messagers précédents, avec l'ordre de le transmettre aux hommes ; d'autre part les « prophètes » — au nombre de cent vingt-quatre mille — qui ont reçu une révélation par les mêmes voies et l'ordre de transmettre aux hommes un message du messager précédent<sup>149</sup>, le premier d'entre eux étant *Adam* et le dernier, Mahomet, l'un comme l'autre étant considérés comme des prophètes-messagers<sup>150</sup><sup>[réf. nécessaire]</sup>.

## Formule d'eulogie

Lorsque les musulmans pieux prononcent ou écrivent le nom de Mahomet, ils emploient la forme arabe et ajoutent généralement l'eulogie « prière et paix sur lui »<sup>151</sup> qui peut se dire de plusieurs façons dont les deux principales sont « *ṣalloullâhou `alayhi wa sallam* » (صَلَّى اللَّهُ عَلَيْهِ وَسَلَّمَ) ou bien « *`alayhi salâtou wa salâm* » (عليه الصلاة والسلام). Pour chacun des autres prophètes cités dans le *Coran* ou encore lorsqu'ils parlent des anges, ils prononcent « sur lui la paix », « *`alayhi salâm* » (عليه السلام). Cette formule porte le nom de *Tasliya*<sup>152</sup>.

## Le nom propre « Mahomet » dans la langue française

« Mahomet » est le nom propre français qui désigne habituellement le fondateur de l'islam. Il est aussi utilisé pour désigner certains personnages historiques de l'islam comme les anciens califes, mais jamais pour les personnes ordinaires ou contemporaines<sup>Note 46</sup>. Cette forme, qui est attestée depuis le xiii<sup>e</sup> siècle, est assez éloignée des prononciations musulmanes actuelles, par exemple de l'arabe (محمد, mʊʕħæmmæd). Vestige médiéval, elle résulte d'une transcription incorrecte mais consacrée par l'usage et les dictionnaires de langue française<sup>153</sup>. Le nom du prophète de l'islam est connu depuis le viii<sup>e</sup> siècle dans le monde romanophone, au fil des contacts générés par l'expansion musulmane<sup>154</sup>.

On trouve la forme brève « *Mahum* » dans la *Chanson de Roland* (xi<sup>e</sup> siècle). Dans les chansons de geste qui popularisent son nom sous diverses formes (par exemple « *Mahon* » ou « *Mahom* »<sup>155</sup>) à la suite de la prise de Jérusalem par les Turcs seldjoukides (1078) et la prédication des croisades en Occident, Mahomet est assimilé à une divinité faisant partie d'un panthéon idolâtre des Sarrasins, en compagnie de *Tervagant*, *Apollin*, *Jupiter*, *Noiron*, *Cahu* et d'autres<sup>155</sup>. Cette présentation adressée à un public laïque relève à l'époque soit de l'ignorance, soit d'une volonté de présenter l'adversaire sous un jour ridicule<sup>155</sup>. La graphie « *Machumet* »<sup>156,157</sup> apparaît dans la traduction du *Coran* faite en latin à la demande de l'abbé de Cluny Pierre le Vénérable en 1142<sup>Note 47</sup>. Ce dernier, contempteur des ennemis du christianisme<sup>Note 48</sup>, présente Mahomet comme une créature satanique à mi-chemin entre Arius et l'Antéchrist<sup>158</sup> mais fait montre de respect envers les musulmans<sup>Note 49</sup>. Cette traduction latine servira pendant des siècles de matrice à toutes les autres en langue européenne<sup>159</sup><sup>[réf. incomplète]</sup>. Elle est publiée en 1543 puis 1550 à Bâle par le philologue protestant Theodor Bibliander<sup>160</sup>, constituant le premier volume de son fameux « *Machumetis Saracenorū principis, ejusque successorū vitæ et doctrinæ, ipseque Alcoran* »<sup>Note 50</sup>, ouvrage à connotation polémique<sup>Note 51</sup> qui rencontre un grand succès<sup>Note 52</sup> et sert à la première version française considérablement révisée par André Du Ryer, publiée en 1647<sup>161</sup> sous le titre *L'Alcoran de Mahomet*<sup>Note 53</sup>. Plusieurs autres variantes sont connues mais les sources vont majoritairement utiliser la forme « *Mahumet* »<sup>162</sup>. Cependant, l'érudite et précurseur orientaliste français Guillaume Postel, contemporain de François I<sup>er</sup>, utilisera dès le xvi<sup>e</sup> siècle et les premières relations franco-ottomanes la forme « Muhamed », proche de l'originale, de même qu'il inventera les termes « muhamediste » et « muhamedique », qu'il emploiera indistinctement comme synonymes des substantifs et adjectifs mahométan ou musulman<sup>163</sup>. Son disciple Guy Le Fèvre de La Boderie reprendra la forme de Postel dans sa traduction de l'écrit de controverse sur l'islam *Confusion de la secte de Muhamed* en 1574.

L'Encyclopædia Universalis fait en 1971 usage de la graphie *Muhammad* dans son article consacré au prophète de l'islam<sup>164</sup>, rédigé par l'historien Maxime Rodinson<sup>Note 34</sup> ; le dictionnaire Larousse titre son article *Mahomet ou Muhammad*<sup>165</sup>. Abdurrahmân Badawî, traducteur égyptien de la *Sira* d'Ibn Ishaq, écrit *Muhammad*, mais Hermann Zotenberg, traducteur de *Tabarî*, utilise *Mohammed*<sup>166</sup>, et Vincent Monteil, traducteur



Inscription en style koufique  
*Muḥammad messenger d'Allah* gravée sur le fût d'une colonne de la Grande Mosquée de Kairouan.



*Muḥammad* en calligraphie arabe sur le mur d'une mosquée d'Edirne en Turquie.



Portrait de Mahomet provenant de l'ouvrage d'Alexander Ross *A View of all Religions in the World*, (1683). On peut lire le nom MAHOMATUS en médaillon.

d'Ibn Khaldoun, utilise *Muhammad*<sup>167</sup>. Nombre d'autres spécialistes de l'islam n'utilisent plus la forme française « Mahomet », mais tantôt « *Muhammad* », tantôt « *Mohammad* » ou tantôt « *Mohammed* » dans leurs textes en français<sup>Note 55</sup> quand d'autres restent attachés à cette forme « savante »<sup>168,169,170</sup>. Certains auteurs préfèrent par ailleurs user d'autres formes vernaculaires : *Mohamed*, *Mouhammad* ou encore *Mamadou*<sup>171</sup>. Tolan alterne entre Mahomet pour évoquer la vision historiographique du personnage et Muhammad pour évoquer le personnage historique<sup>172</sup>. Deux ouvrages de synthèse sur le Coran illustrent l'absence de consensus sur cette question pour les chercheurs. *Le Coran des historiens* utilise Muhammad comme version simplifiée de la translittération<sup>173</sup> et le *Dictionnaire du Coran*, Mahomet comme forme francisée<sup>174</sup>.

La forme française « Mahomet » serait, selon l'historienne Jacqueline Chabbi, la traduction de la forme latine « *Mahometus* »<sup>168</sup> que l'on retrouve déjà au XIII<sup>e</sup> siècle dans un ouvrage en latin de Raymond Lulle<sup>175</sup> dont la première version — aujourd'hui perdue — était rédigée en arabe<sup>176</sup>. Cette forme latine résulte de modifications phonétiques par métathèses vocaliques et consonantiques du nom arabe Muhammad<sup>154,177,Note 56</sup>. Si le linguiste Michel Masson voit dans les altérations phonétiques une origine dépréciative du nom « Mahomet » qui dénoterait l'imaginaire péjoratif au sujet du prophète de l'islam dans l'Occident médiéval<sup>154</sup>, Olivier Hanne l'associe davantage à la « maladresse des premiers traducteurs et à la méconnaissance de l'arabe en Europe »<sup>162</sup>. Les formes du nom, *Mohamed* ou *Mohammed* ou *Muhammad* ont commencé à se répandre en français à partir du XIX<sup>e</sup> siècle mais n'ont pas supplanté la forme « Mahomet »<sup>162</sup>.

Cette forme « Mahomet » ne présente plus *a priori* aucune connotation péjorative<sup>154</sup> mais est peu appréciée dans le monde musulman<sup>162</sup>. Pour Tareq Oubrou, certains musulmans francophones se lancent dans des « élucubrations linguistiques » très poussées, en voulant faire venir « Mahomet » de « *ma homid* », qui veut dire « celui qui n'est pas loué », soit précisément une signification contraire de « Mohammed », qui se traduit par « celui qui est loué »<sup>179</sup>. L'usage de ce terme est perçu par des musulmans comme « volontairement dépréciative » mais Hanne remarque que ces polémiques ne visent jamais les formes turques ou africaines aussi éloignées de la forme arabe<sup>162</sup>.

## Autres variantes françaises du nom de Mahomet

Il existe différentes variantes et usages du nom et de ses dérivés. *Mohamed* est une forme française courante dans le Maghreb<sup>180</sup> [réf. incomplète]. Elle est traditionnellement utilisée en français pour le prénom des personnes vivantes, la forme *Mahomet* étant réservée aux personnages historiques<sup>Note 57</sup>.

Certaines variantes peuvent avoir un aspect péjoratif. *Mahound* est une manière péjorative dont Mahomet a été désigné en anglo-normand pendant le Moyen Âge, par exemple au XII<sup>e</sup> siècle dans *La Chanson de Roland*<sup>181,182</sup>, au point de devenir un nom commun<sup>183</sup>. Il a été utilisé pour présenter Mahomet comme une *déité* que les musulmans auraient adorée ou encore comme un démon ou un cardinal romain qui avait inspiré une fausse religion aux musulmans, et il a fini par simplement désigner le diable<sup>184,185</sup>. Plus récemment, Salman Rushdie dans les *Versets sataniques* reprend ce terme péjoratif médiéval *Mahound* pour désigner Mahomet<sup>186</sup>. Ce dénigrement par le nom se retrouve en Andalousie orientale, dans la comédie baroque, le personnage d'un bouffon nommé *el Mahoma*, très libre dans la construction de son jeu de scène, représente avec humour « une altérité négative »<sup>187</sup>.

## Foi et traditions musulmanes

Mahomet est considéré par les musulmans comme le dernier des prophètes et des messagers dans le sens où il termine et scelle le cycle de révélation des religions abrahamiques<sup>Note 58</sup>. Il lui revient donc, dans la croyance islamique, de restaurer la loi ainsi que la foi incorruptible du monothéisme d'origine tel qu'il fut apporté par Dieu à Adam, Noé, Abraham, Moïse et Jésus, ainsi que tous les autres prophètes venus avant lui<sup>188</sup>.

Les révélations (ou *Ayat*, lit. « signes de Dieu »), sont progressivement « descendues » sur Mahomet jusqu'à sa mort sous forme de versets qui seront compilés en un seul livre : le Coran, considéré par les musulmans comme la « Parole de Dieu » autour de laquelle la religion est fondée. Outre le Coran, la vie de Mahomet (*Sira*) et les traditions (*Sunna*) nourrissent également la foi musulmane. La vie et les actes de Mahomet ont été commentés et critiqués au cours des siècles aussi bien par ses partisans que par ses opposants<sup>189</sup>.

## L'imitation de Mahomet

Le Coran présente Mahomet comme un « beau modèle » (s. 33, 21)<sup>190</sup> et fait de son exemple, la *sunna*, la seconde source du droit. Pour autant, selon différentes pensées juridiques, la question de savoir s'il faut le considérer comme un conformisme, qui se définit comme « l'acceptation d'une doctrine sans en connaître la preuve », s'est posée. Ce conformisme/imitation — *taqlid* — est une obligation pour ceux qui, non versés dans les sciences juridiques, sont confrontés à une question légale ou éthique. Ils doivent alors interroger un légiste. Cette vision est présentée positivement par l'islam. En revanche, cette imitation est présentée négativement lorsqu'elle est pratiquée par quelqu'un ayant les capacités de se pencher sur les aspects légaux<sup>190</sup>.

Au VIII<sup>e</sup> siècle, les textes de l'islam spirituel montrent que « l'amour du Prophète ne représente pas encore une voie de salut et n'occupe pas l'horizon du croyant, sinon de manière diffuse ». C'est au X<sup>e</sup> siècle que le « modèle prophétique [devient une] source fondamentale de la voie spirituelle et de ses exigences »<sup>191</sup>. Quant à eux, « les hanafites (et mu'tazilites) font ainsi prévaloir le *ra'y*, l'intelligence mise au service du jugement, plutôt que la stricte imitation des actions du Prophète et des anciens (*salaf*) érigés en modèles atemporels. »<sup>192</sup>

Le port de la barbe par certains musulmans ou la polygamie<sup>193</sup> sont des exemples de cette imitation de Mahomet. Pour Delcambre, « L'importance de cette imitation de Mahomet dans la vie musulmane est due au fait que l'islam est à la fois normatif et ritualiste. Le ritualisme traduit le souci de coller à la norme. » En cela, l'islam se rapproche d'une orthopraxie<sup>194</sup>. L'attachement à la figure de Mahomet, dans la continuité de formes de piété médiévales, participe pleinement depuis le début de l'époque pré-moderne au développement individuel<sup>195</sup>.

## Les musulmans et Mahomet

Si Mahomet lui-même ou sa perception en Europe a fait l'objet de nombreuses études, la perception de Mahomet par les musulmans eux-mêmes a moins été étudiée<sup>Note 59</sup>. Si, dans le monde musulman, un respect, "voire une vénération" sont généralisés, les degrés entre la vénération et la dévotion mais aussi les pratiques consacrées à Mahomet font davantage débat et sont multiformes dans le monde musulman<sup>196</sup>. Cette vénération de Mahomet a « produit un rapport complexe à la mémoire, symptomatique du rapport aux origines et du malaise actuel dans la façon de se situer dans le monde moderne », celle-ci ayant « fossilisé » une figure prophétique<sup>197</sup>.

Pour Gril, un retour aux sources scripturaires permet d'illustrer dans les traditions une « intense vénération » de la part des compagnons pour Mahomet<sup>198</sup>. Entre le XVII<sup>e</sup> et le XIX<sup>e</sup> siècle, au Maghreb, existaient des ouvrages de dévotion à Mahomet, comportant des descriptions des qualités de celui-ci mais aussi des prières et des invocations qui lui sont consacrées<sup>199</sup>. Pour Boespflug, « Muhammad est de toute évidence la figure la plus vénérée en Islam. [...] Un autre de ses titres est : « le beau modèle ». Le Prophète lui-même, devant la vénération dont il commençait d'être l'objet et désireux de prévenir tout risque d'idolâtrie, a souvent rappelé qu'il n'était qu'un homme »<sup>200</sup>. Le Coran lui donne pour autant une dimension « distincte de l'humanité ordinaire »<sup>198</sup>.

La célébration de l'anniversaire de Mahomet (*Mawlid*), pratiquée depuis le VIII<sup>e</sup> siècle dans le sunnisme<sup>201</sup>, est l'une de ces pratiques qui fait débat<sup>190</sup>. Bien que non-canonique et très critiquée par une minorité fondamentaliste, elle « est acceptée par la majorité des clercs de l'islam comme une bonne coutume ». À cette occasion sont récités des poèmes de louange, sont organisées des processions<sup>201</sup>... Un des traits de ces fêtes est l'importance de la Lumière. « Dans la conscience de la majorité des musulmans le Prophète est bien plus que l'être humain, simple envoyé et fondateur d'une communauté, que wahhabites et rationalistes modernistes voudraient imposer : il est la lumière à l'origine de la création du monde, l'intercesseur universel, proche en particulier de ceux qui prient sur lui »<sup>201</sup>. En raison du développement de la pensée salafiste, mais aussi d'un courant rationaliste, elle connaît aujourd'hui un déclin<sup>201</sup>. À partir de sa création en 1932, l'Arabie Saoudite, en particulier, souhaitant un retour à un « islam supposé originel » lance une campagne pour l'interdiction de cette célébration<sup>201</sup>.

## Mahomet considéré comme intercesseur

Plusieurs *hadiths* donnent à Mahomet le rôle d'intercesseur<sup>202</sup>, de même certains passages du Coran<sup>Note 60</sup>. Cette intercession fait l'objet d'une des inscriptions du Dôme du Rocher : « Nous vous demandons, ô Seigneur, [...], de bénir Muhammad Votre serviteur, Votre prophète, et d'accepter son intercession pour son peuple... »<sup>203</sup>. Celle-ci aura en particulier lieu au Jugement Dernier<sup>204</sup> lors du passage « du pont », épisode s'inspirant de l'antiquité iranienne où l'homme doit passer sur un pont au-dessus des flammes de l'enfer. Cette intercession est dite permise par Dieu. Il témoigne pour les croyants et contre les incroyants<sup>205</sup>. D'autres êtres peuvent être des intercesseurs en islam (les anges, les « saints » dans l'ensemble du monde musulman, les Imams pour le chiïsme...) <sup>206</sup> mais Mahomet en occupe la première place<sup>207</sup>, voire l'unique, après Allah<sup>206</sup>.

Des auteurs issus du *mutazilisme* refusent cette doctrine comme en contradiction avec le principe de justice et de châtement. Certaines traditions (qui sont, en partie, nées des conflits entre courants rivaux) sont alors rejetées<sup>206</sup>. Le *wahhabisme* (ou *salafisme*) se refuse « à reconnaître l'intercession du Prophète, pourtant solidement établie dans les textes et la Tradition »<sup>208</sup>. C'est ainsi qu'ils ont détruit de nombreuses mosquées-tombes et ne font que tolérer les visites sur la tombe de Mahomet « parce qu'ils ne peuvent réellement s'y opposer »<sup>209</sup>.

À l'inverse du sunnisme divisé sur la question, le chiïsme est plus uni sur l'intercession. Conscient de la contradiction avec une justice stricte, ils présentent l'intercession comme une miséricorde divine. Elle reste en revanche limitée aux croyants musulmans qui ne sont pas ennemis du chiïsme<sup>206</sup>.

## Annnonce de la venue de Mahomet

Le Coran affirme que la venue de Mahomet comme prophète de l'islam pour toute l'humanité est annoncée dans la Torah et dans l'Évangile. Plusieurs passages de la Bible sont interprétés par les musulmans en ce sens<sup>211</sup>.

« Et quand Jésus fils de Marie dit : « ô Enfants d'Israël, je suis vraiment le Messager d'Allah [envoyé] à vous, confirmateur de ce qui, dans la Thora, est antérieur à moi, et annonciateur d'un Messager à venir après moi, dont le nom sera « Ahmad ». Puis quand celui-ci vint à eux avec des preuves évidentes, ils dirent : « C'est là une magie manifeste ». »

— Sourate 61.6

L'assimilation de Mahomet au *Paraclet* annoncé dans les Évangiles (chap. 14:16-17) reconnu par le christianisme comme l'Esprit Saint, est un exemple de recherche *apologétique* d'annonce de Mahomet dans les textes bibliques. Ainsi, dès le VIII<sup>e</sup> siècle, ce terme est associé par Ibn Ishaq à Mahomet<sup>212</sup>. Ce terme a fait l'objet de deux « détournements linguistiques »<sup>212</sup>. Le premier a détourné le terme syriaque *mnaḥmana* utilisé dans une adaptation « très approximative du texte de Jean »<sup>213</sup>. La racine de ce mot *nḥm* n'a pourtant avec celle *hmd* de Mahomet que deux lettres en commun dans un ordre différent<sup>212</sup>. Cette interprétation s'est peu répandue au Moyen-Orient en raison du nombre de personnes parlant syriaque capable de « dénoncer la confusion » mais s'est répandue au Magreb<sup>212</sup>. Le second est lié au terme grec. L'apologétique musulmane a ainsi transcrit le terme *parakletos* par le mot « *periklutos* », modifiant le sens original d'« avocat » en celui de « loué », le « glorieux », sens en arabe du terme « Mohamed » ou particulièrement Ahmad (Cor.LXI. 6.)<sup>142</sup>. Cependant, il n'est jamais fait mention de ce terme dans les manuscrits de la Bible en langue grecque et une association de ces termes « reviendrait à traiter une langue indo-européenne (le grec) comme une langue sémitique » dans laquelle primeraient les consonnes et où les voyelles seraient variables, ce qui est inexact<sup>214, 212</sup>. « L'histoire du texte et des traductions de l'Évangile, jointe au fait que le mot *periklutos* n'était pas courant en grec contemporain, montre que c'est impossible »<sup>142</sup>. Cette démarche de « captation » des textes chrétiens s'accompagne d'accusations portées contre les chrétiens et les juifs par le Coran d'avoir « falsifié » les écritures<sup>212</sup>. Gilliot voit dans cette annonce une « *mimesis* concurrentielle », Mahomet fondant son statut prophétique sur l'imitation de Jésus<sup>39</sup>.



Mahomet lors de l'épisode du *Voyage nocturne*, chevauchant le cheval *Buraq*, est entouré d'anges, dont l'archange *Gabriel*, à gauche. Mahomet, comme il est de tradition dans la peinture persane, est auréolé de flammes et son visage est représenté couvert d'un voile. Peinture issue d'un *Khamseh* de Nizami, attribuée à Sultan Muhammad et datée 1539-43<sup>210</sup>.

## Reliques

L'islam possède une tradition de reliques attachées à Mahomet et appelées *Athar*<sup>215</sup>. Des reliques corporelles sont aussi vénérées. Il peut s'agir de sueur, de cheveux ou de poils<sup>216</sup>. Les auteurs classiques, tel Bukhari, témoignent de la vénération de reliques dès les débuts de l'islam. Certaines traditions racontent, en effet, comment les compagnons de Mahomet cherchaient à récupérer cheveux et ongles après sa toilette afin d'en faire des amulettes<sup>217</sup>.

L'islam reproduit en la matière les traditions antérieures du *judaïsme* ancien et du *christianisme* de son temps. <sup>[réf. nécessaire]</sup> La possession des reliques de Mahomet et en particulier du « manteau du Prophète » est utilisée comme légitimation du pouvoir califal<sup>217</sup>. Elles sont vénérées par les fidèles pour obtenir une grâce « qui en émane », qui pour guérir, qui pour trouver un époux<sup>217</sup>, qui pour conjurer le « mauvais sort »<sup>218</sup>. Le culte des reliques est rejeté par le *wahhabisme*<sup>219</sup>.

Une des plus grandes collections de reliques musulmanes est conservée au palais de *Topkapi* à Istanbul. Elle contient aussi bien des reliques de Mahomet que d'autres reliques considérées comme ayant appartenu à des personnages bibliques, comme la verge de Moïse ou l'épée de David<sup>217</sup>. Même si le commerce des reliques et escroqueries sont courantes jusqu'au XX<sup>e</sup> siècle, la majeure partie de la collection d'Istanbul a été offerte au sultan Selim I<sup>er</sup>, après la prise du Caire en 1517<sup>217</sup>.

De nombreuses reliques d'objets attribués au prophète de l'islam sont aujourd'hui conservées dans diverses mosquées ou sanctuaires<sup>217</sup>. En Inde, il existe une tradition d'ostension de reliques<sup>218</sup>. Une paire de chaussures de Mahomet, très sacrée pour les pèlerins musulmans, qui se trouvait à *Lahore* au *Pakistan*, a été volée en 2002<sup>220</sup>.



Empreinte présentée comme celle du pied de Mahomet au musée d'Istanbul.



Boîte qui contiendrait des poils de barbe de Mahomet conservés au musée de Konya en Turquie.

## Représentations de Mahomet

### La question du physique de Mahomet

L'apparence et l'allure physique de Mahomet ont été précisément décrites dans les textes musulmans tardifs<sup>221</sup>, certains manuscrits accumulant les détails<sup>222</sup>. Ces données font l'objet d'ouvrages particuliers, les *shamâ'il*, qui présentent des descriptions physiques à partir des *hadiths*<sup>223</sup>. Les représentations des XIII<sup>e</sup> – XVI<sup>e</sup> siècles s'inspirent de ces ouvrages<sup>223, 224</sup>. Pour Rodinson, « A vrai dire, tous les portraits que nous en avons sont sujets à caution »<sup>225</sup>.

Selon ces descriptions, « il était, nous dit-on, de taille moyenne, avec une grande tête, mais n'avait pas la face ronde et joufflue ; ses cheveux étaient frisés sans excès, ses yeux noirs, grands et bien fendus, sous de longs cils. Sa carnation était blonde tirant vers le rouge. Il avait sur la poitrine des poils rares et fins, mais par contre ceux des mains et des pieds étaient épais, sa barbe bien fournie. Son ossature était forte, ses épaules larges. Quand il cheminait, il lançait ses pieds énergiquement en avant comme s'il descendait une pente. Quand il se retournait, c'était tout d'une pièce »<sup>225</sup>.

### Dans les arts visuels

#### Représenter Mahomet ?

La tradition islamique a hérité de l'interdiction juive de la représentation de Dieu, elle-même issue du Décalogue<sup>226</sup>, mais l'aniconisme n'a jamais explicitement été promulgué : l'interdit pesant sur la fabrication d'images culturelles « d'êtres vivants ayant un souffle vital (*rûh*) » (autrement dit, les êtres humains et les animaux) n'est pas posé par le Coran, ni la *Sunna*<sup>227</sup>, ni, à proprement parler, par aucun des *hadiths*<sup>228</sup> même s'il est incontestable que ces derniers véhiculent une conception fort négative — presque diabolisante — des images<sup>229</sup> : leurs créateurs sont soupçonnés, voire accusés, de se livrer au blasphème en prétendant rivaliser avec l'activité créatrice d'Allah<sup>230</sup>. Si interdit il y a, c'est davantage dans un sentiment largement partagé et un certain consensus théologique — un *ijmâ* — qui réprovoient ces représentations et qui, même dépourvus de justification théorique objective, suscitent une large adhésion chez les musulmans, à la suite du courant majoritaire sunnite<sup>231</sup>. Au-delà de cette pensée religieuse, l'image des êtres animés a ainsi toujours été utilisée dans les pays musulmans<sup>232</sup>.

Pour Boespflug, « Muhammad est de toute évidence la figure la plus vénérée en Islam. [...] Un autre de ses titres est : « le beau modèle ». Le Prophète lui-même, devinant la vénération dont il commençait d'être l'objet et désireux de prévenir tout risque d'idolâtrie, a souvent rappelé qu'il n'était qu'un homme. L'interdiction de le représenter est encore une manière de lui obéir, sauf s'il s'avère qu'elle est vécue comme une extension subreptice à sa personne de l'interdiction de toute image de Dieu, auquel cas cette interdiction devient elle-même tacitement idolâtrique »<sup>200</sup>.

Ainsi, l'interdit s'est étendu, « mais pas partout ni toujours », à la figuration de Mahomet — jugé non digne d'être représenté afin d'assurer la primauté de la lecture et de l'iconographie du Coran ou au contraire jugé trop digne ontologiquement pour être figuré, *en-Nûr el-Muhammadî*, la « lumière mohammedienne », étant selon les *soufis* trop éclatante pour être regardée —<sup>233</sup>, voire à celle de tous les prophètes, leurs familles et leur descendance<sup>231</sup>.

Les polémiques récentes autour de la représentation de Mahomet sous forme de caricature ont déclenché un rejet de l'image. « Elles alimentent l'idée fautive et essentialiste que, « de tout temps », l'islam aurait interdit la représentation de son prophète, voire toute représentation humaine » sans prendre en compte la diversité des islams, la diversité géographique, chronologique dont le rapport à l'image va du rejet à la « contemplation de portraits de leur prophète comme une expression de leur dévotion »<sup>234</sup>.

Au XI<sup>e</sup> siècle, plusieurs récits musulmans racontent l'existence d'images de Mahomet en dehors du monde musulman, dans des monastères ou dans des maisons privées. Ces récits appartiennent à un style littéraire, un récit type, de la découverte de portraits préfigurant ou prédisant un avènement. Au XI<sup>e</sup> siècle, un tel récit prend place chez Heraclius à Constantinople. Un texte plus ancien, au IX<sup>e</sup> siècle, place le même récit avec des détails similaires en Chine. Dans ces récits, l'image de Mahomet est une preuve, faite de main divine, de la Prophétie de Mahomet<sup>235</sup>.

#### Particularités des représentations figurées de Mahomet dans le monde musulman

S'il faut constater que l'art de l'islam — qui est essentiellement un art du concept caractérisé par l'évitement de l'imitation des êtres vivants ainsi que par l'abstraction — évite d'une manière générale le portrait<sup>236</sup>, Mahomet a néanmoins été régulièrement représenté en Perse, en Inde, en Afghanistan, en Turquie... avec différentes variantes<sup>237, Note 61</sup>. Cependant, et malgré la nature iconique de bien des épisodes de sa vie, le prophète de l'islam a été peu représenté pour lui-même : il s'agit essentiellement de représentations — pas toujours figuratives — « en mouvement » ou « en action » pour l'illustration desdits épisodes<sup>221</sup>.

Al-Dinawari rapporte l'existence de portraits dès le IX<sup>e</sup> siècle mais il n'en existe plus de trace : il faut attendre la fin du XIII<sup>e</sup> siècle pour trouver les premières représentations dans des enluminures en Perse ilkhanide. Mahomet est alors représenté dans des chroniques à visage découvert, nimbé d'une auréole ou d'une flamme<sup>238</sup>.



Mahomet (voilé), Ali et ses fils, enluminure ottomane du XVI<sup>e</sup> siècle, Bagdad.



Hilya, bois, xiv<sup>e</sup> siècle.

À partir du xvi<sup>e</sup> siècle, la quantité d'images de Mahomet diminue<sup>234</sup>. Son visage, ainsi que les mains, se trouvent voilés progressivement à partir du xv<sup>e</sup> siècle. La silhouette se voile ensuite entièrement avant de disparaître complètement au profit de motifs ou de formules évocatrices de sa personne, quittant une réalité anthropomorphe à laquelle se substitue une flamme, une lumière ou encore une « absence perceptible »<sup>238</sup>. À partir du xvii<sup>e</sup> siècle et de l'époque ottomane<sup>224</sup>, naît le principe de *hilya* ou « portrait-écrit », Mahomet étant remplacé par la calligraphie de son nom, par un arbre généalogique, voire l'empreinte de ses pieds ou de ses sandales<sup>238</sup> dans une évolution spirituelle due notamment au soufisme chiïte qui considère les représentations anthropomorphes comme mondaines et non-musulmanes<sup>238</sup>.

La raison de ces évolutions est mal connue et il n'est pas certain qu'il faille y voir une conséquence de la « désapprobation des ulémas ». Pour Christiane Gruber, il s'agit plutôt d'un reflet de la tendance mystique à l'abstraction dans la représentation de Mahomet comme « Lumière prophétique ». Ces visions, nées en Iran safavide, « insistent sur le fait que l'essence du prophète ne peut être appréhendée que par une vision de l'âme, et s'accompagnent de descriptions allégoriques de la « lumière prophétique », symbolisée par le nimbe de flamme »<sup>234</sup>.

À la fin du xx<sup>e</sup> siècle des bandes dessinées à vocation pédagogique, adaptant le Coran, ont été publiées en pays sunnites<sup>239</sup> mais ont suscité le débat avant que la publication en soit stoppée<sup>240</sup> : en effet, au début du xxi<sup>e</sup> siècle, en dehors de l'espace chiïte<sup>241</sup>, l'interdit concernant les représentations de Mahomet — qui représente une réalité divine pour nombre de croyants — est devenu plus fort qu'il ne l'était auparavant, pour atteindre une grande rigueur et devenir un interdit majeur s'apparentant à un tabou<sup>242</sup>. Dans ce contexte, la publication de caricatures de Mahomet dans un journal danois en 2005, relayées dans des médias internationaux, a soulevé un tollé et provoqué des réactions violentes dans plusieurs pays de tradition et de culture islamiques et certaines communautés musulmanes des pays occidentaux [réf. nécessaire].



Illustration du *Siyer-i Nebi*, xvi<sup>e</sup> siècle.

## Filmographie concernant Mahomet

Plusieurs films, des films de fiction biographique ou des films documentaires, ont été consacrés à Mahomet.

Parmi les films de fiction, plusieurs sont réalisés dans une perspective musulmane et s'imposent de respecter l'interdiction de représenter Mahomet. Ils y parviennent en recourant à des plans en caméra subjective chaque fois qu'une scène implique Mahomet [réf. nécessaire]. C'est le cas du film biographique *Le Message*, coproduction multinationale réalisée par Moustapha Akkad et sortie en 1976. Plusieurs films d'animation américains produits par le studio Badr International adoptent la même technique : *Muhammad : The Last Prophet* de Richard Rich en 2002 et ses préquelles sorties au cours des années suivantes : *Before the Light*, *Salman the Persian* et *Great Women of Islam* [réf. nécessaire]. Le film iranien *Muhammad: The Messenger of God* de 2015 ne reproduit pas non plus son visage<sup>243</sup>.

Par ailleurs, plusieurs documentaires consacrés à Mahomet ou à l'histoire de l'islam en général relatent la vie du prophète de l'islam. C'est le cas de la série documentaire *Islam : Empire of Faith* de Robert H. Gardner, distribuée par la compagnie américaine PBS en 2000. En 2002, la même chaîne produit un documentaire *Muhammad : Legacy of a Prophet*, réalisé par Michael Schwarz et Omar al-Qattan. En 2011, du 21 au 25 juillet, la chaîne britannique BBC diffuse une mini-série documentaire en trois volets sur la vie de Mahomet, *The Life of Muhammad*, réalisée par Faris Kermani. Selon la BBC, il s'agit de la première série documentaire consacrée au prophète de l'islam à être diffusée sur une chaîne européenne<sup>244</sup>. La mini-série est purement documentaire et ne contient pas de scènes de reconstitution mettant en scène Mahomet<sup>245</sup>.

Dans la série télévisée française *Il était une fois... l'Homme* (1978), Mahomet est représenté dans l'épisode 8, mais uniquement comme un personnage vu de dos, vêtu de blanc et à la longue chevelure noire.

En 2012, le film *L'Innocence des musulmans* mettant en scène des passages de la vie de Mahomet est invoqué comme raison principale des manifestations et attentats anti-américains de septembre 2012 [réf. nécessaire].

En 2021, *La Dame du Paradis* met en scène Fatima, fille de Mahomet, et son mari Ali. Il s'agit du premier film à donner un « visage » à Mahomet<sup>246</sup>.



Manifestation contre le film *L'Innocence des musulmans*, 2012, Sydney.

## Mahomet dans la littérature et l'imaginaire occidental

### Du Moyen Âge au xvii<sup>e</sup> siècle

L'imaginaire européen sur l'islam se forme principalement à partir du Moyen Âge. Dans ce contexte, précédant et préparant les confrontations des croisades, « l'islam et son prophète ont été successivement (mais aussi, parfois, concomitamment) présentés comme un fléau de Dieu puis comme une hérésie et/ou un paganisme idolâtre. »<sup>247</sup>. L'idée de l'islam comme hérésie chrétienne apparaît chez les chrétiens orientaux dès le viii<sup>e</sup> siècle. Elle atteint l'Espagne au ix<sup>e</sup> siècle puis se diffuse en Europe à partir du xii<sup>e</sup> siècle<sup>248</sup>.

Mahomet apparaît tout d'abord dans la littérature populaire occidentale, sous le nom de Mahound (entre autres corruptions comme *Mahowne*, *Mahon*…) en tant que divinité païenne ou démon<sup>249</sup> : il est parfois identifié comme l'une des principales divinités des Sarrasins au sein d'un panthéon variant d'une œuvre à l'autre (par exemple, aux côtés d'Apollon et Termagant dans *La Chanson de Roland*, voire comme une divinité païenne générique d'autres peuples « infidèles » : ainsi, dans les *mystères du cycle de York*, Pharaon à l'orée de la mort, appelle son armée à adresser ses prières à la divinité « Mahowe »<sup>Note 62</sup> [réf. nécessaire].

Sous l'influence de sources espagnoles comme les chroniques d'Euloge de Cordoue ou de récits de pèlerins revenant de Terre sainte comme celui de Dithmar, le Mahomet de la littérature se rapproche aux xii<sup>e</sup> et xiii<sup>e</sup> siècles de celui de la tradition musulmane, sa vie est enrichie de nombreuses histoires fabuleuses et calomnieuses. Des biographies occidentales fleurissent, essentiellement en latin, telles la *Vita Mahumeti* de Embricon de Mayence, les *Otia de Machomete* de Gautier de Compiègne dont le *Roman de Mahomet* (1258) d'Alexandre du Pont est une adaptation qui constitue la première œuvre de littérature française à son sujet. Mahomet y est présenté comme un schismatique de la chrétienté, brutal et perfide, souvent comme un sorcier malfaisant<sup>250</sup>. Durant cette période, Mahomet



Lucas van Leyden, *Mahomet et le moine Sergius*, original de 1508.

est représenté comme un personnage repoussoir par une sélection d'anecdotes, ou l'invention d'autres, afin de limiter et dissuader les interactions entre chrétiens et musulmans<sup>247</sup>. Dans ces récits et afin de le dénigrer, Mahomet est présenté comme ayant eu « une mort affreuse et honteuse, suivie du déchirement et de la profanation de son corps »<sup>247</sup>.

Au XIII<sup>e</sup> siècle, Dante, dans la *Divine Comédie*, présente Mahomet en compagnie de son cousin Ali dans son neuvième cercle des enfers, celui qu'il réserve aux « schismatiques », les entrailles sortant de son ventre ouvert. Cette description sera utilisée par plusieurs artistes, comme récemment Salvador Dalí, pour représenter Mahomet les entrailles exposées, ou encore Gustave Doré dans son illustration de la *Divine Comédie*. On rencontre aussi le Mahomet éventré de Dante dans certaines églises, telles la basilique San Petronio de Bologne en Italie, dont la chapelle Bolognini contient une fresque réalisée par Giovanni da Modena vers 1410-1415, où il représente « Machomet » (comme l'indique une inscription sur la fresque) tourmenté par un démon<sup>251</sup>.



Fresque de la basilique San Petronio de Bologne en Italie, où Mahomet est tourmenté par un diable.



Mahomet dans une illustration de la *Divine Comédie* par Gustave Doré.



Saint Christophe entouré par le pape et Mahomet considérés comme les ennemis du protestantisme



Mahomet ayant une crise d'épilepsie, 1640, Amsterdam, Broer Jansz,

Avec les croisades, le discours connaît des variations et certains auteurs, comme Burchard de Strasbourg montrent une proximité des musulmans avec certaines valeurs communes. Pour Tolan, « au XIII<sup>e</sup> siècle, alors même que la « légende de Saladin » est en marche et que la croisade a échoué, l'on songe de plus en plus à la conversion des musulmans. Or, comment les missionnaires pourraient-ils œuvrer avec efficacité en se contentant de leur « insouciance ignorance » ? De ce constat, on aboutit à la création d'écoles de langue pour les missionnaires, « surtout parmi les dominicains des XIII<sup>e</sup> et XIV<sup>e</sup> siècles »<sup>247</sup>. Au XV<sup>e</sup> siècle, la présentation de Mahomet par le cardinal humaniste Nicolas de Cues est déjà ambiguë, présentant des aspects négatifs et positifs<sup>252</sup>.

Pendant la période de la Réforme, l'islam et Mahomet servent d'étalon. Pour les protestants, les catholiques sont « pires » que Mahomet dans leurs erreurs, tandis que les catholiques associent Mahomet, Calvin et Luther en enfer<sup>248</sup>.

## XVIII<sup>e</sup> siècle

Dans sa pièce *Le Fanatisme ou Mahomet le Prophète*, Voltaire fait dire à l'un de ses personnages que Mahomet est un « imposteur », un « faux prophète », un « fanatique » et un « hypocrite »<sup>253,254</sup>. Selon le critique littéraire François Busnel, parlant de la pièce de Voltaire, « *Le fanatisme ou Mahomet le prophète* est une charge contre l'islam et, plus largement, contre toute religion monothéiste »<sup>255</sup>. C'est pourtant « l'intolérance de l'Église catholique et les crimes commis au nom du Christ » qui étaient les premiers visés par le philosophe des Lumières<sup>256</sup>. C'est ce qu'écrivit Voltaire dans une lettre de 1742 : « Ma pièce représente, sous le nom de Mahomet, le prier des Jacobins mettant le poignard à la main de Jacques Clément »<sup>257</sup>. Ce double sens de la pièce est confirmé par le critique littéraire Julien Louis Geoffroy : « Mahomet est donc un mauvais charlatan, un caffard imprudent et téméraire : à travers son costume éblouissant, on reconnaît toujours le capuchon du révérend père Bourgoing »<sup>258</sup>. Les dévots qui n'ont pas été dupes l'ont attaqué immédiatement en justice pour impiété et scélérate, et Voltaire a dû retirer sa pièce<sup>259</sup>.

Voltaire a souvent été hostile aux révélations religieuses qu'il considérait comme étant fallacieuses. Il évolue dans sa vision sur Mahomet en passant d'un « imposteur » à un « enthousiaste ». Ces évolutions s'inscrivent dans la découverte d'une tolérance dans le monde turc à partir des années 1740<sup>260</sup>. À partir de 1763, sa « haine contre les dévots » augmente et s'exprime en élevant l'islam, quitte à modifier son histoire<sup>260</sup>. Pour lui, l'islam sans Mahomet est un théisme qu'il défend : « Croire un seul Dieu tout puissant était le seul dogme, si on n'y avait pas ajouté que Mahomet est son prophète, c'eût été une religion aussi pure, aussi belle que celle des lettrés chinois ». Entre 1742 (publication de *Mahomet ou le fanatisme religieux*) et 1770, les positions de Voltaire ont changé. Voltaire retient que « sa [Mahomet] religion est sage, sévère, chaste et humaine » mais nomme toujours Mahomet de « sublime et hardi charlatan »<sup>261</sup> et donne raison à un homme qui aurait dit au mufti de Constantinople : « Mahomet n'était qu'un imposteur hardi qui trompa les imbéciles »<sup>262</sup>. <sup>Note 63</sup>

Voltaire illustre l'évolution de la perception de Mahomet, — souvent considéré comme l'auteur du Coran<sup>Note 64 [réf. nécessaire]</sup> —, au siècle des Lumières, durant lequel celui-ci est avant tout perçu comme un rationaliste et un réformateur. Il aurait été à l'origine d'un monothéisme pur correspondant aux idées anticléricales des Lumières<sup>252</sup>. Selon Emmanuel Leroy-Ladurie, à propos de Voltaire, « le philosophe tenant d'abord au Coran l'immense mérite d'avoir affirmé avec plus de rigueur et de raison que le christianisme l'unicité de Dieu. Il a retiré toute l'Asie de l'Idolâtrie... »<sup>259</sup>. Une louange de Mahomet, courante à cette époque comme chez Henri de Boulainvilliers, est une manière de critiquer l'Église. Pour Tolan, il faut davantage lire dans ces écrits une critique de l'Église qu'une véritable louange<sup>248</sup>. Ainsi, pour l'auteur, l'évolution de Voltaire est davantage un choix stratégique qu'un véritable retournement<sup>248</sup>.

L E  
FANATISME,  
O U  
M A H O M E T  
L E P R O P H E T E,  
T R A G É D I E.  
P A R  
M . D E V O L T A I R E.



A A M S T E R D A M,  
Chez ESTIENNE LEDET & COMPAGNIE.  
M D C C L I I I.  
L'ouvrage de Voltaire.

L'autre forme de critique possible de la religion est de renvoyer les personnages religieux dos à dos. Au xviii<sup>e</sup> siècle apparaît aussi sous le manteau le *Traité des trois imposteurs*, un livre blasphématoire où sont accusés d'imposture délibérée Moïse, Mahomet et Jésus-Christ<sup>248</sup>. Le marquis de Sade fait émettre par son personnage moribond des critiques violentes contre l'ensemble des chefs religieux, dont évidemment Mahomet : « Ton Jésus ne vaut pas mieux que Mahomet, Mahomet pas mieux que Moïse, et tous trois pas mieux que Confucius qui pourtant dicta quelques bons principes pendant que les trois autres déraisonnaient; mais en général tous ces gens-là ne sont que des imposteurs, dont le philosophe s'est moqué, que la canaille a crus et que la justice aurait dû faire pendre. »<sup>Note 65</sup>

## xix<sup>e</sup> siècle

Ce siècle voit l'apparition d'une vision romantique de Mahomet. Celui-ci est alors comparé aux « grands hommes », créateurs d'empires, comme Alexandre le Grand. Cette vision s'appuie sur les textes abbassides présentant la vie de Mahomet et qui ont « pour but de légitimer la dynastie de califes et projetaient donc déjà cela sur le fondateur de l'islam »<sup>252</sup>. Napoléon lui-même participe à la mise en place de cette figure de Mahomet comme législateur et conquérant<sup>248</sup>.

Mahomet est aussi une pièce théâtrale de Johann Wolfgang Von Goethe<sup>264</sup>. Goethe a appris l'arabe et il est allé en Arabie pour comprendre le personnage principal de sa pièce théâtrale Mahomet<sup>264</sup>. Pour Goethe, au-delà du législateur déjà mis en avant par les auteurs des Lumières<sup>265</sup>, Mahomet est le prophète par excellence<sup>266</sup> et est vu comme un exemple d'un génie poétique<sup>265</sup>.



Grigori Gagarine, *Sermon de Mahomet*, 1840-1850, musée russe de Saint-Pétersbourg.

Au-delà du conquérant et du poète, des auteurs du xix<sup>e</sup> siècle vont mettre en avant l'aspect héroïque de la figure de Mahomet. Alphonse de Lamartine écrit en 1865 *Les grands hommes de l'Orient : Mahomet, Tamerlan, le sultan Zizim*. Cet auteur, comme les auteurs du romantisme, ne voit plus en Mahomet un imposteur, comme cela était le cas au xviii<sup>e</sup> siècle. Pour lui, les visions de Mahomet proviennent de son épilepsie. Sa description de Mahomet est fortement positive et la seule faiblesse de celui-ci est, pour l'auteur, sa sensualité<sup>265</sup>. Victor Hugo, dans un poème de *La Légende des siècles* (1858), *L'an neuf de l'Hégire*<sup>267</sup>, présentant la mort de Mahomet, s'inscrit dans le même courant<sup>265</sup>.

## xx<sup>e</sup> siècle et xxi<sup>e</sup> siècle

En parallèle de réflexions religieuses<sup>248</sup>, le xx<sup>e</sup> siècle voit le développement des études historiques sur Mahomet. Celles-ci soulèvent la difficulté d'écrire une biographie non religieuse<sup>Note 66</sup>.

Au xx<sup>e</sup> siècle, l'image de Mahomet comme législateur reste importante. Au-delà de l'hommage qui lui est rendu, cela permet, pour Tolan, « d'esquiver une question centrale : le rôle religieux du prophète »<sup>248</sup>. C'est ainsi qu'il apparaît sur la frise sculptée en 1935 par A. Weinman, pour décorer la salle d'audience de la Cour suprême des États-Unis. Il est représenté parmi dix-huit législateurs importants<sup>248</sup>.

Le xx<sup>e</sup> siècle voit aussi une réflexion de penseurs catholiques sur la « figure de Mahomet. Ainsi, Louis Massignon, qui souhaitait un dialogue avec les musulmans, voyait dans Mahomet un être inspiré par Dieu, qui prêcha la vérité et amena son peuple au culte du Dieu suprême et unique ». Néanmoins, celui-ci restait pour lui un « prophète négatif », n'ayant pas « su arriver à la vérité suprême du christianisme »<sup>248</sup>. Certains auteurs, comme H. Küng, iront plus loin dans une volonté de reconnaissance de Mahomet comme prophète<sup>248</sup>.

Pour J. Tolan, « Muhammad se trouve depuis toujours au cœur des discours européens sur l'islam »<sup>266</sup>. En 1988, Salman Rushdie évoque Mahomet dans les *Versets sataniques*, qui provoquent une vaste polémique, assortie d'une fatwa du chiïte Rouhollah Khomeïni, réclamant l'année suivante l'exécution de l'auteur<sup>268</sup>.

En 2005, la publication de douze caricatures de Mahomet par le journal danois *Jyllands-Posten* soulève la colère dans les pays musulmans<sup>266</sup>. Des manifestations pour protester contre ces dessins ont lieu dans plusieurs pays, notamment devant le consulat italien à Benghazi en Libye, qui ont fait plusieurs morts lors d'émeutes<sup>269</sup>. Le xxi<sup>e</sup> siècle voit la continuité d'un discours attaquant Mahomet pour discréditer l'islam. Ainsi, pour Geert Wilders, Mahomet est « terroriste, pédophile et psychopathe »<sup>266</sup>.

## Critiques de la part des autres religions

### Mahomet vu par les chrétiens

Dans ses *Chroniques*, le moine byzantin Théophane le Confesseur, qui a pris position en faveur des iconodoules lors de la querelle iconoclaste, dresse une violente critique contre Mahomet. En outre, il accuse une alliance entre Mahomet et les Juifs arabes afin de se dresser contre l'Occident. Surtout, il essaye de décrédibiliser Mahomet qui, selon les musulmans, est le dernier maillon de la chaîne des prophètes, après Adam, Abraham, Jésus et Moïse. Tout d'abord, il présente Mahomet comme un individu malhonnête, qui aurait épousé une riche veuve du nom de Khadija afin de profiter de ses biens. Il le présente aussi comme un imposteur, associant les révélations de l'ange Gabriel à des crises d'épilepsie. Théophane met également en avant une prise de position de Mahomet qui est contraire à certains versets du *Coran* ; d'après Théophane, Mahomet pense que les hommes qui se rendent au paradis peuvent y consommer de la viande et de la boisson ainsi que goûter les plaisirs de la chair. L'idée pour Théophane est de montrer que Mahomet ne peut pas endosser le rôle qu'il prétend avoir<sup>270</sup>.

## Notes et références

- Cet article est partiellement ou en totalité issu de l'article intitulé « Enfance de Mahomet (https://fr.wikipedia.org/w/index.php?title=Enfance\_de\_Mahomet&oldid=171962484) » (voir la liste des auteurs (https://fr.wikipedia.org/w/index.php?title=Enfance\_de\_Mahomet&oldid=171962484&action=history)).

### Notes éditoriales

- À titre d'exemple, chacune des trois dernières sourates du Coran (112, 113, 114) s'ouvre sur l'impératif « Dis! ».
- Mort vers 823.
- Mort en 845.
- Mort en 923.
- Illustration miniature sur vélin du livre *Jami 'al-Tawarikh* (littéralement « Résumé des Chroniques », mais souvent désigné comme l'*Histoire universelle* ou *Histoire du monde*), de Rashid al-Din, publié à Tabriz, en Perse, en 1307. Actuellement dans la collection de la bibliothèque de l'Université d'Édimbourg, en Écosse.

6. (ar) Dhababi, *Tadhkirat al-Huffaz*, t. I, p. 5.
7. Imprimé dans *l'Îm as-Salihîn* d'ibn Tulun, en tant qu'appendice.
8. *Tarikh al Kabir* de Bukhari, *Tahdhib at-Tahdhib*, IV, 215, n° 369, ibn Hajar.
9. *Tahdhib at-Tahdhib*, IV, 198, 236 ; ibn Hajar.
10. Tirmidhi, cité d'après Manazir Ahsan Gilâmi.
11. 1<sup>er</sup> éd. dans RAAD en 1953. Abu Hurayrah avait également écrit de nombreux livres de hadiths selon les sources diverses. Ibn 'Abd al Barr, *Jâmi bayan al'ilm*, I : 4 ; Fath'al Bari, I : 174.
12. *Hadyu's-Sârî, Muqaddimatu Fathi'l-Bârî*, 2 tomes, Caire (1964/1383H). Tome II, page 185.
13. menées par le CNRS, UMR 8167.
14. L'auteur remarque l'usage d'un tel terme dans deux régions, Kirman (actuel Kerman) en Iran et au Nord (Turkménistan, Afghanistan).
15. Cette tradition fixe la date de sa mort : le lundi 8 juin 632 (lundi 13 rabî' al-awwal 11 A.H.), mais Tabari indique qu'on n'est pas sûr de son âge au moment de son décès. Source : Tabari (trad. Herman Zotenberg), *La Chronique, Histoire des prophètes et des rois*, vol. II, *Actes-Sud*, coll. « Sindbad », 2001 (ISBN 978-2-7427-3318-7), « Mohamed, sceau des prophètes », p. 354.
16. 570 est l'année conventionnelle, parfois 571. L'année de naissance de Mahomet est en fait incertaine. Le Coran ne la mentionne pas mais la tradition musulmane la situe l'année où La Mecque repousse l'attaque d'Abraha vice-roi du Yémen, appelée « année de l'éléphant (en) » : Abraha marche contre La Mecque, monté sur un éléphant nommé Mahmou afin de raser la Kaaba, mais à l'entrée de la ville, Abd al-Mottalib, le grand-père de Mahomet le prévient de la sentence entraînée par la profanation de la Kaaba. Comme il en approche, son animal, selon la légende, se prosterne à terre et refuse d'avancer. Abraha bat en retraite, et connaît une mort atroce ; cependant la recherche contemporaine s'accorde pour situer cette attaque plusieurs décennies plus tôt et envisage généralement la naissance du prophète de l'islam après 570, peut-être entre 570 et 580 (cf. Alford T. Welch, « Muhammad » in *The Encyclopaedia of Islam*, vol. VII, éd. Brill, 1993, p. 360). Selon une autre tradition fixée par le récit hagiographique d'Ibn Hichâm, Mahomet raconte sa vocation lors d'une de ses retraites sur la colline de Hira : lors de la Nuit de la Révélation située en 610, à l'âge de 40 ans, l'ange Gabriel lui a révélé en songe qu'Allah l'a choisi comme prophète, ce qui ferait remonter sa naissance en 570. Là encore, cette tradition repose sur une source à manier avec précaution, le nombre choisi par Ibn Hichâm symbolisant le temps d'une génération comme dans la Bible (cf. Maxime Rodinson, *Mahomet, Le Seuil*, 1994, p. 43). Selon lui, Mahomet était alors âgé de 63 ans, ce qui rend possible la naissance en 570. Il rapporte que d'autres traditions lui donnent entre 60 et 65 ans, il n'est cependant pas précisé par Tabari s'il s'agit d'années solaires ou d'années de douze mois lunaires
17. Rabî' al-awwal en arabe : rabî' al-'awwal, ربيع الأول, premier (mois) du printemps, nom du troisième mois sur douze de l'année lunaire. Ce nom n'a plus de sens puisque ce type d'année, sans le mois intercalaire, (*Le Coran*, « L'Immunité ou le Repentir », IX ([https://fr.wikisource.org/wiki/Le\\_Coran\\_\(Traduction\\_de\\_Kazimirski\)/9](https://fr.wikisource.org/wiki/Le_Coran_(Traduction_de_Kazimirski)/9)), 36 ou 37, (ar) التوبة ([https://ar.wikisource.org/wiki/%D8%B3%D9%88%D8%B1%D8%A9\\_%D8%A7%D9%84%D8%AA%D9%88%D8%A8%D8%A9](https://ar.wikisource.org/wiki/%D8%B3%D9%88%D8%B1%D8%A9_%D8%A7%D9%84%D8%AA%D9%88%D8%A8%D8%A9))) instituée par Mahomet se décale par rapport à l'année solaire et par conséquent par rapport aux saisons.
18. lundi 12 rabî' al-awwal/ dimanche 4 ou lundi 5 mai 470, Tabari, *Op. cit.*, vol. II, « Mohamed, sceau des prophètes », p. 25.
19. Halîma as-Sa'diyya, en arabe : ḥalîma al-sa'diyya, حليلة السعدية.
20. Il s'agissait probablement d'Abdullah, fils de Harith.
21. Cette tradition se base sur la sourate « N'avons-nous pas ouvert ? », XCIV ([https://fr.wikisource.org/wiki/Le\\_Coran\\_\(Traduction\\_de\\_Kazimirski\)/94](https://fr.wikisource.org/wiki/Le_Coran_(Traduction_de_Kazimirski)/94)), où l'expression « poitrine libérée d'aise », selon Jacqueline Chabbi, signifie « aisance de la vie ».
22. « Cependant, la poitrine de leur fils adoptif ne portait aucune trace et rien d'anormal n'altérerait la perfection de son petit corps. Le seul trait insolite se trouvait au milieu de son dos, entre les épaules : une marque de forme ovale, petite mais très distincte, où la peau était légèrement gonflée, semblable à l'empreinte laissée par une ventouse, mais cette marque était là à la naissance de l'enfant »
23. Abu Baqr al-Jazâ'irî, *Le Prophète Bien-Aimé*, traduction de Mokhtar Chakroun. édition spéciale de l'I.F.T.A. (<http://www.daruliftaa.com/>), Médiine 1992. p. 90.
24. Al-Fijar en arabe : ḥarb al-fijār, حرب الفجار, la guerre impie, ce nom viendrait du fait que les combats se sont déroulés pendant les mois sacrés. Voir Traduction d'Albin de Kazimirski Biberstein, *Le Koran*, Paris, Librairie Charpentier, 1869 (Page:Le Koran (traduction de Kazimirski).djvu/546), « Notice biographique sur Mohammed », viii.
25. Abū al-Fidā' Ismā'īl ibn 'Alī, Noël Desvergès, *Vie de Mohammed*, Impr. royale, 1837, 280 p. (présentation en ligne (<https://books.google.fr/books?id=1n8pAAAAYAAJ>), lire en ligne (<https://books.google.fr/books?id=1n8pAAAAYAAJ&pg=PA10>)), p. 10.
26. al-Sira, Ibn Ishaq.
27. *Le Coran*, « L'Immunité ou le Repentir », IX ([https://fr.wikisource.org/wiki/Le\\_Coran\\_\(Traduction\\_de\\_Kazimirski\)/9](https://fr.wikisource.org/wiki/Le_Coran_(Traduction_de_Kazimirski)/9)), 96-97, (ar) التوبة ([https://ar.wikisource.org/wiki/%D8%B3%D9%88%D8%B1%D8%A9\\_%D8%A7%D9%84%D8%AA%D9%88%D8%A8%D8%A9](https://ar.wikisource.org/wiki/%D8%B3%D9%88%D8%B1%D8%A9_%D8%A7%D9%84%D8%AA%D9%88%D8%A8%D8%A9)) : « Les Arabes sont les plus durs dans la mécréance et l'hypocrisie... ».
28. Rapporté dans Sahih Al-Boukhari, 637, et Sahih Mouslim, 2802.
29. Coran, sourate 54, versets 1 et 2.
30. Ibn kathir, *Les miracles du Prophète*, éd. Almadina, 2007, p. 20-21.
31. Personnage mal identifié, son nom arabe, al-muqawqis, المقوقس, serait l'arabisation d'un mot copte signifiant le caucasien.
32. **Négus** ou **nedjaschi** (en arabe : an-najāšī, النجاشي) est le titre des rois d'Abyssinie.
33. *Le Coran*, « El-Araf », VII ([https://fr.wikisource.org/wiki/Le\\_Coran\\_\(Traduction\\_de\\_Kazimirski\)/7](https://fr.wikisource.org/wiki/Le_Coran_(Traduction_de_Kazimirski)/7)), 157 et 158, (ar) الأعراف ([https://ar.wikisource.org/wiki/%D8%B3%D9%88%D8%B1%D8%A9\\_%D8%A7%D9%84%D8%A3%D8%B9%D8%B1%D8%A7%D9%81](https://ar.wikisource.org/wiki/%D8%B3%D9%88%D8%B1%D8%A9_%D8%A7%D9%84%D8%A3%D8%B9%D8%B1%D8%A7%D9%81)).
34. Bukhari, n° 2534; Muhammad Hamidullah, *Le Prophète de L'Islam sa vie son œuvre*, § 1912, § 1939.
35. Abi Daoud, n° 4036.
36. Bukhari, n° 2700.
37. Voir [sourate 33 sur Wikisource](#)
38. Tabarî (m. 310), *Tarih ar-Rusûl w'al Mulûk*, Leyde, 1897 et après. I, p. 1768-1769 : Conformément à la coutume d'alors, Abu Bakr, le père d'Aïcha, une fillette de 6 ans, cherchait pour elle-ci un gendre. Il avait alors un autre homme en vue mais il lui refuse sa fille parce que celui-là ne voulait pas devenir musulman. C'est ensuite que Mahomet épouse Aïcha. Pareillement plus tard, Umar ibn al Khattab épousera une fille très jeune d'Abu Bakr.
39. Hadith décrivant l'âge de Aïcha (<http://hadith.al-islam.com/bayan/display.asp?Lang=fr&ID=806>) au moment de son mariage et de la consommation de celui-ci, sur le site hadith.al-islam.com édité par l'Arabie saoudite. Consulté le 4 avril 2008.
40. <http://hadith.al-islam.com/Display/Display.asp?Doc=1&Rec=3266&Tags=&Index=&Search=0&desc=-1&SID=-1&pos=&CurRecPos=&dspd=ST&Tag=SP>.
41. Femmes esclaves avec lesquelles une relation charnelle a lieu. Cela étant autorisé dans l'islam, mais pas appliqué forcément, ainsi un passage du Coran encourage à marier les esclaves femmes et hommes pour ne pas museler leurs besoins sexuels ; (ar) Jâmi'ul Ahkâm'il Qur'ân, Qurtubî ; (Cor. II, La Vache :221) (<http://quran.al-islam.com/Tafseer/DispTafsser.asp?l=arb&taf=KORTOBY&nType=1&nSora=2&nAya=221>) ou Tafsir, ibn kathir (Cor. II, La Vache : 221 (<http://quran.al-islam.com/Tafseer/DispTafsser.asp?l=arb&taf=KATHEER&nType=1&nSora=2&nAya=221>)).

42. (ar) Jâmi'ul Ahkâm'il Qur'ân, Qurtubî ; (Cor. XXXIII, Les Coalisés : 49-51) (<http://quran.al-islam.com/Tafseer/DispTafsser.asp?l=arb&taf=KORTOBY&nType=1&nSora=33&nAya=50>).
43. (ar) Tafsir, ibn kathir (Cor. XXXIII, Les Coalisés : 49-51) (<http://quran.al-islam.com/Tafseer/DispTafsser.asp?l=arb&taf=KATHEER&nType=1&nSora=33&nAya=50>).
44. (ar) Jâmi'ul Ahkâm'il Qur'ân, Qurtubî ; (Cor.IV, Les Femmes : 3) (<http://quran.al-islam.com/Tafseer/DispTafsser.asp?l=arb&taf=KORTOBY&nType=1&nSora=4&nAya=3>).
45. Selon le *dictionnaire Larousse arabe-français* : « comblé/digne d'éloges/de louanges ; loué ». Le nom dérive de la racine arabe : ﺟ ﻢ ﺢ de même qu'Ahmed, M'Hamed, Mahmoud, Hamid, dont le sens est proche.
46. Cette référence est obsolète : En 1869, dans l'introduction à la traduction du Koran par Albin de Kazimirski Biberstein intitulée *Notice biographique sur Mahomet*, on trouve la citation : (<https://books.google.fr/books?id=jRaFXWOKIE0C&pg=RA1-PA13&lpg=RA1-PA13>)

« C'est *Mohammad* (le glorifié) qu'on devrait dire ; les Turcs prononcent *Méhémét*, quand il est question d'un personnage vivant du nom de Mohammed, c'est au contraire l'usage en français de se servir de la forme *Mohamed*, lorsqu'on parle des Arabes vivants qui portent ce même nom. »

47. Ce dernier sollicite les travaux de quatre traducteurs : principalement Robert de Ketton, ainsi que Hermann de Dalmatie, le juif converti Pierre de Tolède et un Sarrasin nommé *Mohammed* ; cf. Françoise Labalette, *Pierre le Vénérable, le glorieux abbé de Cluny*, in *Historia*, n° 721, 1<sup>er</sup> janvier 2007, *article en ligne* (<http://www.historia.fr/content/recherche/article?id=18216>). *Le manuscrit original de Robert de Ketton se trouve à la Bibliothèque de l'Arsenal.*
48. Outre les hérétiques, Pierre le vénérable dénonce violemment les juifs dans son *Adversus judaeos (Contre les juifs)*, vers 1143; cf. Françoise Labalette, *Pierre le Vénérable...*, op. cit.
49. Dans son traité *Contra sectam sive haeresium Sarracenorum*, il entend convertir ces derniers au christianisme par « la parole, (...) la raison, (...) et l'amour ». cf. François Berriot, *Spiritualités, hétérodoxies et imaginaires : études sur le Moyen Âge et la Renaissance*, éd. Université de Saint-Étienne, 1994, p. 133, 134 *extrait en ligne* (<https://books.google.be/books?id=6kw-yX-aZl0C&pg=PA133>).
50. Ce premier volume est augmenté de la *Doctrina Machumet* constituée d'extraits de hadits rassemblés par Hermann de Dalmatie, et d'une biographie du prophète de l'islam, la *De generatione et nutritura Machumet*. Un deuxième volume présente une série de *refutations* de l'islam à l'attention des théologiens et un dernier présente de la documentation destinée aux princes chrétiens dans l'optique de vaincre les musulmans dans une prochaine croisade. Cf. François Berriot, op. cit. p. 136-141.
51. Ainsi qu'en atteste le titre complet de la première édition de l'ouvrage ; cf. Henri Lamarque, *Le coran à la renaissance : plaidoyer pour une traduction*, éd. Presses Universitaires du Mirail, 2007, p. 25, *version intégrale latine et traduction française en ligne* (<https://books.google.be/books?id=Vw6WpLZcJvEC&pg=PA25>).
52. Elle connaît de nombreuses contrefaçons à l'instar d'une *Mehemetis Abdallae fillii theologia* imprimée à Nuremberg dès 1543 ; cf. François Berriot, op. cit., p. 141.
53. Après les versions en italien, *Alcorano di Macometto*, en 1547 par Andrea Arrivabene, puis en allemand en 1616, en hollandais en 1641 ; cf. François Berriot, op. cit., p. 141.
54. Celui-ci utilise déjà le nom *Mohammad* au sein de son livre intitulé *Mahomet*
55. Maxime Rodinson, Dominique Chevallier, André Miquel, Mohamed El Aziz Ben Achour, Haïm Zafrani, Hichem Djaït, Dominique et Janine Sourdel, Robert Mantran, Marc Bergé, Pierre Lory, tout comme le philosophe Mohammed Arkoun. Il en est de même des penseurs Malek Bennabi et Martin Lings, du juriste théologien Muhammad Hamidullah.
56. Les formes Mamad, Mamat, Mahammad, Muhammad et Mahummad sont attestées dans le monde maghrébin médiéval pour désigner Mahomet, ainsi qu'utilisées comme prénoms. Mais le théologien et juriste malikite algérien Al-Wansharisi (mort en 1508) émet une *fatwa* où il est question de la vocalisation correcte du nom, comme étant Muhammad, jusque là très inconnue des maghrébins. De même, le juriconsulte malikite marocain Ibn Ardoun (mort en 1584), dans son *Traité du mariage et de l'éducation*, recommande la forme Muhammad pour les nouveau-nés<sup>178</sup>
57. En 1869, dans l'introduction à la traduction du *Koran* par Albin de Kazimirski Biberstein intitulée *Notice biographique sur Mahomet*, on trouve la note suivante :

« C'est au contraire l'usage en français de se servir de la forme *Mohammed*, lorsqu'on parle des Arabes vivants qui portent ce même nom. »

58. C'est pourquoi il est appelé « dernier des prophètes » ou encore « sceau des prophètes » dans le Coran et dans les hadiths : « Muhammad n'a jamais été le père de l'un de vos hommes, mais le messager d'Allah et le dernier des prophètes. Allah est Omniscient. » *Coran 33:40*.
59. En 2017, un numéro d'ASSR est entièrement consacré à cette question. L'introduction porte le titre "la dévotion au Prophète de l'islam, une histoire qui reste à faire"
60. « Les Femmes », IV ([https://fr.wikisource.org/wiki/Le\\_Koran\\_\(Traduction\\_de\\_Kazimirski\)/4](https://fr.wikisource.org/wiki/Le_Koran_(Traduction_de_Kazimirski)/4)), 64 : « et si le Messager demandait le pardon pour eux, ils trouveraient, certes, Allah, très accueillant au repentir, miséricordieux. » Et le verset 43.86 qui précise qui peut intercéder auprès d'Allah.
61. L'un des articles de références sur le sujet est : Gruber Chr., "Between Logos (Kalima) and Light (Nur): Representations of the Prophet Muhammad in Islamic Painting", *Muqarnas*, 26, 2009, p. 1-34. L'auteur y décrit les évolutions des différents modes de représentation de Mahomet.
62. Un relevé de nombreuses apparitions de Mahomet comme divinité ou démon dans les Mystères médiévaux figure dans Henry Stubbe, *An account of the rise and progress of mahometanism*, 1671.
63. Pour Ernest Renan, parlant de la pièce de Voltaire, « Mahomet nous apparaît comme un homme doux, sensible, fidèle, exempt de haine. Ses affections étaient sincères; son caractère, en général, porté à la bienveillance... Rien de moins ressemblant à cet ambitieux machiavélique et sans cœur qui explique en inflexibles alexandrins ses projets à Zopyre [...] ses précautions dans les batailles étaient peu dignes d'un prophète »<sup>263</sup>
64. « J'ai lu par ordre de M<sup>gr</sup> le Chancelier l'ouvrage intitulé L'Alkoran, par le sieur Mahomet, et n'y ai rien trouvé de contraire à la religion, ni aux bonnes mœurs; signé Crébillon le fils, censeur royal, 1783. (privilèges royaux pour la traduction de Savary) ».
65. *Dialogue entre un prêtre et un moribond* (Wikisource) Marquis de Sade, vers 1782.
66. Au-delà de l'aspect littéraire, le XIX<sup>e</sup> et le XX<sup>e</sup> siècle voit la mise en place d'une approche historique de la vie de Mahomet : voir la section Historiographie de Mahomet.

## Références

- Hanne O. *Mahomet, une biographie à plusieurs lectures, Moyen-Orient*, 2014, p. 86-91.
- Michel Orcel, « 1 - Le Prophète dans l'histoire - Que savons-nous vraiment de Mahomet ? » dans *L'Invention de l'islam*, 2012, p. 11 à 40.

3. Stephen J. Shoemaker, « Les vies de Muhammad », dans *Le Coran des historiens*, t. 1, Cerf, 2019 (ISBN 978-220413551-1), p. 185-188.
4. Shoemaker 2019, p. 207-214.
5. Shoemaker 2019, p. 196-206.
6. Déroche 2007, p. 512-516.
7. (en) Clinton Bennett, *In search of Muhammad*, Continuum International Publishing Group, 1998 (ISBN 978-0-304-70401-9, présentation en ligne (<https://books.google.com/books?id=-VTikkcUFHQ&pg=PA18>)), p. 18–19.
8. (en) Francis E. Peters, *Muhammad and the origins of Islam*, SUNY Press, 1994, 334 p. (ISBN 978-0-7914-1876-5, présentation en ligne (<https://books.google.com/books?id=Jrq6boXdJOAC&pg=PA261>)), p. 261.
9. Henri Michaud, *Jésus selon le Coran*, Éditions Delachaux et Niestlé, 1960, p. 22, 45 et 88.
10. (en) Andrew Rippin, *Muslims : their religious beliefs and practices*, 2005, 371 p. (ISBN 978-0-415-34888-1, présentation en ligne (<https://books.google.com/books?id=4TQ5yvnwBAC&pg=PA324&q=four+times>)), p. 45.
11. Jacques Langhade, « La langue du coran et du Ḥadīṭ », in *Du Coran à la philosophie : La langue arabe et la formation du vocabulaire philosophique de Farabi* [en ligne]. Damas : Presses de l'Ifpo, 1994 (généré le 9 novembre 2017). Disponible sur Internet (<http://books.openedition.org/ifpo/5268>), paragraphe 112 et 116 (ISBN 9782351595008). DOI : 10.4000/books.ifpo.5268.
12. Azaiez, M. (Ed.), Reynolds, G. (Ed.), Tesei, T. (Ed.), et al. (2016). *The Qur'an Seminar Commentary/ Le Qur'an Seminar. A Collaborative Study of 50 Qur'anic Passages/ Commentaire collaboratif de 50 passages coraniques*. Berlin, Boston: De Gruyter. partie. QS 41 Q 72.
13. Cook M., *Muhammad*, p. 700.
14. Guillaume Dye, « Le corpus coranique : contexte et composition », *Le Coran des historiens*, t. 1, Paris, Cerf, 2019, p. 752.
15. Jacques Langhade, « La langue du coran et du Ḥadīṭ », dans *Du Coran à la philosophie : La langue arabe et la formation du vocabulaire philosophique de Farabi* [en ligne]. Damas : Presses de l'Ifpo, coll. « Études arabes, médiévales et modernes », 2014 (ISBN 978-2-351-59500-8, lire en ligne (<http://books.openedition.org/ifpo/5268>)), p. 17–82.
16. Mohammed Hocine Benkheira, compte-rendu de « Tilman Nagel, *Mahomet. Histoire d'un Arabe. Invention d'un Prophète*, Genève, Labor et Fides, 2012, 2010), 371 p. Traduction de l'allemand et préface de Jean-Marc Tétaz » dans *Archives de sciences sociales des religions*, 2015, n° 172, p. 338. (Lire en ligne ([https://journals.openedition.org/assr/27415#xd\\_co\\_f=NgIwZDE5YWUIMZMxYS00ODFjLWExYjYtNGMyNjk5MTJhZWE2](https://journals.openedition.org/assr/27415#xd_co_f=NgIwZDE5YWUIMZMxYS00ODFjLWExYjYtNGMyNjk5MTJhZWE2))) - Consulté le 21 février 2020)
17. Shoemaker 2019, p. 188-196.
18. Tillier et Bianquis 2012, p. 79.
19. Maxime Rodinson, *Mahomet*, Éditions du Seuil, coll. « Essais », 1994, p. 67.
20. Shoemaker 2019, p. 185-188.
21. Andreas Goerke, "Reconstructing the Earliest sira Texts: the Hijra in the Corpus of 'Urwa b. al-Zubayr", *Der Islam*, 82, 2005, p. 209-220.
22. (en) J. Schacht, « A revaluation of Islamic Traditions », *Journal of the Royal Asiatic Society of Great Britain & Ireland (New Series)*, 1949, p. 143 et sq.
23. *Al-Mousnad*, Ahmad Ibn Hanbal, 6 tomes, Caire (1912/1313H), Tome V, pages 413, 423.
24. (en) Jonathan A.C. Brown, *The canonization of al-Bukhārī and Muslim : the formation and function of the Sunni Ḥadīth canon*, Leiden, Brill Publishers, 2007, 431 p. (ISBN 978-90-04-15839-9, lire en ligne (<https://books.google.fr/books?id=nyMKDEAb4GsC&pg=PA9>)), p. 9

« We can discern three strata of the Sunni ḥadīth canon. The perennial core has been the *Ṣaḥīḥayn*. Beyond these two foundational classics, some fourth/tenth-century scholars refer to a four-book selection that adds the two *Sunan*s of Abū Dāwūd (d. 275/889) and al-Nāsa'ī (d. 303/915). The Five Book canon, which is first noted in the sixth/twelfth century, incorporates the *Jāmi'* of al-Tirmidhī (d. 279/892). Finally the Six Book canon, which hails from the same period, adds either the *Sunan* of Ibn Mājah (d. 273/887), the *Sunan* of al-Dāraquṭnī (d. 385/995) or the *Muwaṭṭa'* of Mālik b. Anas (d. 179/796). Later ḥadīth compendia often included other collections as well. None of these books, however, has enjoyed the esteem of al-Bukhārī's and Muslim's works. »

Traduction : « On peut discerner entre trois couches du canon de ḥadīth Sunnites. Le cœur vivace demeure être les *Ṣaḥīḥayn*. Au-delà de ces deux classiques fondamentaux, quelques savants du quatrième/dixième-ciècle réfèrent à une sélection de quatre-livres qui ajoute les deux *Sunan*s d'Abū Dāwūd (d. 275/889) et d'al-Nāsa'ī (d. 303/915). Le canon composé de Cinq Livres, qui fut premièrement noté au sixième/douzième siècle, incorpore le *Jāmi'* d'al-Tirmidhī (d. 279/892). Finalement le canon composé de Six Livres, qui émane de la même période, ajoute soit le *Sunan* d'Ibn Mājah (d. 273/887), le *Sunan* d'al-Dāraquṭnī (d. 385/995) ou le *Muwaṭṭa'* de Mālik b. Anas (d. 179/796). Plus tard d'autres compendiums de ḥadīths souvent incluent d'autres collections aussi. Aucun de ces livres, cependant, n'a apprécié l'estime des travaux d'al-Bukhārī et Muslim ».

25. (en) Maxime Rodinson, *Muhammad : Prophet of Islam*, Tauris Parke Paperbacks, 2002, 366 p. (ISBN 978-1-86064-827-4), p. IX.
26. (en) Harald Motzki (dir.), *The Biography of Muḥammad : the issue of the sources*, Brill, 2000, 330 p. (ISBN 978-90-04-11513-2), xiv.
27. Alfred-Louis de Prémare, *Les Fondations de l'Islam*, Éditions du Seuil, 2002, 522 p. (ISBN 978-2-02-037494-1), p. 30.
28. Gallez 2004.
29. (de) « Ist der Qur'ān in Mekka oder Medina entstanden ? » ([https://www.academia.edu/7932579/Ist\\_der\\_Qur%25CA%25BE%25C4%2581n\\_in\\_Mekka\\_oder\\_Medina\\_entstanden](https://www.academia.edu/7932579/Ist_der_Qur%25CA%25BE%25C4%2581n_in_Mekka_oder_Medina_entstanden)), sur *academia.edu* (consulté le 25 janvier 2016).
30. Rémi Brague, « Le Coran : sortir du cercle ? », *Critique*, vol. 671, no. 4, 2003, p. 232-251.
31. Claude Gilliot, « Bulletin d'islamologie et d'études arabes » dans *Revue des sciences philosophiques et théologiques*, 2001, p. 167-203.
32. (en) Stephen J. Shoemaker, *The Death of a Prophet : The End of Muhammad's Life and the Beginnings of Islam*, University of Pennsylvania Press, 2011, p. 114.
33. (en) Heribert Busse, « Omar b. al-Hattab in Jerusalem - Omar ibn al-Khattāb », *Jerusalem Studies in Arabic and Islam*, n° 5, 1984, p. 73-119.
34. (en) Uri Rubin, *The eye of the beholder. The life of Muḥammad as viewed by the early Muslims : a textual analysis*, Darwin Press, 1995, p. 196.
35. Donner 1998, p. 125.
36. (en) William Montgomery Watt, *Muhammad at Mecca*, 1953, Oxford University Press, p. xi.
37. J. Schacht, *A revaluation of Islamic Traditions*, dans *JRAS*, 1949, 143 sqq.
38. Patricia Crone et Michael Cook, *Hagarism: The Making of the Islamic World*, 1977, Cambridge University Press.
39. Gilliot Cl., "Nochmals: Hieß der Prophet Muḥammad?" dans Gross M., Ohlig K.H., *Die Entstehung einer Weltreligion II*, Inārah, 6, 2011, p. 53-95.
40. Françoise Micheau, *L'Islam en débats*, Téraèdre, 2012.
41. Frédéric Imbert, article en ligne et conférence audio [1] (<http://www.canalacademie.com/ida10344-Graffiti-islamiques-du-debut-de-l-islam-nouvelles-decouvertes-en-Arabie-Saoudite.html>), sur le site de Canal Académie.

42. Frédéric Imbert, « L'Islam des pierres : l'expression de la foi dans les graffiti arabes des premiers siècles », *Revue des mondes musulmans et de la Méditerranée* 129| juillet 2011. E n ligne sur revues.org, page 21. (<http://remmm.revues.org/7067#bodyftn28>).
43. Christian Julien Robin, « L'Arabie préislamique » dans *Le Coran des Historiens*, t. 1, Editions du Cerf, 2019, p. 59.
44. (de) Volker Popp, "Bildliche Darstellungen aus der Frühzeit des Islam (IV)" imprimatur 5+6/2004. Volker Popp, "Die frühe Islamgeschichte nach inschriftlichen und numismatischen Zeugnissen" in Ohlig (ed.), *Die dunklen Anfänge. Neue Forschungen zur Entstehung und frühen Geschichte des Islam, Berlin 2005, 16–123 (here pp. 63ff)*.
45. (de) Karl-Heinz Ohlig, "Vom muhammad Jesus zum Propheten der Araber - Die Historisierung eines christologischen Prädikats" in K.-H. Ohlig, *Der frühe Islam*, Inarah 2, 2007.
46. (de) Christoph Luxenberg, „Die arabische Inschrift im Felsendom zu Jerusalem“, in: KARL-HEINZ OHLIG, Gertrüdiger Puin (Hg.), *Die dunklen Anfänge. Neue Forschungen zur Entstehung und frühen Geschichte des Islam*, Berlin (Verlag Hans Schiler), 2005, Seite 124-147, hier Seite 124.
47. (en) Yehuda Nevo, Judith Koren, *Crossroads to Islam* [réf. incomplète].
48. Voir *Bulletin critique des Annales islamologiques*.
49. (en) « Crossroads to Islam, the Origins » (<http://www.mehdi-azaiez.org/Crossroads-to-Islam-The-Origins-of,291>).
50. Frédéric Imbert, « L'Islam des pierres : l'expression de la foi dans les graffiti arabes des premiers siècles, Écriture de l'histoire et processus de canonisation dans les premiers siècles de l'islam » in *Revue des études du monde musulman et de la Méditerranée*, 129, juillet 2011.
51. « Mahomet, le prophète posthume » ([http://www.liberation.fr/societe/2013/02/15/mahomet-le-prophete-posthume\\_882151](http://www.liberation.fr/societe/2013/02/15/mahomet-le-prophete-posthume_882151)), sur *Libération.fr* (consulté le 7 mai 2016).
52. Marie-Thérèse Urvoy, *Impeccabilité*, dans *Dictionnaire du Coran*, 2007, Paris, p. 416-417.
53. Nadjet Zouggar, « L'impeccabilité du Prophète Muḥammad dans le credo sunnite. D'al-Aš'arī (m. 324/935) à Ibn Taymiyya (m. 728/1328) », *Bulletin d'études orientales*, n° Tome LX, 1<sup>er</sup> mai 2012, p. 73–89 (ISSN 0253-1623 (<https://www.worldcat.org/issn/0253-1623&lang=fr>), DOI 10.4000/beo.296 (<https://dx.doi.org/10.4000/beo.296>), lire en ligne (<http://journals.openedition.org/beo/296>), consulté le 15 juin 2019).
54. Thierry Bianquis et Mathieu Tillier, "De Muhammad à l'assassinat de 'Alī", p. 79 et suiv.
55. Mirza Bashir-Ud-Din Mahmud Ahmad, p. 3.
56. Addas Cl, "Mecque (La)", dans *Dictionnaire du Coran*, 2007, Paris.
57. Robert Mantran, *Chapitre premier - De l'Arabie anté-islamique à la mort de Mohammed* dans *L'expansion musulmane*, 2001, p. 62 à 95.
58. Maurice Gaudet-Demombynes, *Mahomet*, Albin Michel, Paris, p. 64.
59. François Déroche, "Abraha et l'année de l'éléphant", dans *Dictionnaire du Coran*, 2007, Paris, p. 8-9.
60. (en) Bernard Lewis, *The Middle East : 2000 Years Of History From The Rise Of Christianity To The Present Day*, Londres, 1996 (2<sup>ème</sup> impression), p.45.
61. Christian Julien Robin, "L'Arabie préislamique" dans *Le Coran des Historiens*, t. 1, 2019, p. 132.
62. Robin, *op. cit.*, p. 78.
63. Roger Caratini, *Mahomet*, Criterion, 1993, p. 79.
64. Hilali H., "Quraysh, qurayshites", dans *Dictionnaire du Coran*, 2007, Paris, p. 718-719.
65. K.-H. Ohlig, *Der Frühe Islam, ein historisch-kritische Rekonstruktion anhand Zeitgenössischen Quellen*, Berlin, 2007.
66. (ar)/(tr) Muhammed bin Sâlih ed-Dimeškî (m.1537) *Peygamber Külliyâtî*; édition : Ocak Yayıncılık. İstanbul 2004. (12 tomes + Indexe) (ISBN 978-975-97992-6-7). Traduction : Yusuf Özbek, Hüseyin Kaya. Tome I, partie V, 6<sup>e</sup> chapitre.
67. Tabari, *La Chronique, Histoire des prophètes et des rois*, vol. II, chap. « Mohamed, sceau des prophètes », Actes-Sud, 2001 (ISBN 978-2-7427-3318-7), p. 29-30.
68. Tabari, *La Chronique, Histoire des prophètes et des rois*, vol. II, chap. « Mohamed, sceau des prophètes », Actes-Sud, 2001 (ISBN 978-2-7427-3318-7), p. 30.
69. Martin Lings, *Le prophète Muhammad*, éditions du Seuil, p. 49-50.
70. (en) William Montgomery Watt, "Halimah bint Abi Dhuayb", *Encyclopædia of Islam*.
71. Robert Mantran, "Chapitre premier - De l'Arabie anté-islamique à la mort de Mohammed" dans *L'expansion musulmane*, 2001, p. 62 à 95
72. Mathieu Tillier et Thierry Bianquis, « De Muhammad à l'assassinat de 'Alī », in Thierry Bianquis, Pierre Guichard et Mathieu Tillier (dirs.), *Les débuts du monde musulman, vi<sup>e</sup> – x<sup>e</sup> siècle. De Muhammad aux dynasties autonomes*, éd. P.U.F./Nouvelle Cléo, 2012, p. 80.
73. Maxime Rodinson, *Mahomet*, Essais Seuil, 1994, p. 73.
74. (en) Mahdi Rizqullah Ahmad, Mahdī Rizq Allāh Aḥmad, Syed Iqbal Zaheer, *A Biography of the Prophet of Islam : In the Light of the Original Sources, an Analytical Study*, Darussalam, 2005, 936 p. (ISBN 978-9960-9690-2-2, présentation en ligne (<https://books.google.fr/books?id=G7YA55lh59oC>), lire en ligne (<https://books.google.fr/books?id=G7YA55lh59oC&pg=PA124>)), p. 124.
75. Hamidullah 1989.
76. (en) Ali Sulṭaan Ali Asani, Kamal Abdel-Malek, Annemarie Schimmel, *Celebrating Muḥammad*, University of South Carolina Press, 1995, p. 2.
77. (it) Leone Caetani, *Annali dell' Islam*, Milan, Ulrico Hoepli, 1905-1926 (lire en ligne (<https://archive.org/details/annalidellislam01caet>)).
78. (en) M.J. Kister, « Al-Taḥannuth: an enquiry into the meaning of a term », *Bulletin of the School of Oriental and African Studies*, vol. 31, n° 2, 1968, p. 223–236.
79. (en) Ian Richard Netton, *Encyclopedia of Islamic Civilization and Religion*, Routledge, 2013, p. 543.
80. Maxime Rodinson, *Mahomet*, Essais, Seuil, 1994, chapitre IV : *Naissance d'une secte*.
81. Pierre-Marie Beaudé, *Jésus de Nasareth*, éditions desclée, Bibliothèque d'Histoire du christianisme, p. 75.
82. Tabari, *La Chronique, Histoire des prophètes et des rois*, vol. II, chap. « Mohamed, sceau des prophètes », Actes-Sud, 2001 (ISBN 978-2-7427-3318-7), p. 68.
83. Tabari, *La Chronique, Histoire des prophètes et des rois*, vol. II, chap. « Mohamed, sceau des prophètes », Actes-Sud, 2001 (ISBN 978-2-7427-3318-7), pp. 72-73.
84. Tabari, *La Chronique, Histoire des prophètes et des rois*, vol. II, chap. « Mohamed, sceau des prophètes », Actes-Sud, 2001 (ISBN 978-2-7427-3318-7), p. 73.
85. Mathieu Tillier et Thierry Bianquis, « De Muhammad à l'assassinat de 'Alī », in Thierry Bianquis, Pierre Guichard et Mathieu Tillier (dirs.), *Les débuts du monde musulman, vi<sup>e</sup> – x<sup>e</sup> siècle. De Muhammad aux dynasties autonomes*, éd. P.U.F./Nouvelle Cléo, 2012, p. 81.
86. René Marchand, « L'Islam et les autres selon la sunna », *Nouvelle Revue d'Histoire*, Hors-Série, n°12H, Printemps-Été 2016, p. 6-8.
87. François Déroche, « Vie de Muhammad », in *Religions et Histoire*, n° 36, janvier 2011, p. 26.
88. (en) F. Buhl, A. T. Welch, "Muḥammad". *Encyclopaedia of Islam*, Brill Academic Publishers, 1993, p. 365.
89. *L'hégire* (<http://www.iesr.ephe.sorbonne.fr/index.html?id=6675>), article de Nicolle Samadi, de l'Institut Européen en Science des Religions, à destination des enseignants.

90. « le second hommage d'Akaba », (en) Martijn Theodoor Houtsma, *E.J. Brill's First Encyclopaedia of Islam, 1913-1936 (9 volumes)*, vol. I, BRILL, 1987 (ISBN 978-900408265-6, présentation en ligne (<https://books.google.fr/books?id=zJU3AAAAIAAJ>), lire en ligne (<https://books.google.fr/books?id=zJU3AAAAIAAJ&pg=PA227>)), « Akaba », p. 227-228.
91. Malek Chebel, *Dictionnaire des symboles musulmans*, Éditions Albin Michel, p. 196.
92. Dominique Sourdel, "Chapitre I - Mahomet et le coran", dans *L'islam* 2009, p. 5 à 17
93. (en) Tor Andr e, *Mohammed : The Man and His Faith*, Courier Corporation, 2012, p. 140.
94. Martin Lings, "Le Proph te Muhammad, sa vie d'apr s les sources les plus anciennes",  d. Seuil, 1986, p. 225.
95. Mathieu Tillier et Thierry Bianquis, « De Muhammad   l'assassinat de 'Al  », in Thierry Bianquis, Pierre Guichard et Mathieu Tillier (dirs.), *Les d buts du monde musulman, vi<sup>e</sup> – x<sup>e</sup> si cle. De Muhammad aux dynasties autonomes*,  d. P.U.F./Nouvelle Cl o, 2012, p. 82.
96. (en) Hartwig Hirschfeld, « ABDALLAH IBN SALAM - JewishEncyclopedia.com » (<https://www.jewishencyclopedia.com/articles/190-abdallah-ibn-salam>), sur [www.jewishencyclopedia.com](http://www.jewishencyclopedia.com) (consult  le 18 avril 2022)
97. Voir page 212 dans *Encyclopaedia Judaica*, Cecil Roth, Encyclopaedia Judaica Jerusalem, 1972.
98. Voir page 407 dans *Encyclopaedic Ethnography of Middle-East and Central Asia*, R. Khanam, Global Vision Publishing House, 2005.
99. Mathieu Tillier et Thierry Bianquis, « De Muhammad   l'assassinat de 'Al  », *op. cit.*, p. 83.
100. Fran ois D roche, « Vie de Muhammad », in *Religions et Histoire*, n  36, janvier 2011, p. 27.
101. Tabari, *La Chronique, Histoire des proph tes et des rois*, vol. II, chap. « Mohamed, sceau des proph tes », Actes-Sud, 2001 (ISBN 978-2-7427-3318-7), p. 326.
102. Hichem Dja t, *La vie de Muhammad, Le parcours du Proph te   M dine et le triomphe de l'islam*,  d. C r s, 2012, p. 245.
103. Hichem Dja t, *op. cit.*, p. 15, 23 et 113.
104. Hichem Dja t, «  crire la vie de Muhammad : L'historien face   la tradition », in *Biographies et r cits de vie* [en ligne], Rabat : Institut de recherche sur le Maghreb contemporain, 2005 (g n r  le 16 janvier 2016). Disponible sur Internet (<http://books.openedition.org/irmc/614>) (ISBN 9782821850491), paragraphe 8.
105. Hichem Dja t, *op. cit.*, p. 112.
106. Asma Hilali, *Batailles du Proph te* dans *Dictionnaire de l'islam*, 2007, Paris, p. 120 et suiv.
107. Hichem Dja t, *La vie de Muhammad, Le parcours du Proph te   M dine et le triomphe de l'islam*,  d. C r s, p. 193-198.
108. Mathieu Tillier et Thierry Bianquis, « De Muhammad   l'assassinat de 'Al  », in Thierry Bianquis, Pierre Guichard et Mathieu Tillier (dirs.), *Les d buts du monde musulman, vi<sup>e</sup> – x<sup>e</sup> si cle. De Muhammad aux dynasties autonomes*,  d. P.U.F./Nouvelle Cl o, 2012, p. 84.
109. Martin Lings, "Le Proph te Muhammad, sa vie d'apr s les sources les plus anciennes",  d. Seuil, 1986, p. 424.
110. Fran ois D roche, « Vie de Muhammad », in *Religions et Histoire*, n  36, janvier 2011, p. 29.
111. Martin Lings, "Le Proph te Muhammad",  d. Le Seuil, 1983, p. 467.
112. Tabari, *La Chronique, Histoire des proph tes et des rois*, vol. II, chap. « Mohamed, sceau des proph tes », Actes-Sud, 2001 (ISBN 978-2-7427-3318-7), p. 250.
113. Gabriel Said Reynolds, *The Emergence of Islam* (Minneapolis: Fortress Press, 2012), p. 49.
114. « La mort du Proph te de l'islam : contre-enqu te sur une t n breuse affaire », *Le Monde.fr*, 25 avril 2016 (ISSN 1950-6244 (<https://www.worldcat.org/issn/1950-6244&lang=fr>), lire en ligne ([https://www.lemonde.fr/afrrique/article/2016/04/25/la-mort-du-prophete-de-l-islam-contre-enquete-sur-une-tenebreuse-affaire\\_4908284\\_3212.html](https://www.lemonde.fr/afrrique/article/2016/04/25/la-mort-du-prophete-de-l-islam-contre-enquete-sur-une-tenebreuse-affaire_4908284_3212.html)), consult  le 9 ao t 2016).
115. Catherine Golliau, « La vraie mort de Mahomet » ([http://www.lepoint.fr/culture/la-vraie-mort-de-mahomet-14-03-2016-2025225\\_3.php#](http://www.lepoint.fr/culture/la-vraie-mort-de-mahomet-14-03-2016-2025225_3.php#)), sur *Le Point*, 14 mars 2016 (consult  le 9 ao t 2016).
116. Hela Ouardi, *Les derniers jours de Muhammad*, 2016, p. 205.
117. Charles Viroilleaud, « La mort de Mahomet, dans la tradition chiite », *Comptes-rendus des s ances de l'ann e - Acad mie des inscriptions et belles-lettres*, vol. 87, 1943, p. 407–417 (DOI 10.3406/crai.1943.77666 (<https://dx.doi.org/10.3406/crai.1943.77666>)).
118. Hichem Dja t, "La vie de Muhammad, Le parcours du Proph te   M dine et le triomphe de l'islam",  d. C r s, 2012, p. 242.
119. Mathieu Tillier et Thierry Bianquis, « De Muhammad   l'assassinat de 'Al  », in Thierry Bianquis, Pierre Guichard et Mathieu Tillier (dirs.), *Les d buts du monde musulman, vi<sup>e</sup> – x<sup>e</sup> si cle. De Muhammad aux dynasties autonomes*,  d. P.U.F./Nouvelle Cl o, 2012, p. 85.
120. Mohammad Abdallah Draz, *Initiation au Coran*,  ditions Beauchesne, 2005 (ISBN 978-2-7010-1451-7), p. 67 livre en ligne (<https://books.google.fr/books?id=fevrvonbUrgC&pg=PA69&dq=%C3%A9criture+du+coran+fut+par+athmane#PPA67,M1>).
121. Christian Robin, « La p ninsule arabique   la veille de la pr dication muhhammadienne », in Thierry Bianquis, Pierre Guichard et Mathieu Tillier (dirs.), *Les d buts du monde musulman, vi<sup>e</sup> – x<sup>e</sup> si cle. De Muhammad aux dynasties autonomes*,  d. P.U.F./Nouvelle Cl o, 2012, p. 5.
122. M. Amir Moezzi "Famille de Mahomet" dans *Dictionnaire du Coran*, 2007, Paris, p. 335 et suiv.
123. Azaiez, M. (Ed.), Reynolds, G. (Ed.), Tesei, T. (Ed.), et al. (2016). *The Qur'an Seminar Commentary/ Le Qur'an Seminar. A Collaborative Study of 50 Qur'anic Passages/ Commentaire collaboratif de 50 passages coraniques*. Berlin, Boston: De Gruyter., passage QS 30 Q 33:40
124. Tabari, *La Chronique, Histoire des proph tes et des rois*, vol. II, chap. « Mohamed, sceau des proph tes », Actes-Sud, 2001 (ISBN 978-2-7427-3318-7), p. 327
125. «  pouses du Proph te », dans *Dictionnaire du Coran*, 2007, Paris, p. 262 et suiv.
126. Maxime Rodinson, *Mahomet*,  dition du Seuil (1994). (ISBN 978-2-02-022033-0), p. 232 : « 13 ans, c' tait un bel  ge pour les femmes arabes, et le mariage  tait consomm  depuis longtemps ».
127. (en) Aḥmad ibn Aḥmad Zab d , Muhammad ibn Isma' l Bukhari, Muḥammad Muḥsin Kh n, *The translation of the meanings of Summarized Saḥ h al-Bukh r  : Arabic-English*, Darussalam, 1997, 1096 p. (ISBN 9960-740-80-3, lire en ligne (<https://books.google.fr/books?id=BDRbKTxOf7AC&pg=RA23-PA54-IA6&dq=%22Narrated+Aisha%22My+marriage+%28wedding%29+contract+with+the+Prophet%22%22was+written+when+I+was+a+girl+of+six+%28years%29.%22>)), p. 743.
128. Ali Amir Moezzi, *Dictionnaire du Coran*,  ditions Robert Laffont (2007). (ISBN 978-2-221-09956-8) (981 pages), p. 145.
129. (en) Article *calendriers* (<http://www.iranicaonline.org/articles/calendars>) (Reza Abdollahy) sur le site de l'*Encyclopedia Iranica*.
130. Malek Chebel, *Dictionnaire des symboles musulmans : rites, mystique et civilisation*, Paris, Albin Michel, coll. « Spiritualit s vivantes » (n  179), 3 janvier 2001, 501 p., 11 x 18 cm (ISBN 2-226-12137-4 et 978-2-226-12137-0, OCLC 708549349 (<https://worldcat.org/fr/title/708549349>), BNF 37210522 (<https://catalogue.bnf.fr/ark:/12148/cb37210522k.public>), pr sentation en ligne (<http://www.albin-michel.fr/ouvrages/dictionnaire-des-symboles-musulmans-9782226121370>)).
131. Maxime Rodinson, *Mahomet*,  ditions du Seuil, 1994 (ISBN 978-2-02-022033-0) p. 182.
132. Claude Cahen, *L'islam. Des origines au d but de l'Empire ottoman*, chapitre 2 *Mahomet*,  ditions Hachette, 1995, p. 23.
133. Abu Djaber el Djaz iri, *Le Proph te Bien-Aim *,  dition Aslim. 1992.
134. Hamidullah 1989.
135. Gabriel Mandel Kh n, *Mahomet*,  dition Acropole, 2002.
136. Maxime Rodinson, *Mahomet*, Essais, Seuil, 1994.

137. Malek Bennabi, *Le Phénomène Coranique*, Imprimerie BM (Paris), 1976.
138. Jacques Langhade (préf. de Jean Jolivet), *Du Coran à la philosophie : la langue arabe et la formation du vocabulaire philosophique de Farabi* (thèse en philosophie arabe soutenue en 1987 à l'université Paris-IV sous le titre *La langue arabe et la formation du vocabulaire philosophique de Farabi*), Damas, Institut français de Damas, 1<sup>er</sup> décembre 1994, 1<sup>re</sup> éd., 438 p., 24 cm (ISBN 2-901315-16-X et 978-2-901315-16-2, BNF 35751124 (<https://catalogue.bnf.fr/ark:/12148/cb35751124t.public>), lire en ligne (<https://books.google.com/books?id=8g0bCwAAQBAJ&printsec=frontcover>)), n° 114, p. 33 [lire en ligne (<https://books.google.com/books?id=8g0bCwAAQBAJ&pg=PA33>) (page consultée le 1<sup>er</sup> septembre 2016)] et p. 34 [lire en ligne (<https://books.google.com/books?id=8g0bCwAAQBAJ&pg=PA34>) (page consultée le 1<sup>er</sup> septembre 2016)].
139. (en) « Muhammad (محمد) » (<http://corpus.quran.com/concept.jsp?id=mohammad>), sur *Quranic Arabic Corpus*, Université de Leeds (consulté le 2 septembre 2016).
140. Jacqueline Chabbi, *Les trois piliers de l'islam : lecture anthropologique du Coran*, Paris, Seuil, 7 avril 2016, 1<sup>re</sup> éd., 372 p., 24 cm (ISBN 978-2-02-123101-4 et 2-02-123101-1, OCLC 948108110 (<https://worldcat.org/fr/title/948108110>), BNF 45013606 (<https://catalogue.bnf.fr/ark:/12148/cb45013606t.public>), présentation en ligne (<http://www.seuil.com/ouvrage/les-trois-piliers-de-l-islam-jacqueline-chabbi/9782021231014>)) [lire en ligne (<https://books.google.com/books?id=ymTICwAAQBAJ&pg=PA18>) (page consultée le 1<sup>er</sup> septembre 2016)].
141. (en) « Ahmad (أحمد) » (<http://corpus.quran.com/concept.jsp?id=ahmad>), sur *Quranic Arabic Corpus*, Université de Leeds (consulté le 2 septembre 2016).
142. Schacht, J., "Ahmad", in *Encyclopédie de l'Islam*.
143. Claude Gilliot, « Reconstruction critique du Coran ou comment en finir avec les merveilles de la lampe d'Aladin ? » in M. Kropp (ed.), *Results of contemporary research on the Qur'ân. The question of a historio-critical text*, Beyrouth, Orient-Institut der DMG/Würzburg, Ergon Verlag (« Beiruter Texte und Studien », 100), 2007, p. 33-137.
144. "Muhammad", in *Encyclopedia of Islam*, 1993, Brill, p. 361 et suiv.
145. K-H. Ohlig, *Der Frühe Islam, ein historisch-kritische Rekonstruktion anhand Zeitgenössischen Quellen*, Berlin, 2007.
146. Hichem Djaït, *La vie de Muhammad: La prédication prophétique à La Mecque*, t. 2, 2008, loc. 3594 d'éd. Kindle.
147. D. et J. Sourdel, *Dictionnaire historique de l'islam*, "Muhammad", p. 594.
148. définition de contribute (<http://www.cnrtl.fr/lexicographie/contribute/>), sur le site cnrtl.fr.
149. Ghaleb Bencheikh, *Le Coran*, éd. Eyrolles, 2009, p. 68.
150. Ahmed Ibn Hanbal, *Musnad Ahmed*, hadith n° 12157.
151. Nassima Dris et Sylvia Ostrowetsky, *La ville mouvementée espace public, centralité, mémoire urbaine à Alger*, L'Harmattan, 2002, 435 p. (ISBN 978-2-7475-1812-3, présentation en ligne ([https://books.google.fr/books?id=bJ4gMBw\\_p5EC](https://books.google.fr/books?id=bJ4gMBw_p5EC))), p. 309.
152. (en) A. Rippin, « Taṣliya », *Encyclopédie de l'Islam*, 1<sup>er</sup> octobre 2010 (lire en ligne ([https://referenceworks.brillonline.com/entries/encyclopédie-de-l-islam/tasliya-SIM\\_7436?s.num=31&s.au=%22Rippin,+A.%22](https://referenceworks.brillonline.com/entries/encyclopédie-de-l-islam/tasliya-SIM_7436?s.num=31&s.au=%22Rippin,+A.%22)), consulté le 21 décembre 2018).
153. Saddek Rabah, *L'islam dans le discours médiatique. Comment les médias se représentent l'islam en France*, Editions Albouaraq, 1998, p. 50.
154. Michel Masson, « À propos de la forme du nom de Mahomet », in *Bulletin de la SELEFA*, n° 2, 2003, *article en ligne* (<http://www.selefa.asso.fr/files/pdf/AcBul09T02.pdf>).
155. Jean-Pierre Martin, *Les Sarrasins, l'idolâtrie et l'imaginaire de l'antiquité dans les chansons de geste*, in Jean-Claude Vallecalle et Pascale Blum-Cuny, *Littérature et religion au Moyen Âge et à la Renaissance*, éd. Presses Universitaires de Lyon, 1997, p. 27 à 40, extraits en ligne (<https://books.google.be/books?id=ERYT3m8qA5kC&pg=PA39>).
156. Voir *Remarques sur la découverte de l'Islam par l'Occident, à la fin du Moyen Âge et à la Renaissance*, p. 11-25 in Bulletin de l'Association d'étude sur l'humanisme, la réforme et la renaissance, Volume 22, 1986, François Berriot, Université de Tunis, 1986, document en ligne ([http://www.persee.fr/web/revues/home/prescript/article/rhren\\_0181-6799\\_1986\\_num\\_22\\_1\\_1509](http://www.persee.fr/web/revues/home/prescript/article/rhren_0181-6799_1986_num_22_1_1509)).
157. Vers 1140, lettre de Pierre le Vénéérable à Bernard de Clairvaux : « Mitto vobis, carissime, novam translationem contra pessimum nequam Machumet haeresim disputandem. » <sup>[source insuffisante]</sup>.
158. Françoise Labalette, *Pierre le Vénéérable, ...*, op. cit.
159. André Chouraqui, *La Bible et le Coran*, introduction historique.
160. François Berriot, *Spiritualités, hétérodoxies et imaginaires : études sur le Moyen Âge et la Renaissance*, éd. Université de Saint-Étienne, 1994, p. 140, extrait en ligne (<https://books.google.be/books?id=6kw-yX-aZlOC&pg=PA139>).
161. Malek Chebel, *L'islam expliqué*, éd. Perrin, 2007, p. 32.
162. O. Hanne, "محمد ou Mahomet ?", *Mahomet*, 2016, p. 7-13.
163. Guillaume Postel, *De la republique des Turcs : & là ou l'occasion s'offrira : des meurs & loy de tous Muhamedistes*, A Poitiers : Par Enguibert de Marnef..., 1560 (lire en ligne (<https://archive.org/details/39020024847199-delarepubliques/page/n5/mode/2up>)).
164. Maxime Rodinson, *Muhammad* (titre en français), *Encyclopædia Universalis*, article de 1971, t. 15 p. 660-662. (réédition août 2002). (ISBN 978-2-85229-550-6).
165. article (<http://www.larousse.fr/encyclopédie/personnage/Mahomet/131133>) du Larousse en ligne.
166. éditions de Thesaurus, de Al-Bustane et de La Ruhe.
167. éditions de Thesaurus et de Beyrouth en trois volumes.
168. Jacqueline Chabbi, « Une approche historico-critique de l'islam des origines » ([https://www.clio.fr/BIBLIOTHEQUE/une\\_approche\\_historico-critique\\_de\\_lislam\\_des\\_origines.asp](https://www.clio.fr/BIBLIOTHEQUE/une_approche_historico-critique_de_lislam_des_origines.asp)), in *Le Monde de Clio*, 2010.
169. Christian Robin, *Les tribus de l'Arabie déserte*, L'Histoire, n° 272, janvier 2003 ; *Au temps de l'Arabie heureuse*, L'Histoire, n° 354, juin 2010.
170. Julien Loiseau, *Le lieu le plus sacré de l'Islam*, L'Histoire, n° 354, juin 2010.
171. Tidiane N'Diaye, *Le génocide voilé*, Gallimard, 2008, p. 44.
172. Tolan J., *Mahomet l'euro péen*, 2018, Albin Michel.
173. « Avis au lecteur », *Le Coran des historiens*, 2019, Paris, p. 39.
174. « Avis au lecteur », *Dictionnaire du Coran*, 2007, Paris, p. XXXIII.
175. Raymond Lulle, *Opera omnia*, Mayer, 1722, publié sous le titre *Le Livre du gentil et des trois sages*, éditions de l'Éclat, 1992, p. 74-82.
176. Présentation de l'œuvre (<http://www.lyber-eclat.net/lyber/ramonlull/parmi.html>) par Dominique de Courcelles, sur le site de la maison d'éditions l'éclat.
177. Assma Maad et William Audureau, « Pourquoi parle-t-on de « Mahomet » et pas de « Mohammed » ou « Muhammad » ? », *Le Monde*, 13 avril 2021 (lire en ligne ([https://www.lemonde.fr/les-decodeurs/article/2021/04/13/pourquoi-parle-t-on-de-mahomet-et-pas-de-mohammed-ou-muhammad\\_6076539\\_4355770.html](https://www.lemonde.fr/les-decodeurs/article/2021/04/13/pourquoi-parle-t-on-de-mahomet-et-pas-de-mohammed-ou-muhammad_6076539_4355770.html)), consulté le 13 avril 2021).
178. Mohamed Mérouak, *La langue berbère au Maghreb médiéval: Textes, contextes, analyses*, pp. 290-2912, 2015.
179. Tareq Oubrou, *Ce que vous ne savez pas sur l'Islam*, Fayard, 2016, p. 8.
180. *La vie du Prophète Mohamed A. S., de Fawzie Abdel Rechid*.

181. (en) Voir page 78 dans *Reliques of Ancient English Poetry: Consisting of Old Heroic Ballads, Songs, and Other Pieces of Our Earlier Poets*, Thomas Percy, 1839.
182. (en) Voir page 294 dans *The Dublin University magazine*, William Curry, 1865.
183. « Mahound, nom de mépris pour Mahomet ; en normand : Mahon, terme de mépris ; une mère appelle son fils tête de Mahon, pour dire mauvaise tête, tête obstinée. »  
—Édouard Le Héricher, *Glossaire étymologique anglo-normand ; ou, L'anglais ramenée à la française*, Avranches, Durand, 1884 (réimpr. BiblioBazaar, LLC) (ISBN 978-0-554-49653-5, présentation en ligne (<https://books.google.fr/books?id=xgdDzhT06gC>), lire en ligne (<https://books.google.fr/books?id=xgdDzhT06gC&pg=PA104>)), p. 104.
184. (en) définition (<http://1828.mshaffer.com/d/word/mahound>) du Dictionnaire Webster de 1928.
185. (en) Définition (<http://www.webster-dictionary.org/definition/Mahound>) du Webster.
186. (en) Gavin Keulks, « Rushdie, Salman », dans David Scott Kastan (éd.), *The Oxford Encyclopedia of British Literature*, Oxford University Press, 2006 (ISBN 9780195307443, lire en ligne (<https://www.oxfordreference.com/view/10.1093/acref/9780195169218.001.0001/acref-9780195169218-e-0410?rsk=1S87qw&result=411>))
187. José Antonio González Alcántud, *Structures parodiques des fêtes de maures et chrétiens*, paru dans Marlène Albert-Llorca & José Antonio González Alcántud, *Moros y Cristianos: representaciones del otro en las fiestas del Mediterráneo occidental*, Granada, Diputación de Granada Centro de Investigaciones Etnológicas Ángel Ganivet/ Toulouse, Presses universitaires du Mirail 2003.
188. (en) John Esposito, *Islam : The Straight Path*, éd. Oxford University Press, 1998 p. 12 et *What Everyone Needs to Know About Islam*, éd. Oxford University Press, 2002, p. 4–5.
189. (en) Article (<http://www.britannica.com/EBchecked/topic/396226/Muhammad>) « Muhammad » dans l'encyclopédie *Britannica*, 2010.
190. *Imitation* dans *Dictionnaire du Coran*, 2007, Paris, p. 415 et suiv.
191. Jean-Jacques Thibon, *Transmission du hadith et modèle prophétique chez les premiers soufis*, dans *Archives de sciences sociales des religions*, 2017-2, n° 178, p. 71 à 88.
192. Pascal Buresi. *Gouverner en Islam entre le x<sup>e</sup> et le xv<sup>e</sup> siècle*. Centre Nationale de l'Enseignement à Distance (CNED). 2014.
193. Malek Chebel, *L'Inconscient de l'islam*, CNRS Editions, 15 janvier 2015, 128 p. (ISBN 978-2-271-08588-7, lire en ligne (<https://books.google.fr/books?id=bo4tBgAAQBAJ&pg=PT5&q=beau+modele>)).
194. « Anne-Marie Delcambre, Le Prophète comme un modèle à suivre dans la vie musulmane » ([https://www.clio.fr/BIBLIOTHEQUE/le\\_prophete\\_comme\\_un\\_modele\\_a\\_suivre\\_dans\\_la\\_vie\\_musulmane.asp](https://www.clio.fr/BIBLIOTHEQUE/le_prophete_comme_un_modele_a_suivre_dans_la_vie_musulmane.asp)), sur *clio.fr* (consulté le 18 janvier 2019).
195. Voir sur *ifao.egnet.net*. ([http://www.ifao.egnet.net/uploads/manifestations/2017/Re\\_Asume\\_As\\_GIS\\_5\\_8juillet2017.pdf](http://www.ifao.egnet.net/uploads/manifestations/2017/Re_Asume_As_GIS_5_8juillet2017.pdf))
196. Nelly Amri, Rachida Chih et Denis Gril, « Introduction : la dévotion au Prophète de l'islam, une histoire qui reste à faire », *Archives de sciences sociales des religions*, n° 178, 1<sup>er</sup> juin 2017, p. 11–22 (ISSN 0335-5985 (<https://www.worldcat.org/issn/0335-5985&lang=fr>), lire en ligne (<http://journals.openedition.org/assr/29375>), consulté le 15 juin 2019).
197. Geneviève Comeau et Michel Younès, "Bulletin de théologie des religions" dans *Recherches de Science Religieuse* 2018/4,106, p. 647-675.
198. Denis Gril, « Comme s'il y avait des oiseaux sur leur tête - Entre vénération et amour, l'attitude des Compagnons envers le Prophète » dans *Archives de sciences sociales des religions* 2017/2, 178, p. 25-42.
199. Hiba Abid, « La vénération du Prophète en Occident musulman à travers l'étude codicologique de livres de piété (x<sup>ie</sup> / xv<sup>ie</sup> siècles-xiii<sup>e</sup> / xix<sup>e</sup> siècles) », *Archives de sciences sociales des religions*, 178| 2017, 151-176.
200. François Bœspflug, « Le Prophète de l'islam serait-il irréprésentable ? », *Revue des sciences religieuses*, n°s 87/2, 1<sup>er</sup> avril 2013, p. 139–159 (ISSN 0035-2217 (<https://www.worldcat.org/issn/0035-2217&lang=fr>), DOI 10.4000/rsr.1185 (<https://dx.doi.org/10.4000/rsr.1185>), lire en ligne (<http://journals.openedition.org/rsr/1185>), consulté le 18 janvier 2019).
201. Rachida Chih, "La célébration de la naissance du Prophète (*al-Mawlid al-nabawi*) : aperçus d'une fête musulmane non canonique" dans *Archives de sciences sociales des religions* 2017/2, 178, p. 177-194.
202. Didier Ali Hamoneau, *Moïse, Jésus, Mohamed*, La Ruche, 2003.
203. Orcel M., 5 - *Une coupole sur le Rocher - Les mystères du Dôme* dans *L'invention de l'islam*, 2012, p. 127-154
204. Delcambre A.-M., I. *L'islam, une religion* dans *L'Islam*, 2004, p. 5-27.
205. Ballanfat P., *Jour du jugement*, dans *Dictionnaire du Coran*, 2007, Paris, p. 456-457.
206. Bar-Asher M, « intercession » dans *Dictionnaire du Coran*, 2007, Paris, p. 420-422.
207. Gril D., « Prière invocatoire », dans *Dictionnaire du Coran*, 2007, Paris, p. 698.
208. Orcel M., 3 - *La Mecque, une ville inventée ? Les origines de la ville sainte* Dans *L'invention de l'islam*, 2012, p. 71 à 100.
209. Geoffroy E., « Visite pieuse », dans *Dictionnaire du Coran*, Paris, 2007, p. 920.
210. (en) Skira, *Hunt for paradise, sourts art of safavid Iran 1501-1576*, 2003, pl. 4.29.
211. Rahmatoullah Al Hindi, *Manifestation de la Vérité*, éditions IQRA, 1996 (ISBN 2-911509-03-X).
212. M.T. Urvoy, *Dictionnaire du Coran*, article « Annonce de Mahomet », p. 55-56.
213. La *Pshitta*, quant à elle, utilise le terme *paraqlita*
214. Marie-Thérèse Urvoy, *Abécédaire du christianisme et de l'islam*, éditions de Paris, 2008, p. 69.
215. Goldziher, I. and Boer, Tj. de, "Athar", in: *Encyclopaedia of Islam, Second Edition*, Edited by: P. Bearman, Th. Bianquis, C.E. Bosworth, E. van Donzel, W.P. Heinrichs.
216. Denis Gril, « Le corps du Prophète », *Revue des mondes musulmans et de la Méditerranée*, 7 novembre 2006, p. 37–57 (ISSN 0997-1327 (<https://www.worldcat.org/issn/0997-1327&lang=fr>), DOI 10.4000/remmm.2966 (<https://dx.doi.org/10.4000/remmm.2966>), lire en ligne (<https://remmm.revues.org/2966#tocto1n5>), consulté le 5 février 2016).
217. De Smet D., "Le calife al-Hakim (996-1021) a-t-il voulu s'emparer des reliques du Prophète Muhammad", dans *Les objets de la mémoire. Pour une approche comparatiste des reliques et de leur culte*, Bern et al., Peter Lang, 2005.
218. « Daniel De Smet (CNRS- Laboratoire d'Etudes sur les Monothéismes) "L'ostension des reliques du Prophète en Inde musulmane" » ([https://www.canal-u.tv/video/cnrs\\_ups2259/daniel\\_de\\_smet\\_cnrs\\_laboratoire\\_d\\_etudes\\_sur\\_les\\_monothéismes\\_l\\_ostension\\_des\\_reliques\\_du\\_prophete\\_en\\_inde\\_musulmane.23598](https://www.canal-u.tv/video/cnrs_ups2259/daniel_de_smet_cnrs_laboratoire_d_etudes_sur_les_monothéismes_l_ostension_des_reliques_du_prophete_en_inde_musulmane.23598)), sur *canal-u.tv* (consulté le 20 décembre 2018).
219. « Encyclopédie Larousse en ligne - islam arabe islām soumission à la volonté de Dieu » (<http://www.larousse.fr/encyclopedie/divers/islam/62732>), sur *larousse.fr* (consulté le 20 décembre 2018).
220. (en) « Pakistan police probe relic theft » ([http://news.bbc.co.uk/2/hi/south\\_asia/2165780.stm](http://news.bbc.co.uk/2/hi/south_asia/2165780.stm)), sur *news.bbc.co.uk*, 1<sup>er</sup> aout 2002 (consulté le 28 février 2010).
221. François Bœspflug, *Le prophète de l'islam en images : Un sujet tabou ?*, Bayard, 2013, p. 48.
222. Voir par exemple le Ms Persan n° 82 de la BNF qui décrit les différentes parties du corps de Mahomet, cité par François Bœspflug, op. cit. 2013, p. 157.
223. « La représentation figurée du prophète Muhammad », *Les carnets de l'Ifpo*, 2012 (lire en ligne (<https://ifpo.hypotheses.org/4445>), consulté le 27 novembre 2018).

224. Gruber Chr., "Between Logos (Kalima) and Light (Nur): Representations of the Prophet Muhammad in Islamic Painting", *Muqarnas*, 26, 2009, p. 1-34.
225. Rodinson M., *Mahomet*, Edition du Seuil, p. 194.
226. Ex 20. 1 (<http://www.biblegateway.com/bible?language=fr&version=2;32&passage=EXOD%2020%3A1>), Dt 5. 7 (<http://www.biblegateway.com/bible?language=fr&version=2;32&passage=DEUT%205%3A7>).
227. François Bœspflug, *Le prophète de l'islam en images : Un sujet tabou ?*, Bayard, 2013, p. 22.
228. François Bœspflug, *Le prophète de l'islam en images : Un sujet tabou ?*, Bayard, 2013, p. 140.
229. François Bœspflug, *Le prophète de l'islam en images : Un sujet tabou ?*, Bayard, 2013, p. 36.
230. François Bœspflug, *Le prophète de l'islam en images : Un sujet tabou ?*, Bayard, 2013, p. 33.
231. François Bœspflug, *Le prophète de l'islam en images : Un sujet tabou ?*, Bayard, 2013, p. 141.
232. Naef S, *Y a-t-il une «question de l'image» en islam ?*, revue de Marianne Barrucand, *BCAI*, 22, 2006, p. 130.
233. (en) Uri Rubin, « Pre-Existence and Light. Aspects of the Concept of Nûr Muhammad », *Israel Oriental Studies*, vol. 5, 1975, p. 108-110.
234. « La représentation figurée du prophète Muhammad », *Les carnets de l'Ifpo*, 2012 (lire en ligne (<https://ifpo.hypotheses.org/4445>), consulté le 28 novembre 2018).
235. Oleg Grabar, « Les portraits du Prophète Mahomet à Byzance et ailleurs », *Comptes-rendus des séances de l'année - Académie des inscriptions et belles-lettres*, vol. 146, n° 4, 2002, p. 1431-1445 (ISSN 0065-0536 (<https://www.worldcat.org/issn/0065-0536&lang=fr>), DOI 10.3406/crai.2002.22530 (<https://dx.doi.org/10.3406/crai.2002.22530>), lire en ligne ([https://www.persee.fr/doc/crai\\_0065-0536\\_2002\\_num\\_146\\_4\\_22530](https://www.persee.fr/doc/crai_0065-0536_2002_num_146_4_22530)), consulté le 28 novembre 2018).
236. François Bœspflug, *Le prophète de l'islam en images : Un sujet tabou ?*, Bayard, 2013, p. 49.
237. François Bœspflug, *Le prophète de l'islam en images : Un sujet tabou ?*, Bayard, 2013, p. 142.
238. François Bœspflug, *Le prophète de l'islam en images : Un sujet tabou ?*, Bayard, 2013, p. 143.
239. François Bœspflug, *Le prophète de l'islam en images : Un sujet tabou ?*, Bayard, 2013, p. 159.
240. Dans les années 1990, Youssef Seddik a dû interrompre la publication de son *Coran en bande dessinée* en sept tomes après le troisième.
241. Pierre Centlivres et Micheline Centlivres-Demont, « Une présence absente : symboles et images populaires du prophète Mahomet », dans *Derrière les images*, Neuchâtel, Musée d'Ethnographie, 1998 (lire en ligne (<http://www.unil.ch/webdav/site/bcu/shared/La%20BCU%20en%20breff/expositions/2007/Centlivres/Mahomet.BCU.pdf>)), p. 139-170 ; Pierre Centlivres et Micheline Centlivres-Demont, « Une étrange rencontre », *Études photographiques*, n° 17, novembre 2005 (lire en ligne (<http://etudesphotographiques.revues.org/7477>)).
242. François Bœspflug, *Le prophète de l'islam en images : Un sujet tabou ?*, Bayard, 2013, p. 71-72.
243. « Le film "Mahomet", succès populaire en Iran, chahuté à Montréal », *Le Point*, 28 août 2015 (lire en ligne ([https://www.lepoint.fr/monde/le-film-mahomet-succes-populaire-en-iran-chahute-a-montreal-28-08-2015-1959914\\_24.php](https://www.lepoint.fr/monde/le-film-mahomet-succes-populaire-en-iran-chahute-a-montreal-28-08-2015-1959914_24.php)), consulté le 25 novembre 2018).
244. (en) "The Life of Muhammad, BBC Two, review", article de Chris Harvey dans *The Daily Telegraph* le 11 juillet 2011 (<https://www.telegraph.co.uk/culture/tvandradio/8631089/The-Life-of-Muhammad-BBC-Two-review.html>). Page consultée le 27 avril 2014.
245. (en) "BBC2 orders Muhammad docs", article sur *Televsual* le 21 juin 2011 ([http://www.televsual.com/news-detail/BBC2-orders-Muhammad-docs\\_nid-678.html](http://www.televsual.com/news-detail/BBC2-orders-Muhammad-docs_nid-678.html)). Page consultée le 27 avril 2014.
246. « The Lady of Heaven review – ambitious religious epic about Muhammad's daughter », *The Guardian*, 30 mai 2022 (lire en ligne (<https://www.theguardian.com/film/2022/may/30/the-lady-of-heaven-review-ambitious-religious-epic-about-muhammads-daughter>), consulté le 7 juin 2022)
247. Zouache, Abbès, « Tolan John, L'Europe latine et le monde arabe au Moyen Âge. Cultures en conflit et en convergence, Presses universitaires de Rennes, collection « Histoire », 2009, 229 p. », *Revue des mondes musulmans et de la Méditerranée*, n° 131, 29 juin 2012 (ISSN 0997-1327 (<https://www.worldcat.org/issn/0997-1327&lang=fr>), lire en ligne (<https://journals.openedition.org/remmm/7279>), consulté le 24 novembre 2018).
248. Tolan J., « Miroir de nos phantasmes? L'islam dans l'imaginaire européen: perspectives historiques (version française) », *Nilüfer Göle*, 2012 (lire en ligne ([https://halshs.archives-ouvertes.fr/halshs-00737964/PDF/Miroir\\_de\\_nos\\_phantasmes.pdf](https://halshs.archives-ouvertes.fr/halshs-00737964/PDF/Miroir_de_nos_phantasmes.pdf))).
249. William Montgomery Watt, *Muhammad: Prophet and Statesman*, Oxford University Press, 1961, p. 229.
250. Yvan G. Lepage et Robert B. C. Huygens, *Le Roman de Mahomet de Alexandre Du Pont, 1258 : édition critique*, éd. C. Klincksieck, 1977, présentation en ligne (<http://www.klincksieck.com/livre/?GCOI=22520100094810>).
251. (en) Heather Coffey, « Encountering the Body of Muhammad: Intersections between *Mi'raj* Narratives, the *Shaqq al-Sadr*, and the *Divina Commedia* in the Age Before Print », dans (en) Avinoam Shalem (dir.), Michelina Di Cesare, Heather Coffey et Alberto Saviello, *Constructing the Image of Muhammad in Europe*, Berlin, Boston, Walter de Gruyter, 2013, 160 p. (ISBN 978-3-11-030082-6), p. 64 ss..
252. « John Tolan : « Les Lumières voyaient le Prophète comme un héros du rationalisme » » ([http://www.lemondedesreligions.fr/une/john-tolan-les-lumieres-voyaient-le-prophete-comme-un-heros-du-rationalisme-26-09-2018-7531\\_115.php](http://www.lemondedesreligions.fr/une/john-tolan-les-lumieres-voyaient-le-prophete-comme-un-heros-du-rationalisme-26-09-2018-7531_115.php)), sur *lemondedesreligions.fr* (consulté le 24 novembre 2018).
253. Voltaire, *Le Fanatisme ou Mahomet le prophète (1741)*, Œuvres complètes, éd. Garnier, 1875, tome 4, p. 135.
254. « Mahomet le fanatique, le cruel, le fourbe, et, à la honte des hommes, le grand, qui de garçon marchand devient prophète, législateur et monarque », Recueil des Lettres de Voltaire (1739-41), Voltaire, éd. Sanson et Compagnie, 1792, Lettre à M. De Cideville, conseiller honoraire du parlement (5 mai 1740), p. 163.
255. Voltaire, *le retour*, dans le magazine *Lire*, juillet-août 2004.
256. Pierre Milza, *Voltaire*, Librairie Académique Perrin, 2007, p. 638.
257. Voltaire, *Lettres inédites de Voltaire*, Didier, 1856, t. 1, Lettre à M. César De Missy, 1<sup>er</sup> septembre 1743, p. 450.
258. Jean Humbert, *Mahomet, tragédie de Voltaire, publiée avec un commentaire historique et critique*, Genève, 1825, p. 212.
259. Emmanuel Leroy-Ladurie, Introduction Historique au *Dictionnaire de la pensée de Voltaire par lui-même*, p. XXVII.
260. Faruk Bilici, « L'Islam en France sous l'Ancien Régime et la Révolution: attraction et répulsion », *Rives méditerranéennes*, 10 juin 2003, p. 17-37 (ISSN 2103-4001 (<https://www.worldcat.org/issn/2103-4001&lang=fr>), DOI 10.4000/rives.406 (<https://dx.doi.org/10.4000/rives.406>), lire en ligne (<http://rives.revues.org/406#tocto2n2>), consulté le 2 mars 2016).
261. *Dictionnaire philosophique*, article « Al Coran », section II
262. *Dictionnaire philosophique*, article « raison »
263. Ernest Renan, *Études d'histoire religieuse*, M. Lévy frères, 1862, 432 p. (lire en ligne (<https://books.google.fr/books?id=5A1foO05JNgC&pg=PA248>)), p. 248-249.
264. *Culture arabe - culture française* Par Abdelaziz Kacem. Publié par L'Harmattan, 2002. (ISBN 978-2-7475-2281-6).
265. J. Tolan, *Faces of Muhammad: Western Perceptions of the Prophet of Islam from the Middle Ages to Today*, Princeton University Press, 2019, chap. 7 "Lawgiver, Stateman, Hero", p. 195 et suiv.
266. John Tolan, *Mahomet l'europpéen*, Paris, 2018, "introduction" : Lire en ligne (<https://fr.calameo.com/read/0019186727e8638c5cc57>)

267. « La Légende des siècles/L'An neuf de l'Hégire - Wikisource » ([https://fr.wikisource.org/wiki/L%E2%80%99An\\_neuf\\_de\\_l%27H%C3%A9gire](https://fr.wikisource.org/wiki/L%E2%80%99An_neuf_de_l%27H%C3%A9gire)), sur [fr.wikisource.org](http://fr.wikisource.org) (consulté le 24 novembre 2018).
268. (fr) Kamal Bayramzadeh, *Les enjeux principaux des relations entre l'Iran et l'Europe de 1979 à 2003*, éd. L'Harmattan, Paris, 2004, p. 141 (<https://books.google.fr/books?id=Hwi3ZCNbYcIC&pg=PA141&dq=false#v=onepage&q&f=false>).
269. « Caricatures de Mahomet : plusieurs morts en Libye », *Libération.fr*, 2006 (lire en ligne ([https://www.liberation.fr/planete/2006/02/18/caricature-s-de-mahomet-plusieurs-morts-en-libye\\_30540](https://www.liberation.fr/planete/2006/02/18/caricature-s-de-mahomet-plusieurs-morts-en-libye_30540)), consulté le 27 novembre 2018).
270. « Mahomet l'européen: Histoire des représentations du Prophète en Occident » (<https://books.google.fr/books?id=byNwDwAAQBAJ&pg=PT55&lpg=PT55&dq=théophile+le+confesseur+critique+de+mahomet&source=bl&ots=to3p9-4j2C&sig=ACfU3U0chT20qpbIXARFtF73tjwWU0sXg&hl=fr&sa=X&ved=2ahUKEwio0dz7iLH1AhUPz4UKHeU3A6wQ6AF6BAgPEAM#v=onepage&q=théophile%20le%20confesseur%20critique%20de%20mahomet&f=false>).

## Voir aussi

Sur les autres projets Wikimedia :

 *Mahomet* (<https://commons.wikimedia.org/wiki/Category:Muhammad?uselang=fr>), sur Wikimedia Commons

 *Mahomet*, sur Wikisource

 *Mahomet*, sur Wikiquote

## Bibliographie



Il existe une **catégorie** consacrée à ce sujet : *Mahomet*.

 : document utilisé comme source pour la rédaction de cet article.

## Recherche contemporaine

- Mohammad Ali Amir-Moezzi (dir.), *Dictionnaire du Coran*, Paris, Éditions Robert Laffont, 2007, 981 p. (ISBN 978-2-221-09956-8). 
- Roger Arnaldez, *Mahomet*, éd. Seghers, 1975.
- François Boespflug, *Le prophète de l'islam en images : Un sujet tabou ?*, Montrouge, Bayard, 2013, 187 p. (ISBN 978-2-227-48669-0).
- Thierry Bianquis (dir.), Pierre Guichard (dir.) et Mathieu Tillier (dir.), *Les débuts du monde musulman, <sup>vi</sup><sup>e</sup> – <sup>x</sup><sup>e</sup> siècle : De Muhammad aux dynasties autonomes*, Paris, Presses universitaires de France, coll. « Nouvelle Clio », 2012, 647 p. (ISBN 978-2-13-055762-3) 
- Jacqueline Chabbi, *Le Seigneur des tribus. L'Islam de Mahomet*, Paris, éd. Noésis, 1997, (préface d'André Caquot).
- Anne-Marie Delcambre, *Mahomet*, Desclée de Brouwer, 1999. 
- Anne-Marie Delcambre, *Mahomet, la parole d'Allah*, Gallimard, coll. « Découvertes Gallimard/Religions » (n<sup>o</sup> 22), 1987.
- François Déroche, « Mahomet », dans Mohammed Ali Amir-Moezzi (dir.), *Dictionnaire du Coran*, Robert Laffont, 2007, p. 512-516 
- François Déroche, « Vie de Muhammad », *Religions et Histoire*, n<sup>o</sup> 36, janvier 2011 
- Hichem Djaït, *La Vie de Muhammad, Révélation et Prophétie*, t. 1, Paris, Fayard, 2007; *La Prédication prophétique à La Mecque*, t. 2, Fayard 2008; *Le parcours du Prophète à Médine et le triomphe de l'islam*, t. 3, Fayard, 2012.
- Mirza Bashir-Ud-Din Mahmud Ahmad, *La vie de Muhammad*, Islam international Publications Ltd., 2013 (ISBN 978-1-84880-467-8 et 1-84880-467-9)
- Édouard-Marie Gallez, *Le Messie et son prophète, Aux origines de l'Islam*, Versailles, Éditions de Paris, 2004 (présentation en ligne ([http://www.lemessieetsonprophete.com/annexes/le\\_livre.htm](http://www.lemessieetsonprophete.com/annexes/le_livre.htm))) — Tome 1 - De Qumran à Muhammad ; tome 2 - Du Muhammad des Califes au Muhammad de l'histoire.
- (en) Ibn Warraq (dir.), *The Quest for the Historical Muhammad*, éd. Prometheus Books, 2000.
- Martin Lings, *Le Prophète Muhammad : sa vie basée sur les sources les plus anciennes*, éd. Seuil, 2002 (ISBN 978-2-02-054979-0).
- René Marchand, *Mahomet. Contre-enquête*, Éditions de l'Échiquier, 1<sup>er</sup> mai 2006, 506 p. (ISBN 2-909904-31-8) (ISBN 978-2-909904-31-3) ; réédité le 1<sup>er</sup> mai 2011 ( (ISBN 978-2-909904-36-8)).
- Tilman Nagel (trad. de l'allemand), *Mahomet : Histoire d'un Arabe. Invention d'un Prophète*, Genève/Paris, Labor et Fides, 2012, 384 p. (ISBN 978-2-8309-1450-4).
- Hela Ouardi, *Les derniers jours de Muhammad*, Paris, Albin Michel, coll. « Spiritualités », 2 mars 2016, 365 p., 22,5 x 3 x 14,5 cm (ISBN 978-2-226-31644-8 et 2-226-31644-2)
- Maxime Rodinson, *Mahomet*, Seuil, Paris, 1968, rééd. 1993.
- (en) William Montgomery Watt, *Mahomet à Médine*, éd. Payot, 1989.
- (en) William Montgomery Watt, *Mahomet à La Mecque*, éd. Payot, 1989.

## Historiographie

- John Tolan, *Mahomet l'Européen. Histoire des représentations du Prophète en Occident*, Albin Michel, 2018. 
- Nedim Gürsel, *La seconde vie de Mahomet. Le prophète dans la littérature*, CNRS éditions, 2018. 

## Recherche ancienne

- Régis Blachère, *Le problème de Mahomet*, éd. PUF, 1952.
- Émile Dermenghem, *Mahomet et la tradition islamique*, coll. Maîtres spirituels n<sup>o</sup> 1, 1955, rééd. Seuil, coll. Points Sagesses, 2003.
- Maurice Gaudefroy-Demombynes, *Mahomet*, éd. Albin Michel, 1969.

- Henri Pirenne, *Mahomet et Charlemagne*, éd. PUF, coll. « Quadrige/Grands textes », 2005, (éd. orig. 1937), version en pdf réalisée par Pierre Palpant. ([http://classiques.uqac.ca/classiques/pirenne\\_henri/mahomet\\_et\\_charlemagne/pirenne\\_mahomet.pdf](http://classiques.uqac.ca/classiques/pirenne_henri/mahomet_et_charlemagne/pirenne_mahomet.pdf))

## Études sur la dévotion envers Mahomet

- (en) Annemarie Schimmel, *And Muhammad is His messenger : the veneration of the Prophet in Islamic piety*, Chapel Hill N.C. ; London, The University of North Carolina Press, 1981, XII, 377 (ISBN 0-807-81639-6)
- Claude Addas, *La maison muhammadienne : aperçus de la dévotion au prophète en mystique musulmane*, Paris, Gallimard, coll. « Bibliothèque des sciences humaines », 2015, 192 p. (ISBN 978-207-014763-2)
- Denis Gril, *Le Serviteur de Dieu. La figure de Muhammad en spiritualité musulmane*, Paris, Cerf, 2022, 360 p. (ISBN 978-2-204-14376-9, présentation en ligne ([https://www.lescahiersdelislam.fr/Le-Serviteur-de-Dieu-La-figure-de-Muhammad-en-spiritualite-musulmane-par-Denis-Gril\\_a2050.html](https://www.lescahiersdelislam.fr/Le-Serviteur-de-Dieu-La-figure-de-Muhammad-en-spiritualite-musulmane-par-Denis-Gril_a2050.html)))

## Littérature confessionnelle

- Rahmatoullah Al Hindi, *Manifestation de la Vérité*, éd. IQRA, 1996 (ISBN 2-911509-03-X).
- Muhammad Hamidullah (trad. de l'arabe), *Le Prophète de l'islam : Sa vie, son œuvre*, Beyrouth, Association des étudiants islamiques en France, 1989, 5<sup>e</sup> éd., 1067 p., Texte imprimé, 2 volumes reliés (ISBN 2-900179-02-5, BNF 35053346 ([https://catalogue.bnf.fr/ark:/12148/cb35053346z\\_public](https://catalogue.bnf.fr/ark:/12148/cb35053346z_public)))
- Tariq Ramadan, *Muhammad, Vie du Prophète*, éd. Presses du Châtelet, 2008 (ISBN 2845922019).

## Chroniqueurs musulmans médiévaux

- Ibn Hichâm, *La biographie du Prophète Mahomet*, texte traduit et annoté par Wahib Attalah, éd. Fayard 2004, 432 pages.
- Ibn Ishaq, *Muhammad*, traduction française de la Sîra de référence par Abdurrahmân Badawî, introduction et notes par Abdurrahmân Badawî, éditions Al Bouraq, 2001 : tome 1 (ISBN 978-2-84161-153-9) ; tome 2 (ISBN 978-2-84161-154-6).
- Tabarî (trad. Herman Zotenberg), *La chronique, Histoire des prophètes et des rois*, vol. I, Actes-Sud/Sindbad, coll. « Thésaurus », 2001 (ISBN 978-2-7427-3317-0), « De Salomon à la chute des Sassanides ».
- Tabarî (trad. Herman Zotenberg), *La chronique, Histoire des prophètes et des rois*, vol. II, Actes-Sud/Sindbad, coll. « Thésaurus », 2001 (ISBN 978-2-7427-3318-7), « Mohammed, sceau des prophètes ».
- Sîra de référence (texte de Ibn Ishaq cité par Ibn Hichâm), édition critique par Ferdinand Wüstenfeld, parue en 1858-1859 (tome 1 contenant le texte arabe) et 1860 (tome 2 contenant une introduction, des notes critiques et des indices).

## Biographies anciennes

- Philippe-Joseph Salazar (éd.), *Mahomet, récits français de la vie du Prophète*, Paris, éd. Klincksieck, 2005, XXVII-390 p. (ISBN 978-2-252-03540-5), dix-sept biographies de Mahomet européennes de 1697 à 1942, recension en ligne (<http://crm.revues.org/7983>).
- Pacifique-Henri Delaporte, *Vie de Mahomet d'après le Coran et les historiens arabes*, Paris : Ernest Leroux, 1874, 564 p. (lire en ligne ([https://books.google.fr/books?id=CDJtPe0c9NUC&printsec=frontcover&hl=fr&source=gbs\\_ge\\_summary\\_r&cad=0#v=onepage&q&f=false](https://books.google.fr/books?id=CDJtPe0c9NUC&printsec=frontcover&hl=fr&source=gbs_ge_summary_r&cad=0#v=onepage&q&f=false))).
- Ahonse de Lamartine, *La vie de Mahomet*, Paris, 1854, lire en ligne (<http://thelifeofmuhammad.free.fr>).
- Abou'lféda, *Vie de Mohammed*, traduit en 1837 par Adolphe-Noël Desvergers.
- Henri de Boulainvilliers (1658-1722), *La Vie de Mahomed*, 408 p., in-8, éd. P. Humbert, Amsterdam, 1730.

## Articles connexes

- **Historicité de Mahomet**
- **Annonce de la venue de Mahomet**
- **Arbre généalogique de Mahomet**
- **Batailles de Mahomet**
- **Tribus musulmanes et juives de Yathrib**
- **Réformes de la société par Mahomet**
- **Caricatures de Mahomet du journal *Jyllands-Posten***
- **Coran**
- **Islam**
- **Lieux de sépulture des fondateurs des religions du monde**
- ***Muhammad: The Messenger of God***
- ***Le Message***

## Liens externes

- Notices d'autorité : Fichier d'autorité international virtuel (<http://viaf.org/viaf/97245226>) · International Standard Name Identifier (<http://isni.org/isni/0000000121032851>) · CiNii (<http://ci.nii.ac.jp/author/DA13748577?l=en>) · Bibliothèque nationale de France (<http://catalogue.bnf.fr/ark:/12148/cb12085994z>) (données (<http://data.bnf.fr/ark:/12148/cb12085994z>)) · Système universitaire de documentation (<http://www.idref.fr/029179238>) · Bibliothèque du Congrès (<http://id.loc.gov/authorities/n79130881>) · Gemeinsame Normdatei (<http://d-nb.info/gnd/118583158>) · Bibliothèque nationale de la Diète (<http://id.ndl.go.jp/auth/ndlna/00621048>) · Bibliothèque nationale d'Espagne ([http://catalogo.bne.es/uhtbin/authoritybrowse.cgi?action=display&authority\\_id=XX1012281](http://catalogo.bne.es/uhtbin/authoritybrowse.cgi?action=display&authority_id=XX1012281)) · Bibliothèque royale des Pays-Bas (<http://data.bibliotheken.nl/id/thes/p071289089>) · Bibliothèque nationale de Pologne (<http://mak.bn.org.pl/cgi-bin/KHW/makwww.exe?BM=01&IM=04&NU=01&WI=9810554420705606>) · Bibliothèque nationale d'Israël ([http://uli.nli.org.il/F/?func=find-b&local\\_base=NLX10&find\\_code=UID&request=987007265788905171](http://uli.nli.org.il/F/?func=find-b&local_base=NLX10&find_code=UID&request=987007265788905171)) · Bibliothèque universitaire de Pologne (<http://nukat.edu.pl/aut/n%20%2096612318>) · Bibliothèque nationale de Catalogne (<https://cantic.bnc.cat/registres/CUCId/a11063622>) · Bibliothèque nationale de Suède (<http://libris.kb.se/auth/195602>) · Autorités Canadiennes ([https://www.collectionscanada.gc.ca/canadiana-authorities/index/view?index\\_name=cdnAutNbr&lang=fr&search\\_text=\(](https://www.collectionscanada.gc.ca/canadiana-authorities/index/view?index_name=cdnAutNbr&lang=fr&search_text=()) · Bibliothèque nationale d'Australie (<http://nla.gov.au/anbd.aut-an35367089>) · Base de bibliothèque norvégienne (<https://authority.bibsys.no/authority/rest/authorities/html/90079298>) · WorldCat (<https://www.worldcat.org/identities/lccn-n79130881>)
- Notices dans des dictionnaires ou encyclopédies généralistes : *Brockhaus Enzyklopädie* (<https://brockhaus.de/ecs/enzy/article/mohammed-30>) · *Collective Biographies of Women* ([http://cbw.iath.virginia.edu/women\\_display.php?id=15738](http://cbw.iath.virginia.edu/women_display.php?id=15738)) · *Deutsche Biographie* (<http://www.deutsche-biographie.de/118583158.html>) · *Dizionario di Storia* ([http://www.treccani.it/enciclopedia/maometto\\_\(Dizionario-di-Storia\)/](http://www.treccani.it/enciclopedia/maometto_(Dizionario-di-Storia)/))

